

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SOLIDARITÉ PYRÉNÉES

Créée le 7 octobre 1955

Notre public

- Les personnes de tous âges (dont les enfants) et familles sans domicile, hébergées en grande précarité,
- En mal-logement, en habitat cabanisé/indigne, convalescents,
- Salariés en insertion,
- Familles de détenus,
- Communauté des Gens du Voyage,
- Population ROMS, Réfugiés,
- Enfants.



10, rue du Docteur Baillat - 66100 PERPIGNAN
Téléphone : 07 84 40 76 35
Courriel : accueil@asso-sp.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

René BONNEAU



Que de chemin parcouru depuis 2013 où Laurent et moi prenions les rênes de l'association Solidarité 66. De réunions en réunions, de consultations en consultations, nous avons défini un plan de bataille simple mais difficile à atteindre : « apporter une réponse fiable aux différentes populations en difficulté et à toute personne dans la misère ».

A partir de là, la voie était tracée. A ce jour, elle nous mène de L'Hospitalet-près-l'Andorre à Caudiès-de-Fenuouillèdes en passant par les différentes villes et villages du département.

Pour en arriver là, nous avons besoin de nous structurer davantage et nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait mettre en place des responsables par secteur. Cela est désormais établi et permet d'assurer la sécurité et la qualité du travail.

Je pense que notre association apporte aujourd'hui un réel service à la population des Pyrénées-Orientales. Nous sommes d'ailleurs toujours sollicités et présents en cas de problème. Nous avons répondu à la demande des Pouvoirs Publics concernant l'accueil des Ukrainiens afin de mettre en place, avec d'autres institutions, un accueil de qualité avec un suivi global de nos équipes spécialisées.

Actuellement, nous sommes aussi présents en dehors de nos activités de base dans des nouveaux secteurs : la formation, la petite enfance, le handicap et l'accueil des familles de détenus du centre pénitentiaire de Perpignan.

Notre association a fait sa place dans le secteur qui est le nôtre et qui est guidé par la parole de l'Abbé Pierre : « *Personne, quel que soit son handicap, son âge, sa situation ne doit être laissé au bord de la route* ».

Pour parvenir à cet objectif, il est évident qu'un des points essentiels est la formation du personnel car il est le moteur de l'association. Tout le monde sait que c'est mon dada ! Nous avons mis les moyens et nous avons réussi avec des formations spécifiques et de qualité.

Nos projets de construction : ils sont tous en cours de réalisation, je vais vous les nommer, non sans vous dire les efforts considérables qu'ils ont nécessité et nécessitent encore : une pension de famille à Saint-Laurent de la Salanque et une à Vernet-les-Bains - Construction du siège de la Table de Cana à Estagel – Construction du siège de solidarité Pyrénées et de Tremplin Pour l'Emploi à Torreilles) et un projet de scierie à Caudiès-de-Fenuouillèdes.

Je ressens une immense satisfaction devant les résultats obtenus qui ne sont pas le fait du hasard mais bien le résultat de notre travail et de l'engagement de toute une équipe.

Merci donc à toutes les personnes qui nous soutiennent : les Autorités de Contrôle et de Tarification, les Administrateurs qui, pour la plupart, ont une grande expérience des milieux associatifs et économiques, les bénévoles et l'ensemble du personnel.

Il me semble avoir oublié quelqu'un et je le dis comme je le pense « sans toi Laurent, cette association ne serait pas ce qu'elle est » ! Je te remercie pour ton engagement et tes compétences.

LE BUREAU

Président : Monsieur René BONNEAU

Vice-Président : Monsieur Jacques DUBOIS

Trésorier : Monsieur Philippe MAUREIL

Vice-Trésorier : Monsieur Pierre GOUSSÉ

Secrétaire : Madame Christine MAILLE-IXART

Vice-Secrétaire : Madame Angèle ALQUIER

Administrateur : Monsieur Daniel BLANCHET

Administrateur : Madame CIVIL Rolande

LES ADMINISTRATRICES-TEURS

Monsieur Denis BASSERIE

Monsieur Marc BASSET

Madame Rosette BELTRAN

Madame Cathy BILLES

Monsieur Michel BONNET

Monsieur Gilles COSTE

Monsieur Philippe DE VINZELLES

Monsieur François FIGUERAS

Monsieur Michel MERCADIÉ

Monsieur Frank MUNT

Monsieur Jacques PAGES

Monsieur Jérôme POURSAT

Monsieur Bernard RAYNIÈRE

Monsieur Guy ROUQUIÉ

Monsieur René SAINT-GERMES

Monsieur Joseph SOLER

2022 est une année charnière pour l'association Solidarité Pyrénées. En effet, la reprise de la Maison des Cimes, dans le magnifique département de l'Ariège et la fusion-absorption avec l'association Mireille BONNET amènent une envergure et une profondeur d'actions extraordinaires.

Ces nouveaux services consolident un développement territorial, donnant un sens à « Pyrénées » et un enrichissement à « Solidarité ».

Quel bonheur ! Nous nous emplissons de valeurs, à travers la valorisation d'un territoire de haute montagne, l'accompagnement de femmes avec enfants en grande difficulté et l'accueil de « tout petit » qui nécessite une attention particulière et qui se veut excessivement bienveillante.

Nous avons aussi ouvert, grâce à l'association Mireille BONNET, notre centre de formation « HPS », certifié Qualiopi, après un travail exemplaire de Mesdames FOURMENT, GENTILHOMME et DAGUZAN.

Toutefois, l'association reste forte de ses services historiques qui, vous le verrez au fil de ce rapport, répondent aux nombreux défis imposés par une frange de la société en grande précarité.



J'apprécie particulièrement la représentation de la maison montrant l'ensemble des 11 services de l'association, car elle reflète parfaitement la mentalité que nous essayons, avec la Gouvernance et l'équipe de Direction, de prôner. Malgré un secteur aux activités engendrant parfois des situations compliquées, nous essayons de créer des conditions de travail qui permettent aux professionnels de se sentir soutenus autour d'un état d'esprit franc, sincère et respectueux. Nous formons régulièrement pour permettre aux salariés d'avoir « la boîte à outils nécessaire » et nous allons déployer les sources de communication en intra, notamment numérique.

À ce titre, je trouve le p'tit journal remarquablement fait (outil très cher à notre Président), qui relate la vie de l'association. Il est la marque de l'attention que nous portons aux professionnels qui, tous les jours, œuvrent à accompagner les plus démunis. Nous nous faisons forts de ne pas parler de Gestion de Ressource Humaine, mais bien de Gestion de la Richesse Humaine. Un immense merci à toutes les équipes.

Ce rapport est toujours d'une grande qualité, reposant sur un travail étroit entre les équipes du siège et les différents services. Il est le juste reflet des missions et actions menées. Vous y trouverez aussi les projets, menés en 2022 ou avant, qui continuent en 2023. Je pense aux locaux de la Table de Cana à Estagel, aux Pensions de Familles de Saint-Laurent de la Salanque et de Vernet-les-Bains, ou encore l'installation d'une Scierie à Caudiès de Fenouillet.

Je remercie vivement nos Autorités de Contrôle et de Tarification pour leur soutien indéfectible, ainsi que les nombreuses entreprises privées, associations ou encore institutionnels avec qui le travail au quotidien est un plaisir.

Mon immense gratitude à tous les bénévoles, les membres du CSE et du Conseil d'Administration pour leur implication sans faille à porter haut les valeurs de notre association, avec une mention spéciale, comme à l'accoutumée, pour Messieurs BONNEAU et DUBOIS, éclairés et éclairants.

LE MOT DU PRÉSIDENT, Monsieur René BONNEAU	P 2
LA PAROLE EST DONNÉE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL	P 4
SOLIDARITÉ PYRÉNÉES, QUI SOMMES-NOUS ?	
L'objet social	P 6
Les salariés	P 7
Les Autorités de Contrôle et de Tarification	P 8
Les établissements et services	P 9
Les lieux d'implantation et périmètre d'intervention	P 10
Les projets en cours... Où en sommes-nous ?	P 11
Services administratif et financier	P 12
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS MISSIONS	
Accueils de jour	P 13
Hébergement	P 33
Logement	P 53
Formation	P 83
Insertion	P 88
Santé	P 95
Accueil familles de détenus	P 107
Petite enfance – Enfance - Jeunesse	P 112
Lexique	P 131

L'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES est une association Loi 1901, qui a pour objet :

- D'apporter une aide matérielle, morale, administrative, éducative, à la formation et à la santé envers des personnes et des familles en situation de précarité ainsi que des familles et amis de personnes détenues. Elle doit leur permettre de stabiliser ou de recouvrer leur autonomie et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- De favoriser un accompagnement adapté à l'utilisateur pour son bien-être, tenant compte de son individualité, de ses besoins particuliers et/ou handicaps... dans une recherche globale, environnementale et humaine (famille, professionnels...). Cet objectif est soutenu par de la formation, de la prévention et de la sensibilisation.
- Gérer des structures d'accueil de l'enfance et des services nécessaires à leur coordination, structures largement ouvertes et adaptées à l'accueil des enfants en situation de difficultés motrices, mentales ou sensorielles (MMS).
- Proposer toute autre activité à caractère social, éducatif et culturel, et notamment la gestion des établissements ou services au sens de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les membres de l'association se réfèrent, chacun dans leurs actions, aux dispositions de la Charte de la Fondation Abbé Pierre et l'article 2 des statuts de la FRAMAFAD d'Occitanie.

Pour réaliser cet objet, l'association pourra, plus généralement :

- Faire, en France et à l'étranger, toutes opérations immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement des activités sociales ;

Pour réaliser cet objet, l'association pourra, notamment :

- Recourir à l'emprunt, au cautionnement simple ou hypothécaire, nécessaires à la réalisation de l'objet ;
- Éventuellement et exceptionnellement, procéder à l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à l'association, au moyen de vente, échange, apport ;
- Exercer, en application de l'article L442-7 du Code de Commerce, toutes activités économiques permettant d'atteindre l'objet ;
- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements industriels ou commerciaux, toutes usines, tous chantiers et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels, nécessaires à la réalisation de l'objet ;
- Obtenir ou acquérir tous brevets, licence, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays ;

L'association est constituée pour une durée illimitée.

3 561 heures
de bénévolat

À NOS BÉNÉVOLES

- Patrick, Mauricette, Pierre, Pierre-Jean, Jacques : Médecins bénévoles,
- Antonio : Agent d'accueil bénévole Boutique
- Carine, Daniel, Edmond, Marina, Martine, Sylvie, Dora, Etoile, Véronique, Charlyse, Sandrine, Daniel, Thierry, Nathalie, Rizlène, Valérie, Marina, Julie, Esra, Laetitia, Martine, Marylou, Isabelle, Josseline, Camille, Catherine, Stéphane, Anna, Julie, Lilou, Claudy, Suzanne : en tant qu'Accueillants du Mas Grando.

Formations pluriannuelles qualifiantes des salariés

- Educateur spécialisé 1 personne
- Moniteur éducateur 2 personnes
- Educateur jeune enfant 1 personne
- Chef de service 1 personne
- Maîtresse de maison 1 personne

Formations collectives

- Analyse des pratiques 21 personnes

Formations individuelles

20 personnes

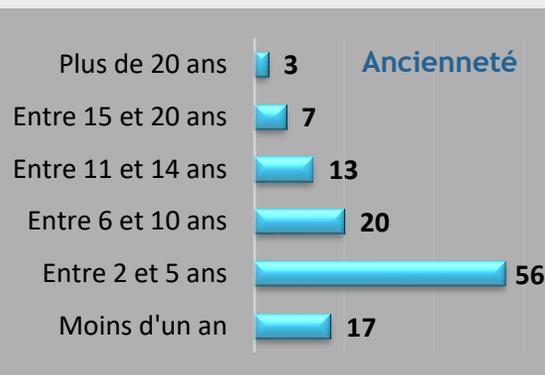
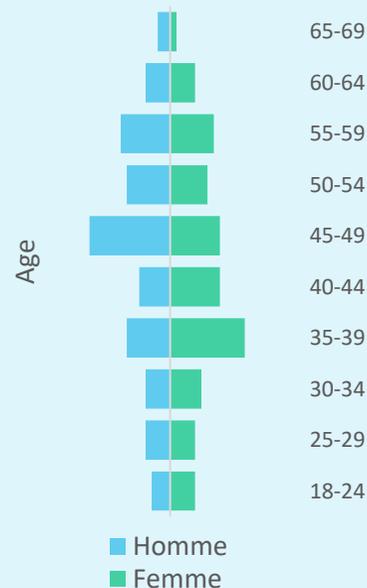
116 salariés

105,72 ETP

SOLIDARITÉ PYRÉNÉES

- 77 CDI
- 3 CDD
- 5 CUI PEC
- 26 CDDI
- 1 Adulte Relais
- 1 Contrat professionnel
- 3 Contrat d'apprentissage

Moyenne d'âge 44 ans



2 938 883 €

LES SUBVENTIONS

DDETS Pyrénées-Orientales	61,78 %
Conseil Départemental Pyrénées-Orientales	15,83 %
CAF Pyrénées-Orientales	7,60 %
Fondation Abbé Pierre	5,85 %
MÉTROPOLE	3,40 %
ARS	2,64 %
DDETS Ariège	0,69 %
DDTM	0,48 %
Mairie de Perpignan	0,43 %
CAF Ariège	0,40 %
MSA	0,19 %
Mairie de l'Hospitalet-Près-l'Andorre	0,14 %
Mairie de Mérens-les-Vals	0,14 %
DRAJES	0,14 %
FNASAT	0,10 %
CPAM	0,10 %
SPIP	0,10 %



santé
famille
retraite
services



1 762 227 €

LES DOTATIONS

DDETS	CHRS/CHU Saint-Joseph – Banyuls sur mer	30,63 %
DDETS	CHRS/CHU Mas Saint-Jacques - Perpignan	29,48 %
ARS	Lits Halte Soins Santé – Banyuls sur mer	25,28 %
DDETS	CHRS/CHU Étape Solidarité - Céret	14,61 %



01 Accueil de jour – PERPIGNAN

- ↳ Boutique Solidarité
- ↳ Domiciliation
- ↳ Santé
- ↳ Équipe Mobile de rue / Maraude Mixte
- ↳ Service Gens Du Voyage

02 Mas Saint Jacques – PERPIGNAN

- ↳ CHRS – CHRS d'urgence

03 Pôle Logement – PERPIGNAN

- ↳ InterMédiation Locative
- ↳ InterMédiation Locative Ukrainienne
- ↳ Accompagnement Vers et Dans le Logement
- ↳ Service de Lutte contre l'Habitat Indigne
- ↳ Service de lutte contre la cabanisation
- ↳ Médiation Santé / Sociale

04 La Table de Cana – COLLIOURE

- Entreprise d'insertion**
- ↳ Traiteur – Plateaux repas

05 Mas Grandó - PERPIGNAN

- ↳ Accueil des familles et des enfants de détenus bénéficiant d'un parloir au Centre Pénitentiaire



06 Saint-Joseph - BANYULS SUR MER

- ↳ CHU – CHRS – CHRS d'Urgence – Diffus
- ↳ Lits Halte Soins Santé

07 Étape Solidarité - CÉRET

- ↳ Accueil de jour
- ↳ Domiciliation
- ↳ CHRS d'urgence
- ↳ Pension de famille

08 TREMPLIN POUR L'EMPLOI

- ↳ Chantier d'insertion en espaces naturels
BOMPAS – CLAIRA – SALSÉS –
SAINT-HIPPOLYTE – SAINTE-MARIE – TORREILLES

**09 Maison des Cimes
L'HOSPITALET-PRÈS-L'ANDORRE**

- ↳ CHUD

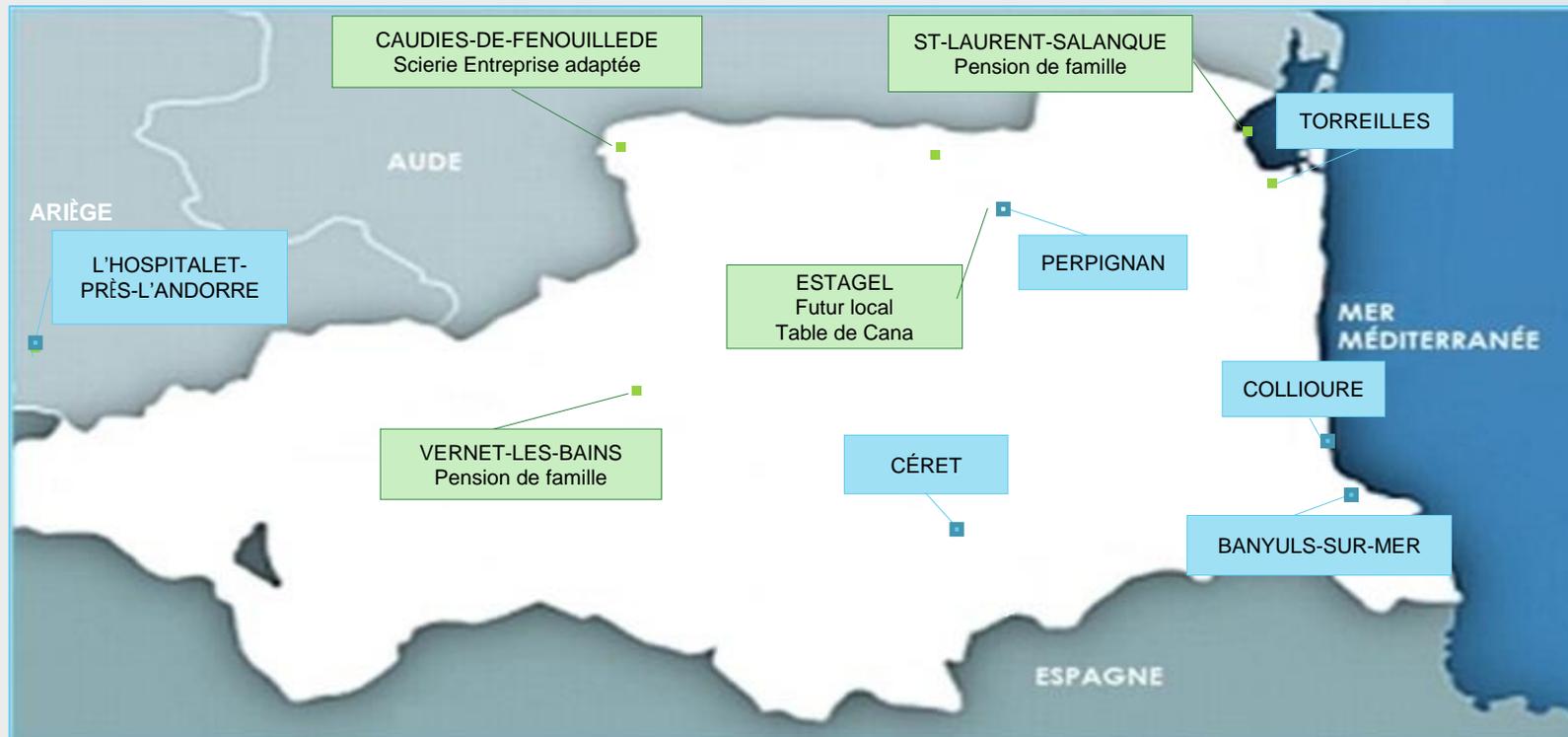
10 Pôle Enfance- PERPIGNAN

- ↳ Micro-Crèche La Barbotine
- ↳ Crèche Multi-Accueil La Toupie
- ↳ Pôle Ressource Handicap Hand'Avant 66

11 Centre de formation - PERPIGNAN

- ↳ HPS Formation

Une association présente sur l'ensemble du Département
qui a accompagné 5 000 personnes dans ses établissements tout au long de l'année.



-  Projets en cours
-  Lieux d'implantation
-  Périmètre d'intervention

LA PENSION DE FAMILLE SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE



Les travaux
avancent.... Nous
devrions être
opérationnels en
début d'été !



LA PENSION DE FAMILLE VERNET-LES-BAINS

Le bail emphytéotique avec Trois
Moulins Habitat (groupe Polylogis) a
été signé en décembre 2022.
Entrée effective au 1^{er} janvier 2024 !



LA TABLE DE CANA ESTAGEL



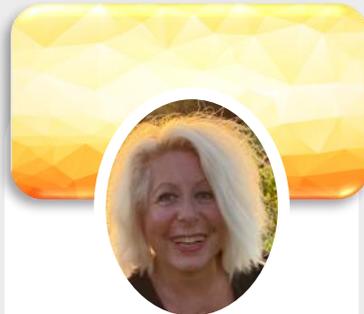
Les travaux à Estagel ont démarré
fin janvier 2023. Normalement, nous
devrions recevoir les locaux au 1^{er} juillet
prochain.



• DANS CE BUREAU •
— ON EST HEUREUX —
ON S'ENTRAIDE
... ON SE RESPECTE...
ON FAIT DU
TRAVAIL D'ÉQUIPE



CAVAILHES-ROUX Laurent
Directeur Général



GAILLARDE Anne-Marie
Assistante de Direction



STROBEL Erika
Secrétaire



BARRERA Barbara
Apprentie
Secrétaire - Comptable



BLANCO Julien
Comptable / RH



ROSE Delphine
Aide - Comptable / RH



DALMAU Christine
Comptable



ROCHARD Robert
Aide-Comptable

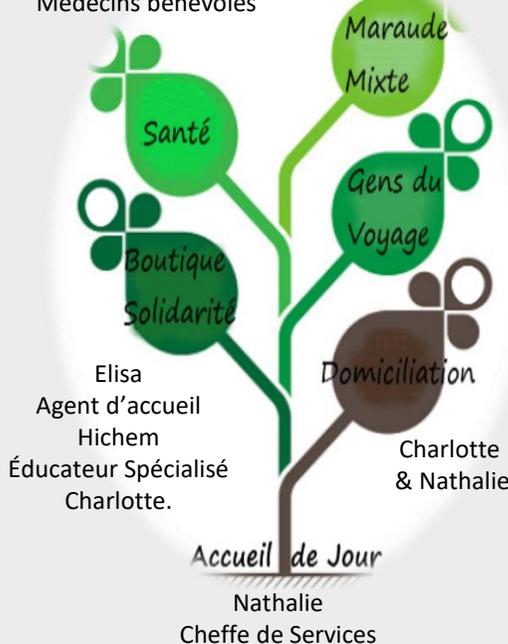
L'Accueil de Jour de Perpignan regroupe plusieurs services avec, en 2022, des équipes composées de 13 professionnels médico-sociaux, soit 4 bénévoles et 9 salariés, pour un total de 8 ETP, exerçant de manière fixe, sans rendez-vous (du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h) et sur rendez-vous (de 14h à 17h).

Patrick, Jacques,
Mauricette & Pierre-Jean
Médecins bénévoles

Arantxa, Myriam
Marianne & Loïc
Éducateurs Spécialisés



Perrine & Charlotte
Éducatrices Spécialisées



Avec pour axes d'actions



L'ACCUEIL DE JOUR DE PERPIGNAN SERVICES ET PROFESSIONNELS EN VALEURS QUALITATIVES

« Une vie, en ce lieu, « Boutique Solidarité », où le soleil brille, les sourires se ravivent, où les paroles sont sans flatterie ni idolâtrie pour reconnaître la valeur de nos présences »
Petit mot anonyme laissé dans la boîte aux lettres, 2022.

Et, sur différentes périodes ponctuées sur l'année, le précieux soutien complémentaire de personnes accueillies participantes, professionnelles ou en voie de l'être :

Antonio, Medhi, Kamel, Ahmed, Abdelaq, Sara, Margot, Jean-Michel, Mekki, David, Jonathan, Nasser, Sokaïna, Jean, Houssein, Jan, Houcine, Samir, Mané, Roberto, Kader, Roïman, Chellil, Mika, Tahar, Bart, Marc, Camel, Fatia, Lydia, Jul, Jawad, Jean-Philippe - Accueillis bénévoles permanents, Mohamed, Myros, Léa et Marina - Agents d'accueil, Damien, Michel, Ludovic et Gabriel - Agents de maintenance, Sabrina/Marianna/Karen/Pressilia - Agents d'entretien, Mohamad - Informaticien, Cathy et Sophie - IDE Santé Publique, Yamna - CESF, Myriam - Stagiaire DEES, Valentin - Visiteur apprenant DEES, Nathalie, Christine, Sylvie, Karine, Maëva, Alizée, Naomie, Romain - Visiteurs apprenants DEIDE, Visiteurs apprenants DEES - IRTS 66/Catalogne, Visiteurs apprenants DEME - La Rouatière Caroline et Sandie/Catherine - Pôle Emploi, Bertille - FFSS, Hakim, Arnaud et Sonia - EMH, Thierry, Alex, Guillaume, Olivier, Nicolas et Isabelle - EMPP, Florian, Adeline, Mickael, Adeline, Julie et Marion- CAARUD, Julian et Marilyn - SMIT, Elsa - AAF, Laurence, Pascal, Anaïs et Lorie - CLAT.

Recevez ici nos sincères remerciements.

Le retour d'Arantxa et d'Hichem

Très attendu par l'ensemble des personnes accueillies ainsi que par l'équipe, le retour à mi-temps d'Hichem et d'Arantxa sur leur poste a marqué positivement les cœurs de chacun sur cette année 2022. Retrouvailles partagées 😊

« Le travail évaluatif met en relief des prestations de grande qualité, des pratiques professionnelles attentives au bien-être physique et psychique pour chaque personne accueillie à l'Accueil de Jour. Les obligations légales et réglementaires comme la Charte Nationale des Boutiques Solidarité, les RGPD et RBPP sont respectées ». Évaluation externe, Oct,19.

En 2022 (254 jours ouvrés), les finalités du travail médico-social demeurent l'accueil, le soutien, l'accompagnement des personnes aux profils pluriels toujours croissants. En effet, à la différence des pratiques usuelles, professionnels et personnes accompagnées se sont approchés depuis 2 ans différemment, communément, vivant les mêmes contraintes. Et si ces dernières n'ont fait que s'accroître, elles ont posé des actes (ci-dessous), reconnectant, travaillant ensemble le fondement de leur interaction : le lien et sens social.

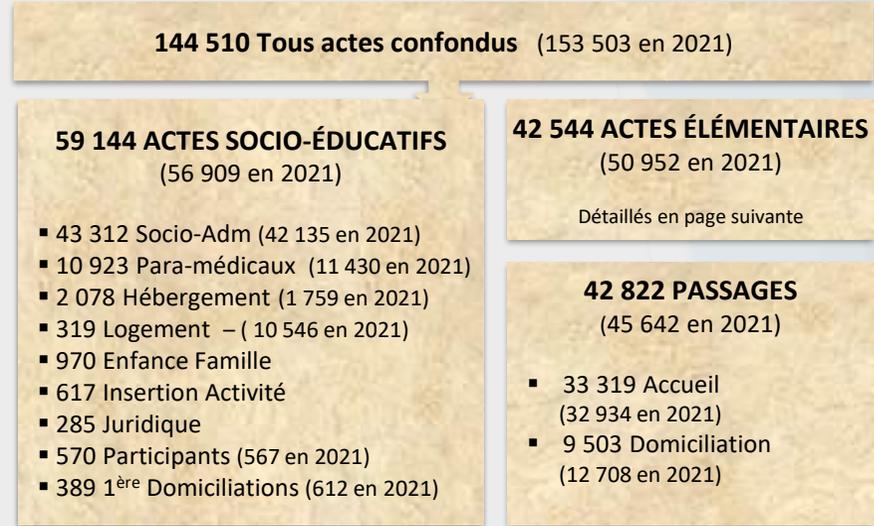
Sur le terrain, les professionnels de la manière suivante :

❖ Pour les services Équipe Mobile de Rue Maraude Mixte et Gens du Voyage, de 9 h à 17 h, en pratiquant l'aller vers des personnes, familles, jeunes, enfants éloignés des dispositifs de droit commun afin de répondre à l'isolement, à travers la pratique de visites à domicile ou encore d'« accueils mobiles » sur tous sites concernés (espace public, squats, campements illicites, aires aménagées, habitats indignes et/ou cabanisés). Le cheminement parcouru avec les personnes va de l'écoute, la veille élémentaire, l'orientation, la médiation à l'accompagnement global qu'il soit avec des partenaires extérieurs ou non, sur sites et dans les bureaux dédiés.

❖ Pour celui de la domiciliation, son accès (demande de renouvellement et courriers) est proposé les lundis, mercredis et vendredis de 11 h à 12 h pour le bénéficiaire de retirer son courrier, prolonger sa durée si justifiée et possible... Il ne se représente donc pas comme un simple guichet, mais bien comme un service permettant d'être soutenu dans les rouages administratifs mais également et surtout dans ses droits et devoirs.

❖ Pour la Boutique Solidarité et la Santé, tous les matins des lundis et vendredis, de 8 h 30 à 11 h, l'accueil s'ouvre sans condition, de manière anonyme, avec écoute si souhaité. Chacun.e est bienvenu, libre d'aller et venir dans l'espace extérieur de la structure, disposant gratuitement de collations et boissons chaudes ; sur inscription permise et possible dès lors qu'il.elle souhaite bénéficier d'une consultation médicale, d'une douche, de l'accès aux sanitaires, à la bagagerie ou encore la laverie. Les participations collectives et individuelles sont, quant à elles, en après-midis.

L'ambition de tous les professionnels intervenant sur l'Accueil de Jour de Perpignan est d'apporter, par un précieux maillage du territoire, une première réponse de qualité et adaptée à l'urgence de la demande, en permettant à la personne de trouver, dans la durée, l'orientation ou l'accompagnement utile et nécessaire à l'évolution positive de sa situation.



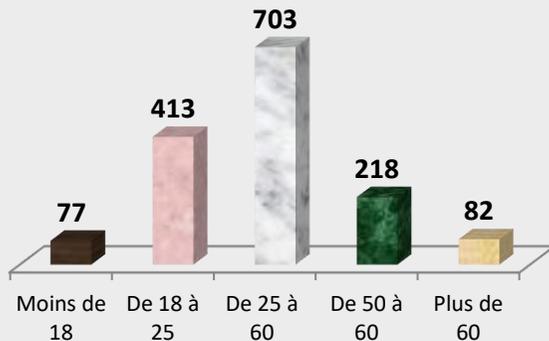
✚ Globalement, en 1^{ère} lecture, est certes constatée une variation à la baisse d'environ 6 % puisque, en opposition directe avec les pratiques de 1^{ères} nécessités exercées quasi-essentiellement jusqu'alors, depuis 2 ans (Covid-19) ; d'où notamment une diminution franche des services élémentaires (-16 %). Cependant, cette dernière est corrélative aux multiples problématiques exacerbées par la crise sanitaire, notamment celle économique avec l'inflation des prix. Ces problématiques ont en effet induit une augmentation considérable du nombre de personnes en situation de précarité, avec donc un partage amplifié des stocks de la Banque Alimentaire, eux-mêmes réduits, et par conséquent, imposant une restriction des critères, une priorisation des urgences, en délivrant à celles essentiellement sans ressource.

✚ Aussi, en 2^{nde} lecture, est relevée, comparativement aux périodes « classiques », une augmentation nette des actes élémentaires et sociaux (+26 %), voire franche pour ces derniers (+51 %) du fait de leur diversification amenant les professionnels à réaliser des missions non premières telles que celles liées à l'isolement numérique, en logement ou encore judiciaire/pénitentiaire.

Travailler ensemble, réagir différemment et rapidement est autant compliqué, surtout en l'état actuel, qu'indispensable. L'Accueil de Jour facilite l'accompagnement des personnes sans le compliquer, ne constituant en aucun cas une étape supplémentaire imposée. De même, la stabilité de l'interlocuteur est toujours privilégiée avec, dans certaines situations, la nécessité de plusieurs rencontres à plus ou moins long terme. Et si les personnes accueillantes et accueillies veulent ainsi parvenir à une vision et une action partagées, elles doivent être en dialogue et se référer aux impératifs de responsabilité éthique et altruiste, d'autant plus nécessaires en contexte d'instabilités et d'incertitudes. Tous ne sont donc pas enclins à se confier, partager, re-cheminer dans les rouages administratifs qui épuisent, se complexifient ...

Pour autant, par principe de prévention, 1 493 personnes (1 054 Hommes et 439 Femmes) ont bénéficié sur 2022 d'une attention toute particulière puisque nouvellement arrivantes et en haut nombre : multipliées par 3 comparativement à 2021 (533 personnes soit 416 Hommes + 117 Femmes), Elles ont pour caractéristiques globales suivantes :

Répartition par tranche d'âge (1 493)



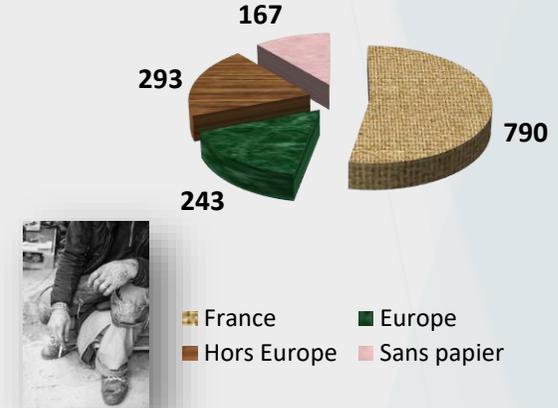
- ✓ 47 % des personnes sont âgées de 25 à 50 ans contre 49 % en 2021,
- ✓ 33 % ont moins de 25 ans contre 29 % en 2021,
- ✓ 20 % ont plus de 50 ans contre 22 % en 2021.

Conditions d'habitat (1 493)

Logement (Privé/Social)	131
Sans logement (CHRS/Tiers/Hôtel/Médical/Prison)	273
Habitat inadéquat/précaire (Cabanisation/Indignité)	47
Sans abri (CHU/Espace public)	785
Habitat mobile permanent (+ de 6 mois)	89
Inconnu	168

- ✓ 80 % des personnes sont dépourvues d'habitat stable contre 79 % en 2021,
- ✓ 9 % (contre 15 % en 2021) sont en habitat fixe, mais majoritairement pourvus de problématiques personnelles (psychiques) et/ou environnementales (habitat indigne, résidence mobile terrestre).

Origine territoriale (1 493)



- ✓ 53 % des personnes ne sont pas étrangères contre 55 % en 2021,
- ✓ 47 % sont étrangères (contre 45 % en 2021) dont 11 % en situation irrégulière (Pays de Maghreb majoritairement).

Le profil type qui se décline est une personne âgée de moins de 50 ans (80 % contre 78% en 2021), aux conditions d'habitats inadéquates (62 % contre 49 % en 2021) et de nationalité française (53 % contre 55 % en 2021). Ce dernier indicateur en diminution s'explique notamment, par l'assouplissement en 2022 des restrictions sanitaires avec la réouverture des frontières et donc par des vagues successives de migrants des pays du Maghreb majoritairement jeunes d'une part, et, par l'accueil des déplacés ukrainiens d'autre part. Le nombre d'hommes reste majoritaire (71 %), mais en diminution (78 % en 2021) ; la post crise sanitaire rendant davantage visible le nombre de femmes nouvellement arrivantes (+7 %). Enfin, les « nouveaux visages » de la précarité ne font qu'augmenter (travailleurs pauvres, personnes âgées ou isolées en situation de handicap, en souffrance psychique, en habitat indigne, jeunes et familles), le taux d'évolution de personnes fragilisées nouvellement arrivantes étant de +180 % comparativement à 2021.

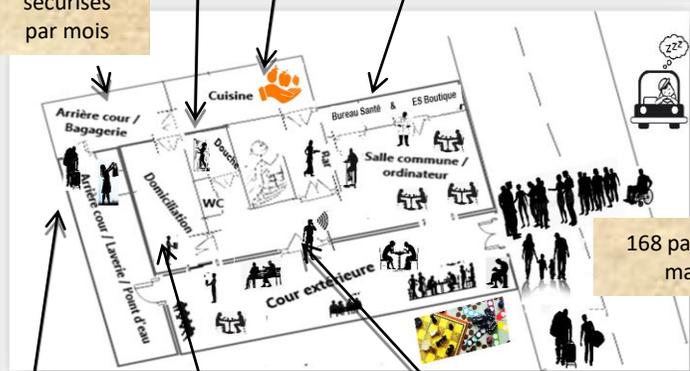
Au RDC : Qu'il ou elle soit catégorisé.e sans abri, en urgence, en hébergement, en logement, du voyage, d'ailleurs, d'ici, de passage, pour un temps, longtemps, en souffrance, sans papier, sans difficulté... Il ou elle, accompagné.e ou non, est accueilli.e, sans intrusion ni obligation, à son rythme, avec le bénéfice si souhaité de pouvoir prendre soin de soi, se doucher, laver son linge, poser sa valise, se restaurer d'un petit déjeuner, bénéficier d'une consultation médicale, ou encore, si possible et besoin, être domicilié.e. Soit en moyenne :

118 collations, 15 tickets repas/services et 12 colis alimentaires distribués par jour grâce à la Banque Alimentaire, la FAP, les Sœurs de la Charité et la Croix Rouge

43 actes para/médicaux journaliers réalisés en interne (Médecins, Caarud, Empp, Emh, Aaf, Clat, Smit, Infirmières), et/ou en externe, avec pour problématiques majeures celles dentaires, psychosomatiques, addictives et dermatologiques.

8 douches journalières

44 bagages sécurisés par mois



168 passages en matinée

2 à 3 machines à laver journalières

1 155 ménages domiciliés en file active avec 481 ED au 31/12/22.

5 à 6 appels 115 journaliers

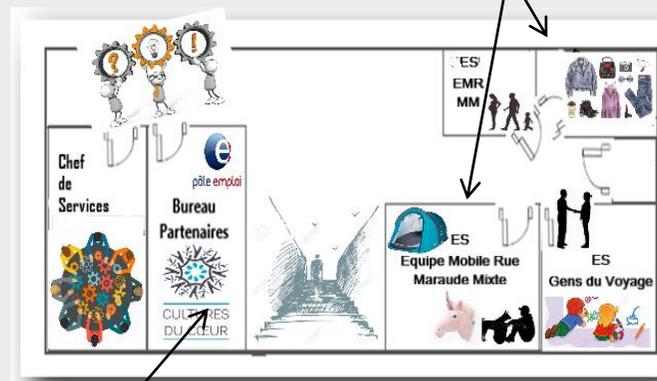
5 bagages, douches, laveries en moyenne refusés en période de grand flux, estivale, de CHUS saturés, En moyenne 5 à 6 refus journaliers de nouvelles élections (500 ED nécessitant 1 ETP), avec de fait l'engrenage de coupures de droits et de mises à la rue.

L'ACCUEIL DE JOUR DE PERPIGNAN

FONDAMENTAUX ÉLÉMENTAIRES, SOCIO-ADMINISTRATIFS ET SANITAIRES

A l'étage : Au-delà des services élémentaires, l'Accueil de Jour constitue une activité à part entière qui regroupe les fonctions d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'orientation. Regroupant une première ligne d'intervenants sociaux coordonnés en transversalité avec ceux des services Boutique/Santé/Domiciliation, les équipes mobiles (Gens du Voyage et De rue/Maraude Mixte) permettent de maintenir une veille sociale et sanitaire, de poser un état des lieux de la situation avec la personne concernée, de la renseigner sur ses droits, de s'assurer de l'ouverture de ceux-ci et de la guider quant aux démarches à entreprendre ou aux personnes à rencontrer.

750 personnes accompagnées (672 adultes + 78 mineurs) en situation de sans-abrisme (espace public, urgence, squat, voiture, cabanon, habitat indigne) bénéficiant de veilles, médiations, accompagnements sociaux, sanitaires, élémentaires. Dont, dans le cadre de la mesure Maraude Mixte, 16 familles (21 adultes + 42 enfants) et 41 jeunes en sortie sèche.



2 402 distributions de vêtements (2 110) et de matériels (292) grâce aux dons de citoyens ou partenaires précieux que nous remercions ici très chaleureusement : Emmaüs, Décathlon, SNCF, CAF, Bibliothèque/CCAS de Saleilles.

Culture et Emploi, Réelle plus-value donnant du souffle et du scellement pour le bénéfice des personnes (617 actes) mais aussi pour les professionnels de terrain. Recevez ici nos sincères remerciements.

285 ménages, soit 704 personnes (391 adultes + 313 enfants), en habitat mobile terrestre permanent accompagnées de manière individuelle et collective sur tout le département pour le maintien/l'accès à tous les droits citoyens et sociaux dont ASLL, Santé, Insertion professionnelle, Soutien à la parentalité, Défragmentation, Médiation, et Budget.

Entre 5 et 8 demandes journalières non contentées en termes de chaussures, sous vêtements et tentes (période estivale et hivernale), Pénurie de stationnements / hébergements pérennes, Absence de dispositifs adaptés (Bas Seuil, Jeunes 18/25 ans, Terrains familiaux), Temps d'attente pour un entretien de pré-admission d'environ 6 mois en IML, de 1,5 ans en Maison Relais.

Le service **Équipe Mobile de Rue (EMR)** de l'association Solidarité Pyrénées fut créé en 1996 afin d'œuvrer auprès d'un public en situation de fragilité et grande précarité dans une démarche de non-abandon. L'essence même de cette équipe est basée sur une dynamique « d'aller vers » les personnes sans logement et qui ne formulent pas, peu ou plus de demandes auprès des structures sociales ou des associations.

L'équipe se déplace vers leurs différents lieux de vie (rue, squat, caravane...) pour créer des liens et des repères forts. Elle peut répondre aux situations de danger (urgence sanitaire, climatique, besoins de base, violence...). Cet ancrage sert de base aussi, à l'essor d'un nouveau projet de vie par l'évaluation de leur situation, l'analyse et la hiérarchisation des problématiques ainsi que leur traitement, tout en respectant la demande et le rythme de chaque individu.

Les travailleurs sociaux créent ainsi une passerelle temporaire entre le droit commun et la rue. La durée de l'accompagnement n'est définie qu'en fonction de l'évolution et des ressources des personnes. En effet, cette aide peut intervenir parfois, jusqu'au décès de la personne.

La notion « d'aller vers » favorise le passage au droit commun sans se substituer aux mécanismes sociaux existants. Il approfondit et s'intègre dans un lien partenarial sans lequel ce travail ne pourrait être possible.

L'EMR constate que les dispositifs actuels ont besoin de réfléchir ensemble, afin de trouver une réponse d'hébergement, type « bas seuil » pour les personnes dont les pathologies où les comportements ne permettent pas un accueil normalisé en collectif et pour lesquelles la rue devient dès lors, la seule solution.

En 2022, **Arantxa/Myriam, Mariane & Loïc**
4 Éducateurs Spécialisés composent l'Équipe.



Exerçant **du Lundi au Vendredi de 9 h à 17 h** :

- **Soit intra-muros** afin de proposer un accompagnement social personnalisé
- **Soit extra-muros**, et ce principalement sur la ville de **Perpignan et sa couronne**.

Elle peut se déplacer de manière ponctuelle sur **l'ensemble du département** si une situation préoccupante lui est signalée via le 115, les partenaires ou les citoyens.

141
Personnes
accompagnées en 2022

505
Nouvelles personnes
rencontrées

3 750
Dons élémentaires

208
Signalements

12 882
Actes socio-éducatifs

10
Personnes décédées



Document de référence

Maraudes mixtes

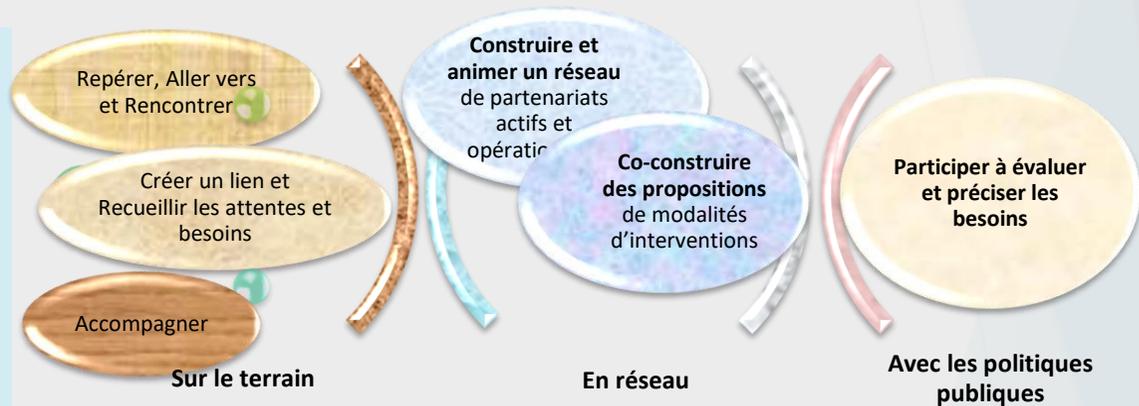
2019

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en date du 1^{er} Novembre 2019 a permis, en collaboration avec la préfecture des Pyrénées orientales et le Conseil Départemental, la création de la mesure dite « **Maraude Mixte** ». Depuis Juin 2022, un poste a été pérennisé à temps plein pour permettre une prise en charge spécifique et dédiée.

Il s'agit d'une part de garantir les droits fondamentaux des familles et des enfants en situation de grande précarité, et d'autre part, d'éviter l'arrêt brutal des accompagnements des jeunes majeurs (18/21 ans) sortants des dispositifs d'aide sociale à l'enfance. A travers son intervention de proximité et la connaissance du terrain, la Maraude Mixte instaure un lien de confiance et pose les fondements de l'accompagnement renforcé et complémentaire à l'ensemble d'acteurs de terrain concernés

Néanmoins, la problématique d'hébergement / accueil spécifique au jeune public reste persistante. Il s'agit en effet, de jeunes peu formés, présentant souvent une grande fragilité, des traumatismes et des troubles qui rendent difficile leur autonomisation. Leur apprentissage des codes sociaux est encore en construction. Des accueils de jours spécifiques et des collectifs d'hébergement réduits où en diffus, semblent plus adaptés que les Centres d'hébergement d'urgence proposés à ce jour par défaut. Le travail auprès de ce public répond à des besoins et des demandes adaptés à chacun. Dans ce contexte, les accompagnements peuvent être séquentiels.

En ce qui concerne les familles, l'équipe oriente vers une réponse aux besoins spécifiques des enfants sans se substituer aux parents comme notamment de l'aide à la scolarisation, de la vêtue, de la nourriture, un accès aux vaccinations, du lien avec la PMI... Un accompagnement administratif et d'aide à l'insertion par le logement et par l'emploi est également proposé lorsque cela semble opportun. Les missions principales consistent à :



La première partie de l'année 2022 a permis de faire un état des lieux des différents intervenants « mobiles » auprès des jeunes 12/21 ans, tels que le Service de Prévention Spécialisée, la Mission Locale Jeunesse et l'ADEPAPE. Cela a mis en exergue le manque de relation et de communication entre les différents acteurs. Face à ce constat, des réunions plénières se sont organisées ayant pour objectifs d'échanger sur nos pratiques, construire des modalités d'accompagnement, préciser nos lieux d'intervention et proposer des perspectives d'évolution.

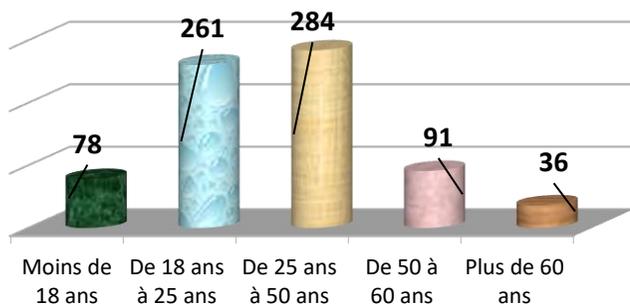
L'Équipe reste convaincue de l'importance du maintien de l'action sur le territoire, avec en nécessité la mise en place de réunions de pilotage.

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, les professionnels de l'Équipe Mobile de Rue sont intervenus auprès de 750 personnes, dont 62 adultes et 36 enfants ukrainiens. Parmi elles (750), on compte :

- ❖ 141 personnes accompagnées en file active soit depuis plus d'1 an,
- ❖ 505 personnes nouvellement arrivantes,
- ❖ 104 personnes, soit 16 familles (21 adultes + 42 enfants) et 41 jeunes en sortie sèche, dans le cadre de la mesure Maraude Mixte,

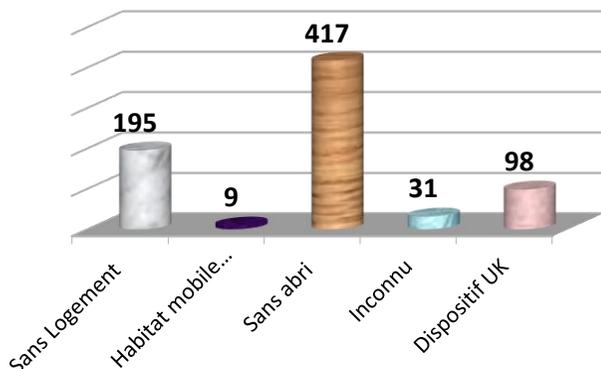
La typologie du public global se compose comme suit :

Répartition par tranche d'âge (750)



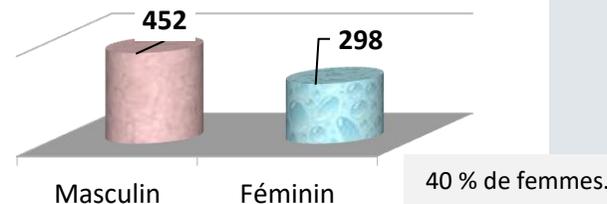
- ✓ 30 % des personnes sont âgées de 25 à 50 ans,
- ✓ 45 % ont moins de 25 ans dont 10% de mineurs,
- ✓ 17 % ont plus de 50 ans.

Répartition par conditions d'habitat (750)

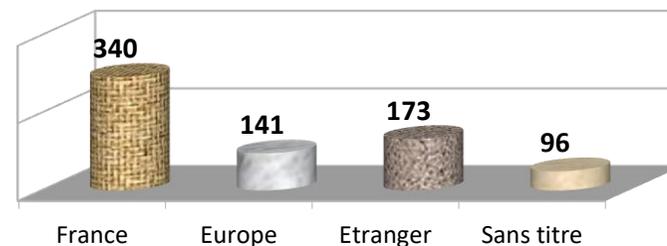


- ✓ 83% des personnes sont dépourvues d'habitat stable,
- ✓ 13% bénéficient d'un dispositif pérenne, sécurisé et adapté.

Répartition par sexe (750)



Répartition par origine géographique (750)



- ✓ 45 % des personnes ne sont pas étrangères,
- ✓ 55 % sont étrangères dont 13 % en situation irrégulière (Pays de l'Est et du Maghreb majoritairement).

Sur le 2^{ème} trimestre de l'année 2022, le déplacement de ménages ukrainiens a induit pour l'EMR un « nouveau » profil d'interventions en assurant leur accueil et leur sécurisation au « Seuil DA ». Cependant, cette évolution n'est pas uniquement inhérente à la guerre russo-ukrainienne. En effet, des flux migratoires ont été constatés, avec donc, de manière lissée sur l'année 2022, un profil type qui se décline : une personne jeune (45%) majoritairement majeur (35%), dépourvues d'habitat stable (83%), d'origine étrangère (55%). Ainsi, est constaté un changement de profil des personnes jusqu'alors accompagnées avec une « spécialisation » maraude mixte, à destination de jeunes en situation de sortie sèche, qui, avec la pénurie de dispositif adapté, l'absence de ressources, le non souhait d'être sur du collectif CHU/CHRS, le manque de qualification, l'absence de mobilité, sont rencontrés sur l'espace public en conditions de survies multiples, et donc accompagnés par l'EMR.

En ce qui concerne les personnes âgées de plus de 50 ans (17%), considérant une espérance de vie moyenne des personnes SDF en France de 48 ans, des fragilités somatiques, psychologiques et cognitives s'aggravant avec le temps, de l'inadéquation de leurs profils en structures existantes, demeure la nécessité de mettre en place des dispositifs Bas Seuil sur les Pyrénées-Orientales.

Suite à l'instauration d'une relation avec les personnes rencontrées à travers la démarche « d'aller vers », l'EMR est en capacité de proposer un accompagnement global ; l'objectif étant un accès aux droits communs et une régularisation de la situation administrative.

La crise sanitaire de la Covid a amplifié les problématiques somatiques et psychologiques du public rencontré. Pour répondre à cette augmentation, l'EMR a renforcé sa collaboration avec l'IDE Santé Publique de l'association Solidarité Pyrénées, permettant une coordination et une planification de l'accès aux soins.

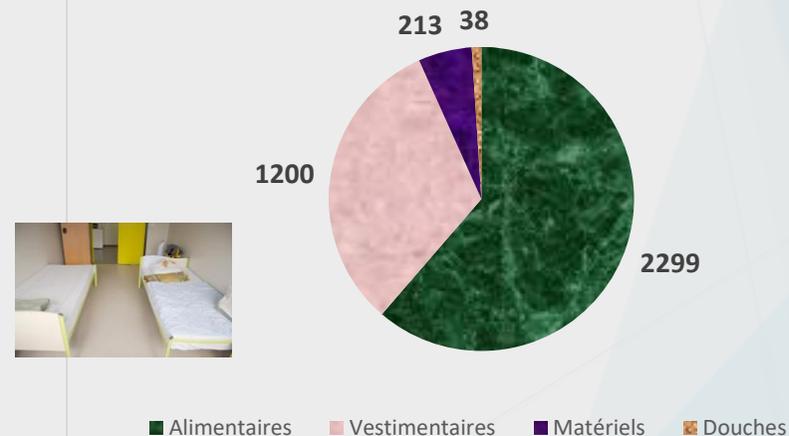
De plus, des maraudes communes avec l'EMPP sont réalisées pour leur permettre un repérage plus précis des situations en souffrance mentale.

Les différents actes professionnels réalisés de manière cumulative auprès des publics se décomposent comme suit :



L'association donne toujours plus, et ce grâce à **Décathlon, Emmaüs, la SNCF, la Banque Alimentaire et la Fondation Abbé Pierre**. L'EMR apporte une attention toute particulière à entretenir et consolider son réseau partenarial. Cette collaboration, indispensable pour répondre aux besoins des personnes, a permis la distribution de **3 712 dons matériels, vestimentaires et alimentaires** ainsi que le bénéfice de **38 douches** dans les locaux de la Boutique Solidarité de Perpignan :

Répartition par actes élémentaires (3 750)



Les places médiateurs : Dans le cadre de ses missions de maraude, l'EMR peut bénéficier de places médiateurs.

Ce dispositif permet de proposer une place d'hébergement d'urgence et une mise à l'abri rapide et immédiate au moment où la plateforme 115 est saturée. Pour 2022 : 35 personnes orientées au MSJ

En continuité des années précédentes, les professionnels de l'Équipe Mobile de rue veillent à maintenir et développer un réseau de qualité avec pour partenaires principaux :

- Etatiques : Préfecture, DDETS, DSDEN CASNAV, SIAO, 115, Mairies ,
- Institutionnels : CD/MSP, CAF, Pôle Emploi, CPAM, PASS,
- Associatifs : ACAL, Croix-Rouge, Banque Alimentaire, CAARUD,
- Donateurs : Emmaüs, Décathlon, SNCF.

Le contraire de la misère ce n'est pas la richesse. Le contraire de la misère, c'est le partage.



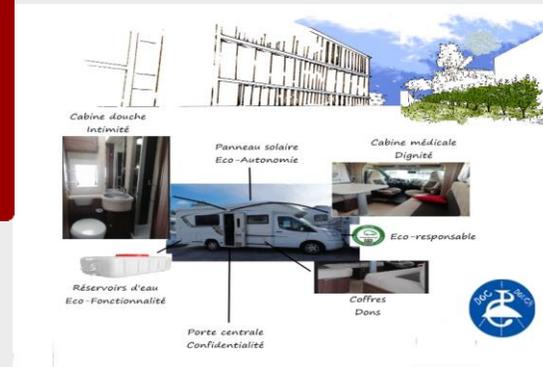
Abbé Pierre

www.citation-celebre.com

Depuis le début de l'année, l'EMR a renforcé le travail partenarial :

Avec le service social de la maison d'arrêt de Perpignan pour garantir la continuité de l'accompagnement social global au cours de l'incarcération et préparer la sortie.

Depuis les années 95, l'Équipe Mobile de Rue intervient auprès des personnes, familles, jeunes et enfants les plus isolés. Il y a environ 3 ans, nous avons eu pour idée de leur permettre un accès à une douche et une consultation médicale dignes. Nous sommes en 2022, ces personnes sont bien présentes en cette période si singulière, augmentent et ce même si elles travaillent. Elles n'ont aucune possibilité de se doucher ni de prendre soin de soi, consulter un médecin. L'Équipe Mobile de Rue a pour projet d'acquiescer et aménager un camping-car sanitaire mobile équipé d'un cabinet médical et d'une cabine douche pour permettre un accès à l'hygiène et aux soins pour toute personne éloignée des dispositifs, dès cette nouvelle année 2023.



Notre participation à l'appel à projet de **Donnez.org**, **Mécénat 66** et **Emmaüs Catalogne**

De juin à octobre 2022, nous avons participé à l'appel à projet sur la plateforme **Donnez.org**, pour permettre de mener à bien ce projet solidaire, social et environnemental. Après une sélection rigoureuse, nous avons été retenus parmi les 500 projets en lice. In fine, nous avons remporté le premier prix d'une valeur de 150 000 euros de dons de produits pour assurer le fonctionnement du dispositif DOC I DOUCH.

En novembre 2022, nous avons pitché le projet à la CCI de Perpignan devant les contributeurs de **Mécénat 66**, qui, touchés par l'action, ont fait don de 25 800 €.

Enfin, tout récemment, janvier 2023, le Conseil d'Administration d'Emmaüs Catalogne a décidé de nous offrir ses recettes lors d'une journée dédiée, en cours de planification.

Au nom des futurs bénéficiaires, nous vous présentons ici à vous tous nos sincères remerciements et chaleureuse gratitude.



Le service des Gens Du Voyage est composé de deux Éducatrices Spécialisées (1,5 ETP). L'IDE de l'association, intervenant sur le volet prévention, mène aussi des actions et des accompagnements sur le service.

Le service continue de travailler en étroite collaboration avec l'IDE de l'association. Ainsi, certaines actions de prévention santé se pérennisent, d'autres continuent à se développer ; l'IDE permettant une meilleure coordination entre les professionnels de santé dans certains accompagnements collectifs et individuels.

Afin d'établir et de maintenir la relation avec ce public, il est nécessaire d'aller à sa rencontre, et ce, de manière régulière. Se montrer présent permet de faciliter la relation de confiance et de pouvoir aborder, par la suite, des thématiques plus personnelles telles que la santé, la scolarité, les difficultés personnelles rencontrées...

Par ailleurs, pour certaines personnes en situation de handicap et/ou pour les personnes vieillissantes, il est fondamental de maintenir le contact sur leur lieu de vie.

Si besoin, des accompagnements physiques sont aussi possibles afin de soutenir les Gens Du Voyage dans leurs problématiques quotidiennes en mobilisant les compétences de chacun, tout en s'appuyant sur le réseau associatif et les partenaires institutionnels.

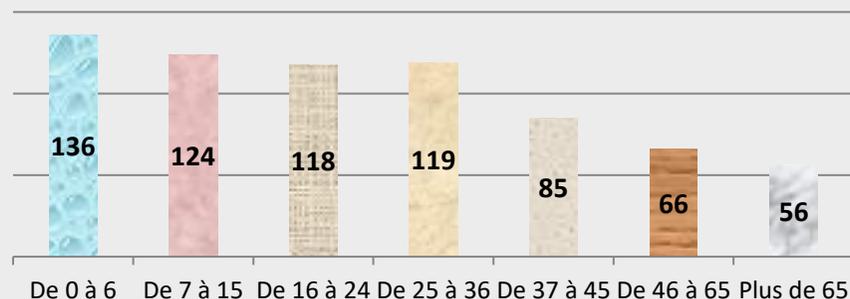


Des entretiens plus administratifs peuvent s'opérer dans les locaux de la Boutique Solidarité. La disposition du bureau d'accueil a été repensée, avec la création d'un espace dédié aux enfants. Ainsi, eux aussi sont accueillis à part entière. Les parents ont ainsi l'esprit libre pour accomplir leurs formalités administratives et évitent qu'ils ne laissent aux enfants un écran de téléphone en guise de « baby-sitter ».

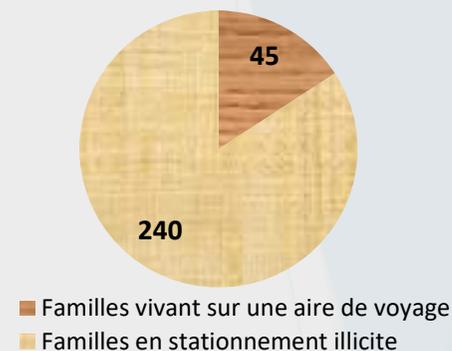
En 2022, 285 familles ont été accompagnées, soit 704 personnes (dont 44 adultes nouvellement arrivants /22 Hommes + 22 Femmes), se répartissant comme suit :



Répartition par tranche d'âge (704)



Répartition par site (285)

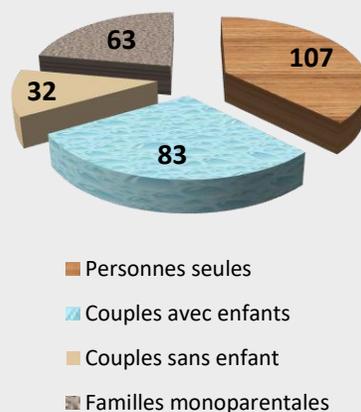


Les chiffres continuent à montrer une augmentation des personnes de plus de 60 ans, une sur-représentation des jeunes et surtout une sous-représentation des seniors, correspondant aux résultats de l'une des études globales sur la population des Gens du Voyage en France (INPES 1999/2000) selon laquelle leur espérance de vie est de 15 années inférieure à la moyenne nationale.

Un nombre important de couples (41 %) ont au moins 3 enfants à charge, et la majorité des personnes accompagnées restent des personnes seules.

Ces chiffres diffèrent peu de ceux de l'an dernier.

Situation Familiale (285)



Plus des $\frac{3}{4}$ des personnes accompagnées vivent en terrain illicite, subissant la pénurie dans le département d'aires de voyages, de terrains familiaux ou de logements adaptés. Sans accompagnement de la part de Solidarité Pyrénées, un grand nombre de voyageurs se retrouverait totalement exclu du droit commun, ce qui explique une vigilance accrue de ces personnes. Cependant, en cas de situation complexe pour des voyageurs qui sont sur des aires d'accueil, Solidarité Pyrénées a la légitimité et le savoir-faire pour intervenir.

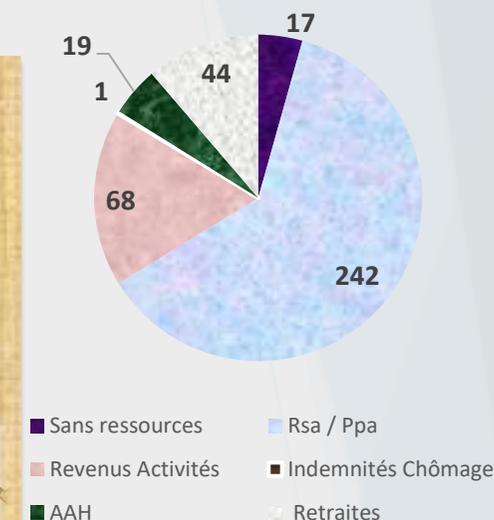
Pour l'année 2022, 87 places étaient disponibles sur les 270 prévues par le Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026 [260 / Aires Permanentes et d'Accueil (APA) + 10 / Aire Permanente de Petit Passage (APPP)].

Les stationnements sauvages demeurent majoritaires ; c'est, sans nul doute, dû au manque de places disponibles sur le département. Cette état de fait a engendré, pour cette année encore, des problèmes de stationnement importants, et beaucoup de familles n'osent plus bouger de l'endroit où elles sont, de peur de perdre leurs place, sans pour autant les sécuriser : Être en illicite, c'est être expulsable à tout moment. La récurrence de ces difficultés a un impact direct et massif sur le stress et le mal-être des voyageurs, notamment parce qu'elles compliquent la scolarisation des enfants et les empêchent de se projeter dans un avenir, même proche.

L'accompagnement global vise à répondre aux besoins du public touché par des difficultés sociales ponctuelles ou de façon plus durable. Il a une fonction de réparation, prévention et vise vers une autonomie individuelle et sociale de la personne.

Les droits sociaux sont indispensables à tout être humain pour mener une vie digne et autonome. Voici quelques exemples des actes effectués sur le service :

Répartition par ressources au 31.12.2022
(391 Adultes)



249
Ménages domiciliés
au 31/12/2022

L'association Solidarité Pyrénées, au plus proche des personnes démunies, domicilie prioritairement les Voyageurs en grandes difficultés dans leurs démarches quotidiennes, afin de proposer un accompagnement de proximité. Les autres Voyageurs devraient pouvoir se domicilier dans la commune où ils résident. Solidarité Pyrénées pourrait alors venir en complément afin de faciliter une pleine intégration dans la commune en question.

IDENTITÉ (36 personnes accompagnées)

- Demande acte de naissance
- Demande carte d'identité
- Nationalité Française
- Transcription état civil

INSERTION ÉCONOMIQUE - TRAVAIL (302 personnes accompagnées)

- Instruction rSa et suivi
- Prime d'activité
- Déclaration trimestrielle
- Recherche d'emploi
- RQTH
- Déclaration travailleurs auto-entrepreneurs
- Inscription Pôle Emploi
- Aide création entreprise
- Déclaration d'impôts



RETRAITE (24 personnes accompagnées)

- Demande de retraite
- Suivi courrier
- Aide Personnes âgées (APA)

HANDICAP (21 personnes accompagnées)

- Demande AAH
- Demande PCH
- Orientation structure
- Aides démarches aidant familial

La mission première du Service des Gens du Voyage est l'« aller vers » auprès de familles installées sur des terrains en illicite et donc, de fait, avec un risque de rupture de droits sociaux. Le service s'efforce de faire les démarches sur place mais bien souvent la nécessité de matériel informatique et d'internet contraint de différer les entretiens au bureau. De plus en plus, le SGDV souhaite orienter davantage vers le droit commun le public pour se dégager plus de temps pour des missions tels que le soutien à la parentalité, le développement de projets culturels, le suivi plus régulier de familles en difficultés diverses....

La majorité des familles accompagnées par les 2 professionnelles est bénéficiaire des minimas sociaux et/ou travailleurs indépendants. Peu de voyageurs sont salariés. Bien souvent, le revenu du foyer ne suffit pas, il est donc complété par une prime d'activité. Les gens du voyage sont attachés au fait de transmettre leur métier à leurs enfants. Leurs activités professionnelles sont par nature indépendantes et presque toujours héritées de la tradition. On retrouve des élagueurs, couvreurs zingueurs, peintres, rempailleurs, marchands, artistes....

Le service a travaillé encore cette année en étroite collaboration avec différentes équipes spécialisées dans le soin médical. Certaines actions « santé » ont été plus ponctuelles et d'autres plus régulières, et des points réguliers avec les différents partenaires ont été réalisés. Le dernier semestre particulièrement a été marqué par la nécessité d'accompagner de façon plus individuelle et approfondie certaines personnes connues du service.

1 Intervention avec le SMIT

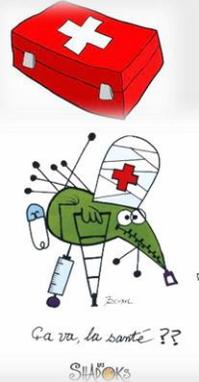
1 Sensibilisation à la vaccination

1 Sensibilisation suivie d'1 Intervention avec l'EMH

7 personnes ont participé à l'action « Mois sans Tabac »

5 sorties de présentation avec l'EMPP sur sites
9 adultes et 6 enfants ont bénéficié d'entretiens EMPP

9 interventions sur « Parlons ensemble, mieux maîtriser sa pharmacie familiale »



Action « Pharmacie familiale »

Chapeauté par l'IDE en poste sur l'association, l'action consiste à rencontrer un certain nombre de familles pour parler « santé » en général par le biais du support de la boîte à pharmacie. Cet outil permet de créer un lien de confiance et d'amorcer les échanges sur les médicaments que possède déjà la famille et les connaissances qu'à celle-ci des remèdes. La question du recours aux urgences est également abordée ainsi que les consignes à suivre. Bien souvent, de cette discussion, des questions personnelles médicales sont évoquées et des orientations réalisées. Les familles peuvent de ce fait, exprimer leurs besoins et attentes en termes de soins. Ces échanges permettent également de faire passer des messages de prévention, des informations sur les dépistages organisés, la vaccination, et des conseils dans le cadre de démarches thérapeutiques (Réductions des risques et dommages, Alimentation...)

« Mois sans Tabac »

Au mois de novembre, à l'occasion du Mois sans Tabac, une sensibilisation auprès de personnes concernées a été effectuée. L'IDE disposait d'outils de prévention parlants tel qu'un CO testeur ou de la documentation imagée représentant l'appareil respiratoire. Des propositions d'accompagnements à la diminution/arrêt du tabac et/ou à la réduction des risques, la prescription de substituts nicotiques étaient possibles.

Suivi plus individualisé

Toujours en collaboration avec l'IDE, des entretiens et rencontres plus individualisés auprès des personnes connues du service devant entamer ou coordonner un parcours de soins plus poussé, ont été mis en place. Cela implique des temps de rencontres, d'accompagnements physiques, d'échanges téléphoniques entre personnes accompagnées et partenaires associés au projet de soins de la personne. Ces suivis plus soutenus s'effectuent dans une démarche de soutien moral, physique et logistique. Les compétences de l'IDE sont d'une grande richesse pour les personnes accompagnées et pour nous SGDV en termes de décryptage et de facilitateur de lien avec le corps médical. Sur cette année, l'équipe mobile d'évaluation et de réadaptation de l'USSAP a aussi été d'un grand soutien dans les accompagnements réalisés.

Pour soutenir les personnes dans des moments de vie compliqués, le SGDV travaille avec des infirmiers en psychiatrie et psychologue de l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité) qui interviennent auprès des familles proposant des temps de parole, de soutien et des pistes d'évolution. Un travail de présentation est amorcé avec l'EMPP par le biais de présentation rapide aux familles sur les aires et de façon plus approfondie sur des situations repérées par les éducatrices du SGDV.

Par ailleurs, ces rencontres ont permis la mise en place d'un accompagnement individualisé et globalisé d'un adolescent, en sollicitant Réso Ado, et différents partenaires, pour mettre en place des actions spécifiques et aider ce jeune à reprendre sa vie en main.

Le livre « Rencontres en caravanes », à l'initiative du service Gens du Voyage (2020), a continué à vivre, en étant présenté sur la 15^{ème} édition du festival Itinérances Tsiganes 2022, à Lyon, et, partagé à la conférence « Gens du Voyage: des représentations à la réalité, une pleine citoyenneté encore en question » aux côtés des membres de l'association ARTAG et de la géographe Adèle SUTRE. Également, la médiathèque de Pézilla-la-Rivière a permis au service GDV et François Poisson, sur une rencontre littéraire dédiée, de riches échanges sur les problématiques rencontrées par les Gens du voyage. Ces deux temps forts ont démontré un intérêt pour la population voyageuse et l'utilité d'outils, tels que le livre et les photos, de façon positive et valorisante.

Aussi, le service a souhaité continuer cette initiative par un projet permettant cette fois-ci aux enfants, âgés de 4 à 14 ans, de participer à un atelier photo. Pendant 3 jours, les enfants ont manié chacun leur tour un appareil photo numérique sous les conseils aiguisés et techniques de l'artiste François Poisson, et ce afin de mettre en lumière leur quotidien. De façon spontanée au départ puis en mettant en scène des thèmes, ils se sont montrés plein d'imagination et de fantaisie. Leurs clichés ont été sauvegardés sur l'ordinateur et les enfants ont eux-mêmes sélectionné leurs photos préférées. François a par la suite pris un temps pour discuter avec certains enfants en les invitant à parler de et autour de leurs photos. Aucune des photos n'a été retouchée ou recadrée. En effet, il était important pour le service des Gens du Voyage et François Poisson de garder l'authenticité et le côté pétillant qu'ont apporté ces enfants à ce projet qu'ils ont finalement eux même créé. De cet atelier, va sortir prochainement un livre qui parle et propose, non-pas un, mais plusieurs regards sur le quotidien de ces enfants « 24 photographes dans la place ».

Quelques animations ont été aussi proposées de façon plus individuelles au sein des familles. Ceci, dans le but de passer un temps ensemble, hors des soucis du quotidien, de décaler aussi une relation emprise dans un administratif lourd, qui ne permet pas toujours à suffire pour créer un lien de confiance.

Outre la difficulté de stationnement pour les personnes vivant en caravane, les Voyageurs, tout comme les personnes sans domicile ni résidence fixe subissent une difficulté de se domicilier dans le département. Ce premier chaînon, essentiel pour l'ouverture des droits et la possibilité d'un accompagnement administratif et aux soins, demeure problématique. Cet état de fait a été remonté à plusieurs instances pendant l'année 2022, et différentes réunions avec les partenaires principaux, à l'initiative du Conseil Départemental ont pour objectifs de monter des groupes de travail durant l'année 2023 sur différentes problématiques rencontrées par les personnes accompagnées du Service Gens du Voyage, dont une sur la problématique de la domiciliation. Ces différentes instances visant à améliorer l'accompagnement proposé montre un engagement de chacun, et devrait permettre, à terme, de proposer un accompagnement de proximité sur le territoire où réside la personne, et non en se référant à l'adresse de domiciliation. Ainsi, les Voyageurs pourraient accéder à tous leurs droits, et Solidarité Pyrénées pourrait venir en appui, dans les situations complexes.



Perspectives 2023 du SGDV

- S'appuyer sur les dispositifs de droit commun existants, et plus particulièrement, orienter vers les plates-formes accompagnant au numérique pour les démarches administratives courantes,
- Renforcer notre proximité avec des familles présentant des difficultés plus importantes et dont un suivi plus régulier permettrait un travail plus approfondi,
- Poursuivre les actions santé mises en place en 2022,
- Faire vivre les 2 projets avec les 10 familles ayant témoigné « Rencontres en caravanes » ainsi qu'avec les enfants de l'aire de Rivesaltes « 24 photographes dans la place », notamment en perspective d'un colloque en cours de réflexion avec le CASNAV, le CD et l'ACAGV 66,
- Continuer de s'appuyer sur le dispositif « Accompagnement Global » de Pôle Emploi, en orientant les voyageurs le désirant sur les permanences de l'Accueil de Jour,
- Renforcer le partenariat avec Culture du Cœur pour proposer des sorties diverses,
- Se mettre en lien avec les PIJ des différentes communes pour mobiliser les publics jeunes,
- Mobiliser la personne dans la gestion de son budget en aidant celle-ci à s'approprier les documents administratifs,
- Continuer et renforcer le travail avec les différents partenaires (CD, PMI, CAF CPAM, etc) afin de proposer un accompagnement plus individualisé,
- Continuer le travail de proximité avec le coordinateur de l'ACAGV66 pour anticiper les problématiques de stationnement et continuer à faire remonter les besoins des Gens du Voyage stationnant sur le département,
- Pérenniser le 2^{ème} poste (0,45 ETP) en CDI (1ETP).

❖ **11 conventions contractualisées**

EMH, EMPP, CAARUD, AAF, SMIT, CLAT, CD, CPAM, Décathlon, SNCF, Culture du Cœur.

❖ **8 Projets de partenariats initiés**

Violences externes (SP/La Rouatière)	Dispositif mobile médical douche (EMRMM, Donnez.org, Mécenat 66, Emmaüs)	Prévention sanitaire (AJ/Santé Publique France)	Culture des voyageurs (GDV, Ministère de la Culture, Fnasat, Super Fish Studio),
Jeunes de quartiers prioritaires (AJ/Prévention Spécialisée)	Droits et devoirs des étrangers (BS/OFIG 34 et 66),	Renforcement de la participation (AJ/FAP)	Développement du bénévolat (AJ/C.Cantenis/France Bénévolat)

Approximativement, 3 159 réunions de synthèses et/ou échanges partenariaux :

Veilles professionnelles	Préventions Exclusions	Inclusions
<ul style="list-style-type: none"> • Co développement des Boutiques Solidarités (4 FAP) • Référentiel national Accueil Jour (2 FAP/CD66) • Répertoire ressources 66 (3 CD, 2 SIAO/115) • Articulation territoriale (1CLAD Agly) • Schéma GDV (2 CD/ACAGV66) • Echanges de pratiques (4 IRTS/La Rouatière), transfrontalières (1 IRTS 66/Catalogne) • Analyses de pratiques (7 La Rouatière) • Hygiène et Sécurité (2 Banque Alimentaire) • Valeurs de la République (1 DREETS) • Domiciliation (4 ADILEOS, 2 DDETS/DOMIFA) • Prostitution des mineurs (2 DDETS/DDDFE/CD) • Enfants à la rue (4 DDETS/DIHAL) • Ouverture des représentations (2 SGDV/ ARTAG/ F.Poisson/ ASutre 1 Médiathèque Pézilla/ SGDV /SP, F.Poisson) • Pauvreté (2 DREETS Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté) • Pour les démunis (1 Préfet 66) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sans abrisme (6 DDETS, 4 Collectif Morts Rue, 1 Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées / Préfet 66 / DREETS / DDETS / 115/SIAO / Croix-Rouge / ACAL) • Hébergement (1000 115, 66 Croix Rouge, 20 ACAL, 4 Mares i Nens) • Veille élémentaire (51 Décathlon Vêtue + Matériel, 31 Emmaüs, 12 SPA, 10 Banque Alimentaire, 6 Resto du Cœur, 3 SNCF Vêtue + Matériel, 2 Mairies de Saleilles et Pézilla, 1 CAF), • Médiation urbaine (96 Forces de l'ordre, 6 Mairie de Perpignan, 6 Médiatrice de quartier) • Enfance famille (21 PMI, 18 AEMO, 10 Prévention Spécialisée, 4 ASE Inspectrice, 2 IDEA, 2 Réseau Ado), • Santé (114 Services hospitaliers, 89 Pôle Santé Boutique Solidarité, 87 IDE Santé Publique, 76 EMPP, 60 CAARUD, 42 PASS, 23 CSAPA, 23 AAF, 15 Hôpital de Thuir, 11 Planning Familial, 11 Centre Santé Municipal, 11 USSAP, 3 Des Soins pour Tous, 1 CLAT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux droits et devoirs (254 CAF, 254 CPAM, 67 MSP Nord et Sud, 73 Services Tutélaires, 50 Mairie annexe, 50 Maison d'Arrêt de Perpignan et Service social, 44 MDPH, 26 Cimade, 10 CCAS, 6 Secours Catholique, 5 Secours Populaire, 3 Maison d'Accès aux Droits) • Logement (45 Chargé Clientèle HLM, 10 Régulateur OPH, 6 CD ASLL, 5 CD FSL) • Culture (8 Culture du Cœur), Loisirs et Sport (8 FAP / Sète à Toi, C'est Pas Du Luxe, 1 Une Place A Table) • Scolarisation (16 Etablissements scolaires, 12 CASNAV, 2 Ecole de la Deuxième Chance, 2 CFA) • Insertion par l'activité (50 Pôle Emploi, 22 MLJ, 16 TAPAJ, 6 La Ressoucerie, 5 PMJ, 4 AEPI, 2 Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 1 ADEPAPE) • Recensement (1 Mairie de Perpignan) • Accueil et orientation des déplacés ukrainiens (1 CD, 1 DDETS, 98 vers le SEUIL DA)

INTER ACCUEILLIS (570 acteurs) avec :

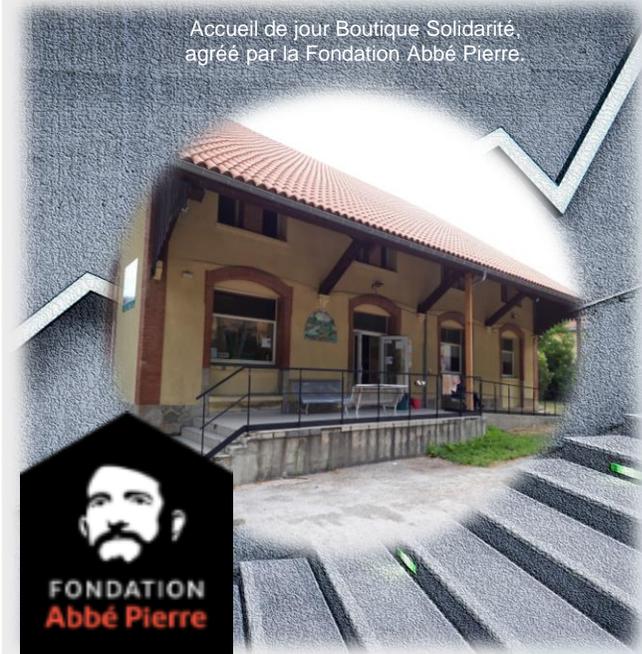
Du mobilier coloré a été acheté ainsi que des nappes et corbeilles à fruits pour habiller l'espace de partage (Cour et salon intérieur). Des vases fleuris ont également été pensés pour embellir les tables. Montrer que l'équipe accorde de l'importance à la qualité de l'accueil est très important dans la relation à l'autre et pour le collectif en général.

- **Se détendre** : 43 acteurs autour de jeux de société (dominos, rami...) Ambiance intergénérationnelle et multiculturelle assurée ! Un espace ludothèque mobile est en cours de création ☺,
- **Faire du sport** : Un stepper a été installé dans la cour pour ceux désireux de tonifier leurs muscles, réguler leur énergie/anxiété, optimiser les bienfaits du sport sur sa santé et son bien-être,
- **Soutenir les accueillants** : 46 acteurs ont participé aux préparatifs du lieu d'accueil du matin (nettoyage des feuilles, installation des nappes, présentation des corbeilles à fruit, arrosage des plantes, passage du karcher, aide pour décharger la Banque Alimentaire, brumisation en été...); 5 pour la récolte des raisins de l'association,
- **Partager un repas** : 6 acteurs ont participé à des ateliers cuisine pour des repas partagés ; 129 pour fêter Noël, notamment en musique avec Les Reprises du Bec, en danse urbaine avec Camilo, et chant flamenco improvisé avec Rosario,
- **Partir en vacances** : 5 acteurs dont Pumky, petite chienne acceptée pour la 1^{ère} fois, dans le cadre de la rencontre intersportive de 5 jours à Sète par la FAP, Gestare, Le Lazaret, Emmaüs France, parmi 600 autres des Boutiques et Pensions de France; 4 acteurs lors de la 6^{ème} édition du festival CPDL mettant en lumière plus de 60 projets artistiques concoctés tout au long de l'année aux quatre coins de la France,
- **Prendre soin de soi** : 242 acteurs ont souhaité s'inscrire dans le cadre d'actions Prévention Santé avec l'IFSI (31), le Clat (133), le FFSS (29+33), et l'IDE Praps pour la gestion de la pharmacie familiale des familles du voyage (16); 51 modèles pour du bien-être grâce au savoir-faire en coiffure d'Amine,
- **Ouvrir les représentations** : 15 acteurs avec Spring Open / Perfectioland, Image In Cabestany et Visa Off pour la diffusion du documentaire « Positivement Vagues à Bon(d)s » réalisé en 2021 grâce aux soutiens de la FAP, du CD 66 et d'Emmaüs 66 ; 24 acteurs enfants du voyage photographes sur 5j soutenus par le service GDV et conseils aguisés de l'artiste François Poisson.

ÉTAPE SOLIDARITÉ – ACCUEIL DE JOUR

L'accueil est organisé dans des lieux repérés où les personnes peuvent s'y rendre pour se poser, échanger et bénéficier de prestations en fonction de leurs besoins et de leurs demandes. Ce sont des lieux ressources d'informations et d'orientations où l'anonymat reste le point clé dans la relation de confiance et d'écoute.

- **Ouvert** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30.
- **Prestations** :
 - De 8h30 à 11h45 : hygiène, petit déjeuner/collation, domiciliation, écoute et conseil, accès au vestiaire solidaire, permanences santé, atelier cuisine,
 - De 11h45 à 13h30 : repas partagés confectionné lors de l'atelier cuisine et les produits de la Banque Alimentaire,
 - De 14h à 16h30 : atelier collectif et rendez-vous individuel avec l'équipe éducative.
- **Locaux** : 23 bis, avenue de la Gare – 66400 CÉRET.
- **Public**: Toute personne, seule, en couple, familles sont les bienvenues, avec son animal (un chenil est à leur disposition).
- **Mission** : apporter un soutien, proposer une écoute et un espace d'échanges ainsi que des prestations de services de 1ère nécessité.



Accueil de jour Boutique Solidarité, agréé par la Fondation Abbé Pierre.



L'Accueil de jour est composé de divers espaces repérés permettant de mener à bien les différents services proposés :

- **Salle d'accueil** pour se reposer, se restaurer et avoir un accès en libre-service à une borne informatique internet. Le journal est livré tous les jours et une télévision permet l'accès aux actualités et à une information quotidienne,
- **Les sanitaires** avec accès PMR,
- **Salle de sport, salle d'activité, bibliothèque et un vestiaire solidaire,**
- **Un jardin et un chenil** de 4 box permettent d'accueillir le maître et son animal dans des conditions optimales.

L'accueil de jour est doté d'un service de domiciliation.

Il est un lieu d'écoute, où il est possible tout simplement de se poser, de pouvoir échanger, interagir avec tous. C'est un espace où toutes les personnes se sentent entendues et soutenues.

L'équipe est disponible, attentive à toute situation nécessitant de l'aide. Sa réactivité permet d'accompagner de manière efficace, d'orienter vers les partenaires de manière adaptée, d'apporter un guidage bienveillant.

Notre équipe est mutualisée sur l'Accueil de Jour et le Centre d'Hébergement d'Urgence.



Cécile

Agent
d'accueil
AES



Manuela

Agent
d'accueil
AES



Vanessa

Agent
d'accueil
AES



Cindy

Monitrice
Éducatrice



Fabien

Moniteur
Éducateur



Anthony

Moniteur
Éducateur
(apprentissage)



Patricia

Surveillante
de nuit



Bernard

Surveillant
de nuit

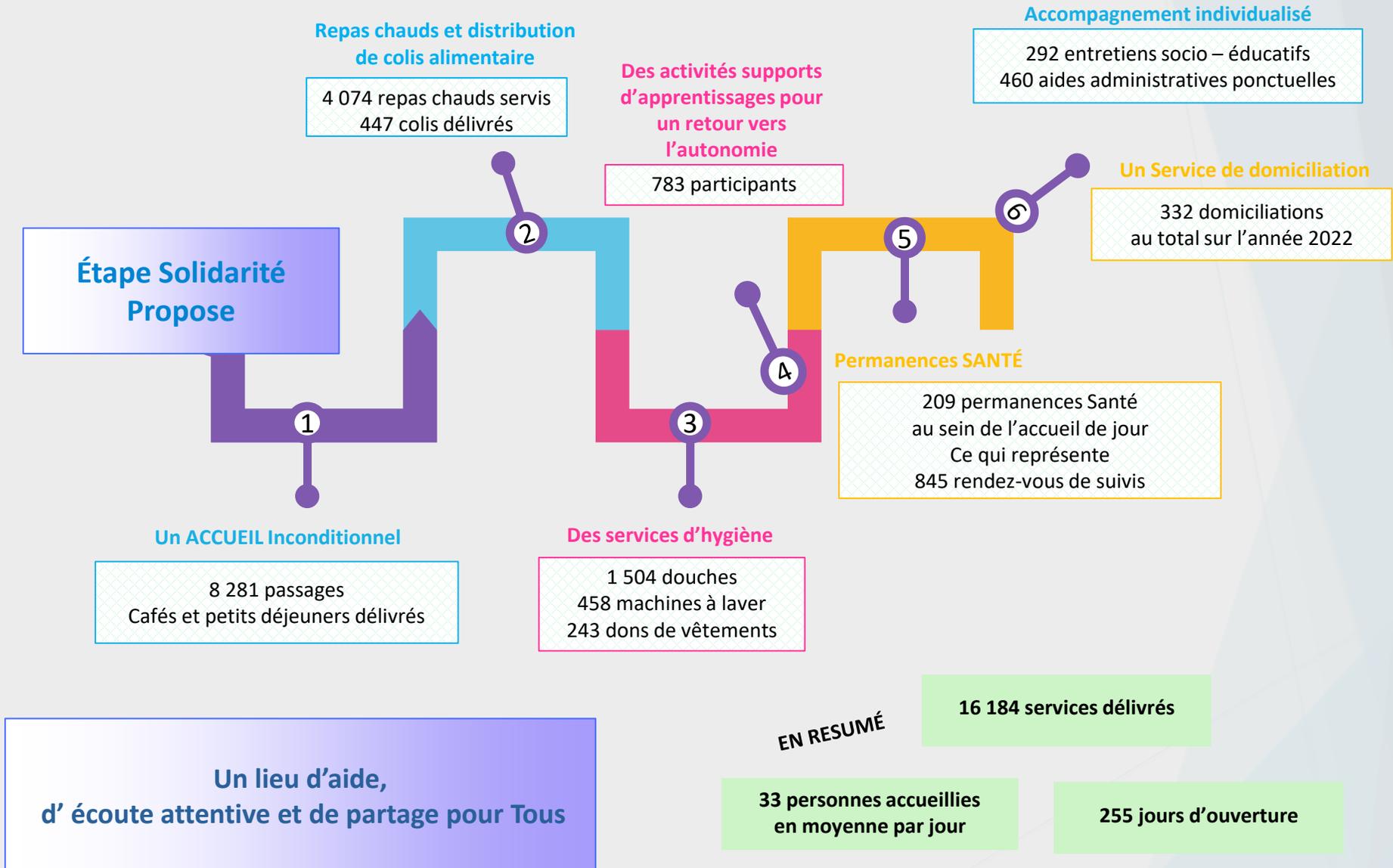


Frédéric

Surveillant
de nuit

L'équipe est formée tout au long de l'année, notamment sur les formations suivantes :

- TASA : Tous Acteurs de la Sécurité des Aliments,
- Sécurité incendie.



UN ACCUEIL INCONDITIONNEL

C'est un accueil pour tous, anonyme mais chaleureux, autour d'un café, une discussion, un lieu où l'on peut se poser et bénéficier de divers services permettant progressivement de retrouver confiance et de s'ouvrir vers des perspectives de vie.

8 281 passages

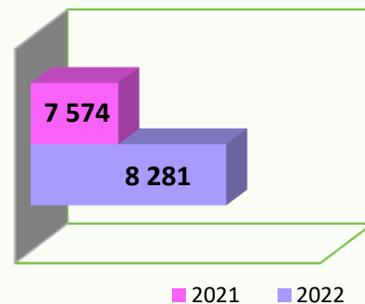
255 jours
d'ouverture
sur l'année

33 personnes
par jour sont
accueillies en
moyenne

Fréquentation en nombre de passages



Comparatif 2021 - 2022

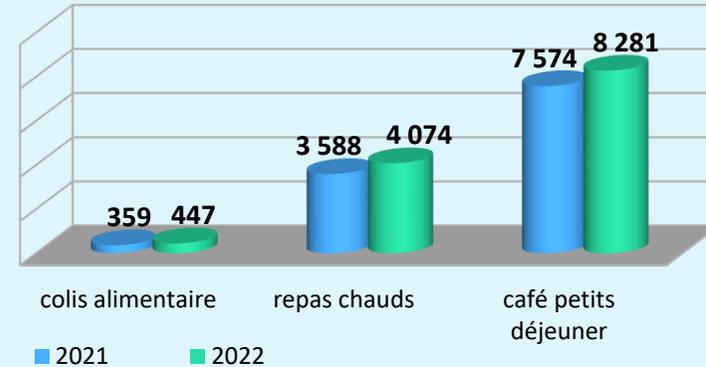


La fréquentation du lieu montre une hausse significative en 2022 où le nombre de personnes accueillies est passé de **7 574 en 2021** à **8 281 en 2022**.

La fréquentation reste très variable selon les mois et les jours, elle peut s'expliquer par des fins de mois difficiles dû à l'inflation du cours de la vie et des besoins de services d'intervenants médicaux. Les jours repérés sont les jours de Banque Alimentaire et consultation médecin généraliste bénévole.

REPAS CHAUDS et PETITS DÉJEUNERS

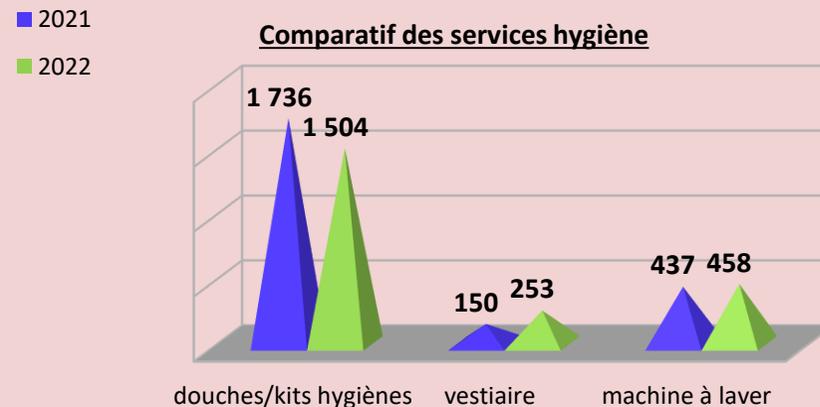
Comparatif des services délivrés en 2021 et 2022



Nous pouvons faire le triste constat de l'augmentation de l'aide alimentaire distribuée en 2022 pour faire face à la précarité grandissante de notre public, malgré les distributions hebdomadaires effectuées par les resto du cœur situés à côté de nous.

SERVICES D'HYGIÈNE

Comparatif des services hygiène



4

ATELIERS ET ANIMATIONS

Activités supports d'apprentissages pour un retour vers l'autonomie sont proposées telles que :

- Atelier cuisine fait au quotidien (préparation du repas de midi),
- Activités Bien-être, manuelles, créatives et sportives,
- Rassemblements des Boutiques Solidarité et Pensions de Famille avec la Fondation Abbé Pierre : Sète à toi, C'est pas du luxe.

Une salle de sport a été aménagée sur site et les personnes peuvent pratiquer trois après-midi par semaine.

Un Vestiaire Solidaire est à disposition des personnes, celui-ci est réapprovisionné par divers dons et recyclages de vêtements provenant de tout public extérieur et associatif (Saint Vincent de Paul).



C'est pas du Luxe



**Collecte
Banque Alimentaire**



Atelier cuisine



Vestiaire Solidaire

5

PERMANENCES SANTÉ

Les intervenants partenaires santé effectuent des permanences hebdomadaires et mensuelles à l'Accueil de jour. Cette proximité permet d'accompagner et d'orienter les personnes vers une prise en charge adaptée à leurs besoins. Nombre d'entre elles présentent une santé physique et psychologique fragile due aux conditions de vie, aux addictions et à leur histoire de vie.

Médecin Généraliste (24 permanences)	436	EMH (24 permanences)	45
EMPP (52 permanences)	64	ASCODE (12 permanences)	54
CLAT (1 permanence)	40	IDE (94 permanences)	191
SMIT (2 permanences)	15		

6

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUELS et DOMICILIATIONS

Dès la première rencontre, les besoins exprimés sont primaires (manger, se réchauffer, se laver...). L'Accueil de Jour se vit comme un chemin partagé entre les usagers et les salariés où confiance, fraternité, chaleur, humour, humanité, patience sont les maîtres mots pour une relation qui évoluera vers « Un Compagnonnage ».

Instruction DALO	1	Nouvelles domiciliations	150
Instruction MDPH	1	Domiciliations Actives au 31/12/2022	255
Instruction rSa	15	Résiliations	116
Administratif	460	Renouvellements	105
Rendez-vous de suivis	292		

SAINT-JOSEPH

- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h
- **Locaux** : 12, rue Saint-Jean Baptiste - BANYULS SUR MER
- **Public** : Familles (couples avec enfants, parents isolés avec enfants et femmes enceintes)
- **Nombre de place** : **39 places au total**
 - 15 places en CHRS Insertion regroupée dans la structure
 - 6 places en CHRS Insertion diffus
 - 18 places en CHRS Urgence regroupée dans la structure
- **Durée de séjour** : Le contrat de séjour est signé dès l'accueil pour une durée de 3 à 6 mois renouvelable. Cependant, la durée est variable en fonction de la situation socio-administrative et/ou du projet d'accompagnement personnalisé.



PUBLIC ACCUEILLI

Au Centre d'Hébergement de Saint-Joseph, sont accueillis des ménages en situation de fragilité (femmes enceintes, familles monoparentales ou non), en recherche de logement autonome ou adapté.

Ces familles sont souvent fragiles sur le plan psychologique et affectif et présentent des trajectoires personnelles faites de ruptures successives et de traumatismes.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe se compose de :

- 1 cheffe de service,
- 2 travailleurs sociaux,
- 3 animateurs de la vie quotidienne,
- 3 veilleurs de nuit,
- 1 agent de maintenance mutualisé au niveau associatif.



HÉBERGEMENT

L'Hébergement s'effectue sur la bâtisse, dans des appartements aménagés et équipés pour répondre aux besoins des situations d'urgence et s'adapter à la composition familiale du ménage orienté.

La répartition des types de logements temporaires est la suivante :

- 4 appartements de type T1,
- 7 appartements de type T2,
- 1 appartement de type T3,
- 1 appartement diffus T4 (hors des murs).

MESURES ASLL LOGEMENT TEMPORAIRES

17 familles ont bénéficié de mesures ASLL dans le cadre de leur hébergement.

Les mesures sont dispensées par l'équipe, au travers de la vie institutionnelle et en corrélation avec le projet personnalisé établi à l'admission avec la personne.

Pour ce faire, l'équipe travaille les objectifs généraux et cible, selon les besoins exprimés et observés, l'accompagnement de manière personnalisée et individualisée.

Ci-joint le schéma résumant les phases et missions de l'accompagnement.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT



PRESTATIONS PROPOSÉES

▪ Courrier et Domiciliation

Une boîte aux lettres personnelle est mise à disposition à l'accueil. Elle correspond au numéro de l'appartement. En étant hébergées sur la structure, les personnes bénéficient de l'adresse de domiciliation.

▪ Buanderie

Un accès à la buanderie est possible de 8 heures à 20 heures. La lessive est fournie pour les familles sans ressource.

▪ Aide alimentaire

Deux fois par semaine, les lundis et les vendredis, une distribution alimentaire est organisée au sein de la structure grâce à notre partenaire de la Banque Alimentaire.

▪ Produits d'hygiène et d'entretien

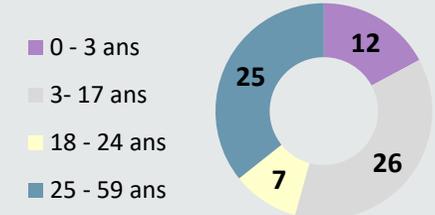
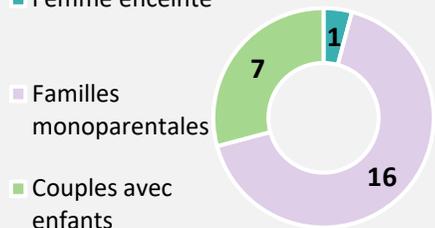
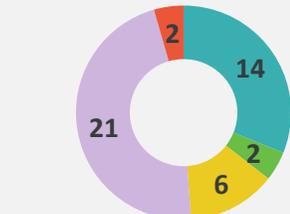
Dès l'arrivée, il est distribué un kit hygiène et propreté à chaque famille.

▪ Borne internet

Un ordinateur, situé à l'accueil, est disponible entre 8 heures et 21 heures afin de réaliser les CV, lettres de motivation ou pour toute autre démarche. L'utilisation de l'ordinateur est encadrée par une charte informatique. L'accès n'est pas autorisé pour les enfants non-accompagnés.

▪ Le journal

Un journal local et quotidien est acheté et mis en commun afin de faciliter l'accès aux informations.

ANNÉE 2022	CHRS URGENCE 18 places Soit 15 familles Soit 39 personnes	CHRS INSERTION 15 places Soit 7 familles Soit 19 personnes	CHRS INSERTION DIFFUS 6 places Soit 2 familles Soit 12 personnes	TOTAL 24 familles 70 personnes
Tranche d'âge	Moins de 3 ans : 5 3 à 17 ans : 15 18 à 24 ans : 3 25 à 59 ans : 16	Moins de 3 ans : 4 3 à 17 ans : 5 18 à 24 ans : 4 25 à 59 ans : 6	Moins de 3 ans : 3 3 à 17 ans : 6 25 à 59 ans : 3	 <ul style="list-style-type: none"> 0 - 3 ans : 12 3 - 17 ans : 26 18 - 24 ans : 7 25 - 59 ans : 25
La répartition par sexe	5 hommes 13 femmes 21 enfants mineurs	3 hommes 7 femmes 9 enfants mineurs	1 homme 2 femmes 9 enfants mineurs	9 hommes 22 femmes 39 enfants mineurs
Composition familiale	Femme enceinte isolée : 1 Familles monoparentales : 11 Couples avec enfants : 3	Femme enceinte isolée : 0 Familles monoparentales : 4 Couples avec enfants : 3	Femme enceinte isolée : 0 Famille monoparentale : 1 Couple avec enfants : 1	 <ul style="list-style-type: none"> Femme enceinte : 1 Familles monoparentales : 16 Couples avec enfants : 7
Type de ressources à l'entrée	Sans ressource : 2 rSa : 9 AAH : 1 Salaire : 3 Prestations familiales : 12	rSa : 4 AAH : 1 Salaire : 2 Prestations familiales : 7	rSa : 1 Salaire : 1 Prestations familiales : 2	 <ul style="list-style-type: none"> rSa : 14 Salaire : 6 Prestations : 21 Sans ressources : 2 AAH : 2

CHRS URGENCE

11 familles sorties

Relogement

Parc privé : 8

Parc public : 1

Fin de séjour / Hébergé chez un tiers : 2

CHRS INSERTION

5 familles sorties

Relogement

Parc privé : 2

Parc public : 1

Fin de séjour / Hébergé chez un tiers : 2

CHRS INSERTION DIFFUS

1 famille sortie

Relogement

Parc public : 1

« ASLL Accès »

Grâce à la convention avec le Conseil Départemental, les familles relogées via l'ouverture de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) peuvent bénéficier d'un suivi post-structure.

Les objectifs d'accompagnement sont :

- Aide à la signature du bail et réalisation de l'état des lieux,
- Ouverture des compteurs, souscription à une assurance habitation,
- Aide au financement du mobilier,
- Aide au déménagement,
- Soutien psychologique autour du stress lié au changement.

La durée de la mesure ASLL accès est de 3 mois, renouvelable 2 fois (maximum 9 mois).

EN 2022, 13 familles sur 17 ont eu accès a un logement autonome :

MESURE ASLL ACCÈS proposée à 4 familles

1 MESURE ACCEPTÉE

Durée : 6 mois au total (dont 1 renouvellement de la mesure)

REFUS des mesures ASLL Accès

Les familles expliquent leurs refus d'une mesure ASLL par le fait qu'elles ont gagné en autonomie et en confiance en soi durant leur séjour à Saint-Joseph et aussi grâce à l'accompagnement quotidien au long cours. En effet, leur durée de séjour a été égal ou supérieur à 6 mois (en moyenne).

Elles expriment se sentir prêtes pour amorcer un déménagement et les changements à venir. Une orientation sur les partenaires de secteur de droit commun a été réalisée afin que les familles puissent avoir un nouvel interlocuteur en cas de besoin.

TÉMOIGNAGE

Au pays, je suis sage-femme et ici je suis femme de ménage !

Je suis arrivée avec deux enfants et mon mari en 2015 au CHRS de Saint-Joseph pour un hébergement d'urgence. Au bout de 4 ou 5 mois, mon mari est parti en prison, puis il a été reconduit à la frontière de notre pays d'Origine : la Géorgie.

Je suis restée là, toute seule avec mes enfants, sans papiers et sans parler un mot de Français. C'était la catastrophe ! C'était dur, j'étais malheureuse...

Sans voiture, je marchais tout le temps pour faire mes démarches administratives. L'éducatrice de l'époque s'est battue pour me faire avoir mes papiers. Au bout de deux ans, j'ai enfin eu un récépissé mais sans autorisation de travailler...

C'était dur...trop dur !

En mars 2021, au bout de 5 ans de combat et le soutien des éducateurs du CHRS, j'ai enfin eu une carte de séjour. 10 jours après, j'avais un CDI comme femme de ménage à l'aquarium de Banyuls-sur-Mer.

Maintenant, j'en ai marre d'être ici...

Tout le monde est gentil à Saint-Joseph mais c'est trop long ! Je ne suis pas chez moi. Je ne peux pas avoir une nouvelle vie normale en étant ici. Il faut que je parte pour faire ma vie. Ma mère, qui est âgée, veut venir nous voir depuis la Géorgie et depuis toutes ces années, j'ai un réseau d'amis que je souhaite inviter chez moi.

Aujourd'hui, je suis une femme et une mère, indépendante avec un CDI et des enfants qui sont bien intégrés en France.

On croise les doigts pour que je puisse avoir un logement social rapidement...

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LOGIQUE DE PARCOURS

Monsieur et Madame R, tous deux originaires du département des Pyrénées-Orientales, sont hébergés au sein du CHRS de Banyuls-sur-Mer depuis le 18 juin 2020.

Madame a une fille âgée de 5 ans d'une précédente union. Monsieur a deux filles nées également d'une précédente union de 9 et 14 ans. Dans le cadre d'une garde alternée, Monsieur accueille et héberge régulièrement ses deux filles durant les week-end et vacances scolaires.

Monsieur et Madame ont un enfant en commun, né en 2020. Ils se sont retrouvés dépourvus de logement en mars 2020 et ont dû faire appel au 115 afin d'être hébergés dans le cadre de l'urgence. Madame étant enceinte à ce moment-là, le couple a été orienté vers un hébergement hôtelier temporaire proposé par le Seuil (Association ACAL). Puis, une orientation a été préconisée vers un CHRS afin que le couple puisse se stabiliser et, ensuite, envisager des perspectives de réinsertion, notamment vers l'emploi et/ou la formation.

Dans le cadre d'un accompagnement soutenu à travers une mesure ASLL Hébergement temporaire longue (plus de 12 mois), le couple s'est sécurisé et a énormément gagné en autonomie. Dans une démarche d'insertion professionnelle et peu de temps après son arrivée au sein du CHRS, Monsieur s'est rapproché d'un chantier d'insertion de Banyuls où il a rapidement signé un contrat. Le retour du Conseiller en Insertion Professionnelle est très positif : Monsieur est considéré comme un très bon élément.

De son côté, Madame s'occupe de leur bébé et le couple envisage, à terme, une inscription puis une prise en charge partielle de la crèche de Banyuls-sur-Mer afin que Madame puisse se projeter vers un projet professionnel.

Durant 2 années, l'équipe de Saint-Joseph a accompagné cette famille dans les différentes phases de leur stabilisation et de la recomposition familiale. En juin 2022, la famille accède enfin au relogement dans le parc public.

Ouverture d'une mesure ASLL Accès en logement autonome au 1^{er} juillet 2022. Cette mesure aura duré 3 mois. Elle aura permis l'accompagnement au déménagement, l'ouverture des compteurs et aura été un repère sécurisant dans leur nouvel environnement.

ÉTAPE SOLIDARITÉ – CHRS D'URGENCE

- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h
- **Locaux** : 23 bis, avenue de la Gare - CÉRET
- **Public** : Personnes seules et couples sans enfant. Animaux acceptés
- **Nombre de places**
 - 17 places en CHRS Urgence
 - 2 places en CHU.
- **Durée de séjour** : Les personnes sont orientées par le service de veille sociale « 115 ». L'accueil est possible 24 H/24 H tout au long de l'année.



Le CHRS d'Urgence d'Étape Solidarité œuvre pour héberger et accompagner des personnes isolées en situation de précarité et de fragilité.

Via l'orientation de la plateforme téléphonique du 115, nous proposons une aide à l'hébergement aux personnes :

- Confrontées à des problèmes de logements,
- Avec ou sans revenus,
- Nécessitant un accompagnement vers un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Nous veillons à ce que chacun soit accueilli avec respect et dignité. Pour cela, notre capacité d'accueil reste réduite à taille humaine.

Le CHRS a une capacité d'accueil de 17 places, réparties dans des chambres doubles pour la plupart.

L'accompagnement social global consiste à amorcer une démarche d'accompagnement avec la personne :

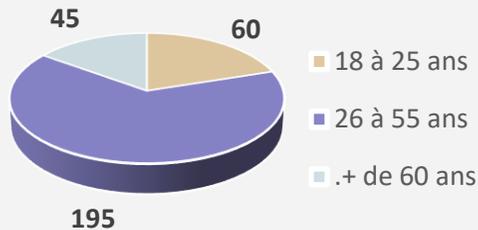
- Soit à partir des besoins liés à la domiciliation administrative et/ou des obligations contractuelles du rSa,
- Soit à partir d'un lien de confiance qui se construit dans le temps dans une logique d'insertion.

Notre spécificité, en tant que CHRS d'URGENCE, se traduit par un accompagnement limité dans le temps, relativement court, parfois dans une logique informelle.

300 personnes hébergées en 2022

236 hommes et 64 femmes
Dont 39 couples

Tranche d'Âge



Dispositif	Nuits Théoriques 2022	Nuits Réalisées 2022	Taux d'occupation 2022
CHRS URGENCE	6 205	6 074	98 %
CHU	730	730	100 %

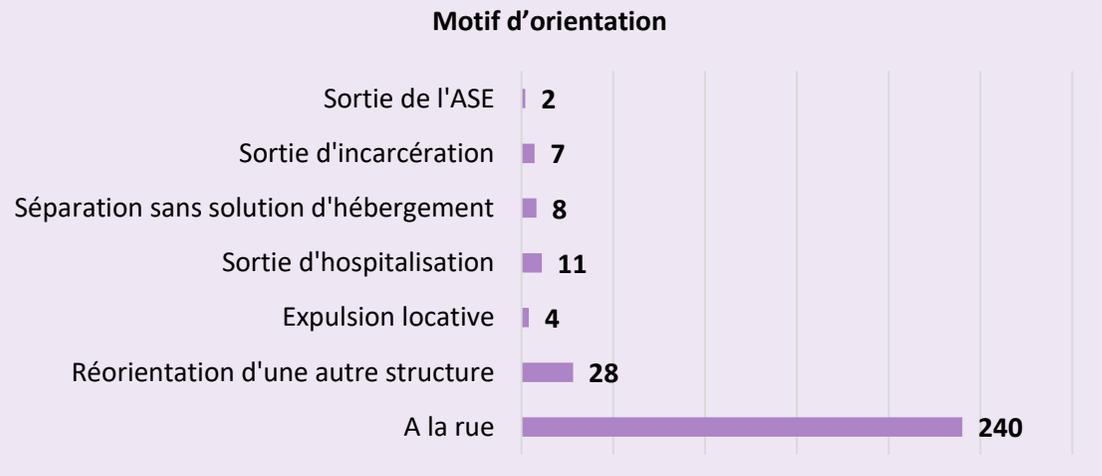
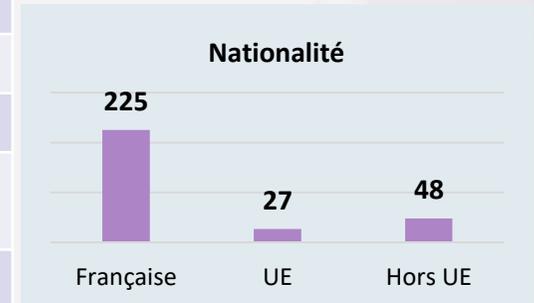
La durée moyenne de séjour en hébergement est de 22 jours.

Le taux d'occupation de 98 % s'explique par la fermeture de chambres (désinfection punaises de lit).

18 personnes présentes au 31 décembre 2022

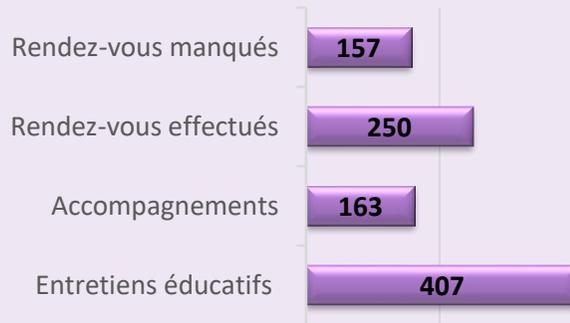
Ressources		
	A l'entrée	A la sortie
Pension invalidité	5	5
rSa	75	92
Retraite	7	7
AAH	44	48
Salaire	8	11
Garantie jeune	4	6
ADA	1	1
ARE/ASS	15	15
Minimum vieillesse	1	1
Sans ressource	140	114

Couverture médicale		
	A l'entrée	A la sortie
ALD	17	17
AME	8	9
CSS	154	170
Mutuelle	15	15
Sans couverture	106	89



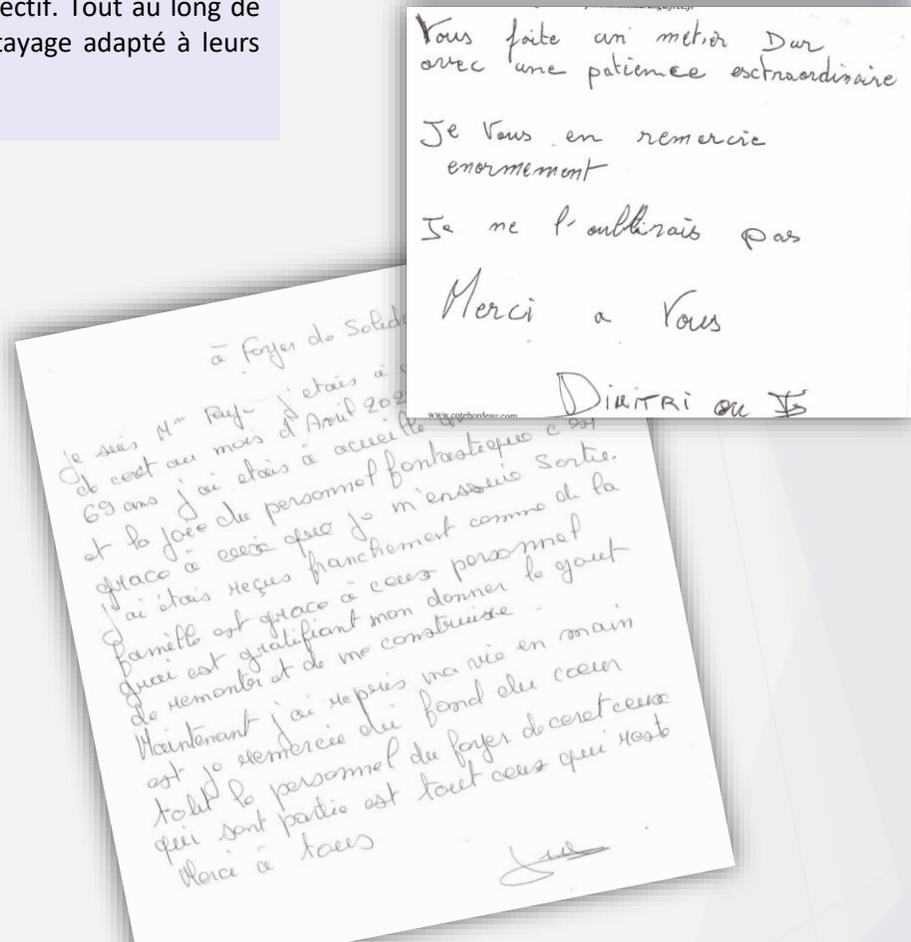
L'équipe accompagne au quotidien les personnes hébergées. Elle est le garant du respect du savoir-vivre ensemble au sein d'un collectif. Tout au long de leur séjour, les personnes peuvent la solliciter pour bénéficier d'un étayage adapté à leurs besoins et construire leur projet personnalisé.

Accompagnements Socio - Éducatifs



282 sorties d'Hébergement

ASLL	2
Logement Parc Privé	13
Réorientation/Stabilisation	15
Départ volontaire	145
Fin de séjour	92
Maison-Relais	2
Hébergé (e) chez un tiers	5
LHSS	8



Foyer de Solidarité de Céret

Je suis Madame ..., j'étais accueillie au foyer de Céret au mois d'avril 2022, à l'âge de 69 ans. J'ai été accueillie avec un sourire et la joie du personnel fantastique, c'est grâce à eux que je m'en suis sortie.

J'ai été reçue franchement comme de la famille et grâce à ce personnel gai est gratifiant, ils m'ont donné le goût de remonter et de me construire.

Maintenant, j'ai repris ma vie en main et je remercie du fond du cœur tout le personnel du foyer de Céret, ceux qui sont partis et tous ceux qui restent. Merci à tous.

Les modalités d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Depuis 2011, la convention d'Accompagnement Social Lié au Logement permet à l'association de pouvoir héberger en sous-location une personne issue de l'hébergement d'urgence.

Le logement Après avoir trouvé un premier studio à Céret pendant 5 ans, c'est à 10 km que cette action se poursuit, sur la commune d'Amélie les Bains.

Depuis 2016, cette proximité permet un accompagnement régulier par le Moniteur Éducateur.

Le logement est entièrement meublé et équipé afin que les personnes puissent accéder directement au logement dans de bonnes conditions.

En ce sens, les personnes seront en mesure d'acquérir un capital petit à petit pour pouvoir équiper leur futur logement autonome.

Le Contrat Le contrat établi est un contrat de sous-location. Lors de l'entrée dans l'appartement, sont travaillés les droits et les obligations du locataire, la compréhension des éléments d'un bail, les engagements à respecter et la vigilance concernant un état des lieux. Ce contrat est accompagné d'un contrat de suivi conclu entre le locataire et l'association.

La durée Il est établi pour une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois.

Le suivi global de l'usager est effectué par les Moniteurs Éducateurs de façon régulière, soit par des visites à domicile, soit par des rendez-vous sur la structure jusqu'à la fin de l'accompagnement, qui sera finalisé après l'état des lieux de sortie et la restitution de dépôt de garantie.

Les objectifs Globalement, la convention d'ASLL permet de travailler avec le bénéficiaire plusieurs objectifs tel que :

- L'aide à la gestion budgétaire,
- Le retour à l'autonomie,
- L'accompagnement vers l'ouverture des droits et des aides administratives,
- L'accompagnement vers la santé,
- L'ouverture vers l'extérieur,
- Le retour à l'emploi,
- Le relogement dans le droit commun (parc privé ou public).

Le choix des sous-locataires Cette année, l'occupation de l'appartement a été partagé entre un homme âgé de 59 ans (du 30 novembre 2021 à octobre 2022), puis par une femme âgée de 42 ans (du 21 novembre 2022 et toujours en contrat en 2023).

Monsieur X était connu de nos services et avait déjà bénéficié d'un accompagnement vers le logement il y a 5 ans, qu'il avait quitté par la suite pour reprendre la vie commune avec son ex-compagne. Suite à une rupture, Monsieur, qui était bénéficiaire du rSa, a dû à nouveau faire appel au 115 et a entrepris de nombreuses recherches infructueuses dans le parc privé et logement social. Monsieur n'avait pas la volonté de s'orienter vers le logement via le SIAO. Il a intégré l'appartement en sous-location et a bénéficié d'une mesure ASLL.

Au cours des 6 premiers mois, Monsieur a pu effectuer les soins qui lui étaient indispensables (opération et repos), puis dans un deuxième temps, Monsieur a concrétisé son projet d'insertion professionnelle contractualisé par un projet d'accompagnement global Pôle-emploi. Monsieur a enchaîné des « petits boulots » puis a quitté le logement sans raison, ni solution.

Madame Y n'ayant pas pu accéder à un logement décent, a été contrainte de louer un logement à un propriétaire peu scrupuleux et s'est vue dans l'obligation de quitter celui-ci dans la précipitation pour des raisons de non-conformité de compteur EDF alimentant tout le bâtiment en son nom.

Au cours de ses séjours, Madame a effectué de nombreuses recherches d'appartement sans aucun résultat. Elle a aussi entrepris un contrat d'accompagnement global tripartite Pôle-emploi et a pu régulariser ses dettes (EDF).

Il a été alors proposé à Madame d'intégrer l'appartement en sous-location en bénéficiant d'une mesure ASLL.

L'entrée a été effective le 21 novembre 2022 et est toujours en cours sur cette année 2023.

MAS SAINT-JACQUES

Le Mas Saint-Jacques est un centre d'hébergement collectif qui porte un double dispositif : Urgence et Insertion. Il accueille des personnes majeures en situation de grande précarité et sans logement. Une équipe pluridisciplinaire est présente 7j/7 ; 24h/24, 365 jours par an auprès du public.

Un dispositif d'Urgence

L'orientation est possible après appel de la personne au numéro vert du 115 et selon la disponibilité des places.

Elle peut se reposer, se poser et bénéficier d'un entretien qui établira ses besoins, ses désirs et qui déterminera le projet de vie et/ou d'insertion.

Sa mise à l'abri est prévue initialement pour une durée de 7 nuits renouvelable.

Un dispositif d'Insertion

L'orientation se réalise à la suite d'une instruction du dossier de la personne via la **commission SIAO** et d'un entretien de pré-admission.

La personne établit son projet d'insertion avec un travailleur social référent par la contractualisation d'un contrat de séjour.

La période d'hébergement se définit en fonction des objectifs à atteindre : emploi, logement, santé...

Répartition en termes de places comme le définit le CPOM

- 17 places en CHRS insertion,
- 23 places en CHRS urgence,
- 5 places en CHU.

L'équipe

- 3 travailleurs sociaux (2 Moniteurs éducateurs et 1 Educateur Spécialisé),
- 4 agents d'accueil en CUI,
- 3 Surveillants de Nuit,
- 1 Agent de maintenance qualifié mutualisé sur l'ensemble des établissements et services de l'association,
- 1 Agent polyvalent mutualisé sur l'ensemble des établissements et services de l'association.



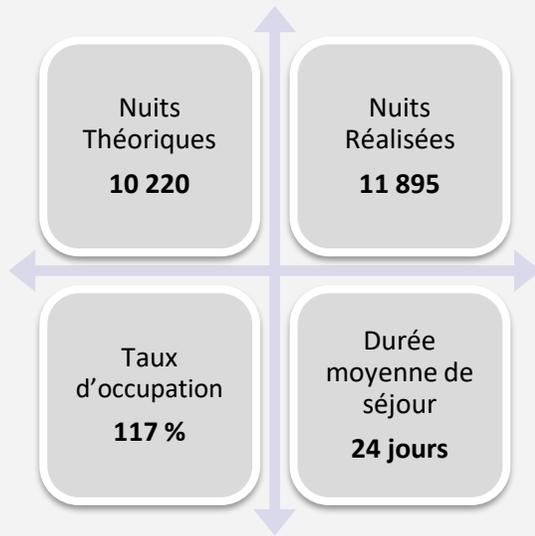
Rond-Point de Copenhague
66000 PERPIGNAN

Ces deux services dépendent de l'Aide Sociale de l'État et sont règlementés par un dispositif appelé « Accueil Hébergement Insertion » (AHI) piloté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).

Le CHRS est régi par le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L 312-1, L 314-1, L 314-7 et ses articles R 314-1 et suivants. L'accueil du CHRS/CHU est destiné aux personnes en grande difficulté sociale nécessitant une aide globale pour leur permettre d'accéder au logement et de retrouver leur autonomie. Il s'inscrit dans un service public d'hébergement et d'accès au logement visant à garantir, à toute personne, des prestations adaptées à ses besoins pour lui permettre d'accéder, dans le meilleur délai, à un logement de droit commun.

Le principe général réside dans « l'accès de tous aux droits de tous » et « en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale » porté par l'esprit de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Les missions du CHRS/CHU s'inscrivent dans un service public d'hébergement et d'accès au logement.

28 places (23 CHRS Urgence + 5 CHU)
 Soit l'équivalent de **467 personnes** durant l'année 2022



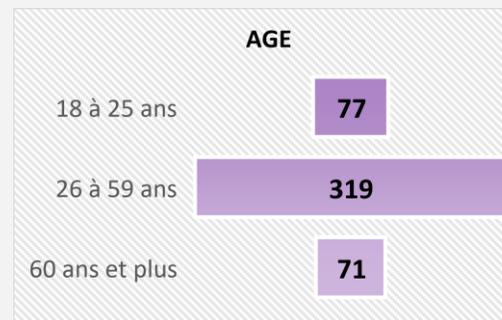
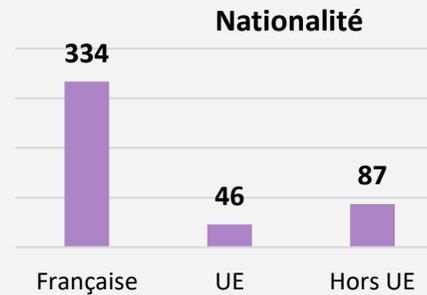
Dans l'attente d'une orientation en place d'insertion, celles-ci se transforment en places d'urgence afin de répondre aux besoins de mise à l'abri 115.

Ceci explique un taux d'occupation à 117 % sur les 23 places financées mais représente au réel 96,55% de la capacité totale (soit 45 places)

Séjours	
Moins de 8 jours	198
8 jours à 6 mois	260
Plus de 6 mois	9

431 sorties	
Fin de séjour	406
IML	3
LHSS	10
Hospitalisation	4
Logement	8

Couverture médicale		
	A l'entrée	A la sortie
AME	14	14
CPAM	117	100
MSA	6	6
CSS	186	175
SANS COUVERTURE	144	172



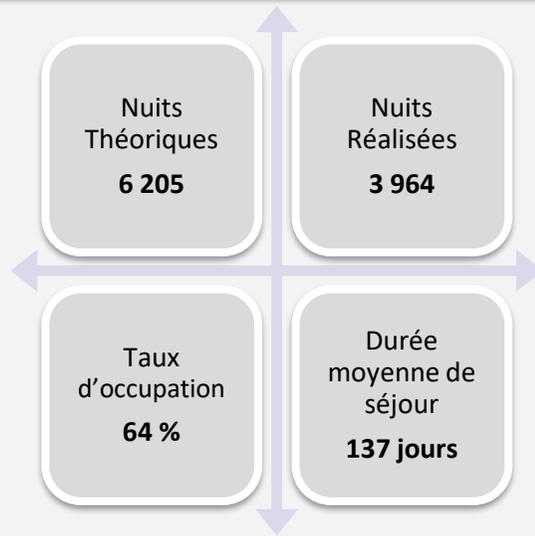
Composition des Familles		
Femmes	93	20 %
Hommes	374	80 %
Dont Couples	31	

Ressources	
AAH	60
ADA	1
ARE/ASS	25
Garantie Jeune	4
Salaire	23
Invalidité	5
Retraite	19
rSa	117

36 personnes présentes au 31 décembre 2022

Cumul des durées de séjours des personnes présentes au 31 décembre 2022 : 3 844 jours

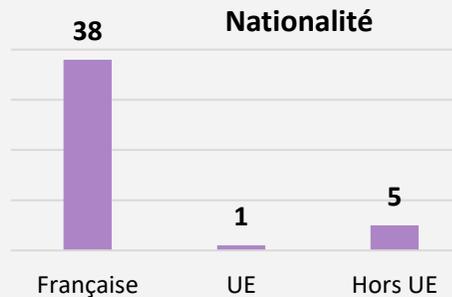
17places
Soit l'équivalent de **44 personnes** durant l'année 2022



Couverture Médicale	
AME	0
CPAM	12
MSA	0
CSS	21
Sans couverture	11

Composition des Familles		
Femmes	6	20 %
Hommes	38	86 %
Dont Couples	2	

Ressources	
AAH	9
Sans ressource	14
ARE/ASS	3
Garantie Jeune	0
Salaire	0
Invalidité	1
Retraite	0
rSa	17

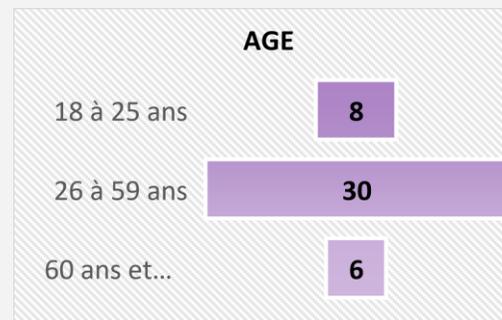


Dans l'attente d'une orientation en place d'insertion, celles-ci se transforment en places d'urgence afin de répondre au besoin de mise à l'abri 115.

De plus, des chambres ont été fermées pour traitement de punaises de lits. Ce fléau touche toutes les structures d'hébergement, et malgré les nombreux traitements et rachats du matériel de couchage, rien n'y fait ! Ceci explique un taux d'occupation aussi bas.

Séjours	
Moins de 8 jours	4
8 jours à 6 mois	19
Plus de 6 mois	12

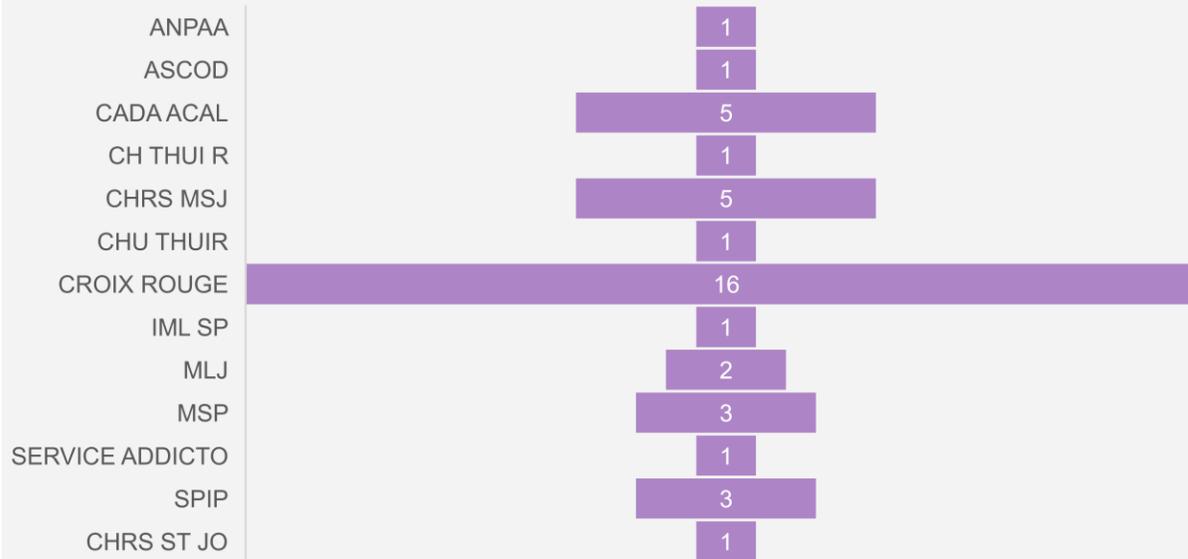
35 sorties	
Fin de séjour	27
LHSS	1
Hospitalisation	1
Logement	6



9 personnes présentes au 31 décembre 2022

Cumul des durées de séjours des personnes présentes au 31 décembre 2022 : 3 866 jours

Action d'accompagnement et de suivis



L'accompagnement vers l'autonomie

A partir de la signature du contrat de séjour et du PPI, la personne est accompagnée avec son consentement éclairé. Les professionnels prennent en compte ses besoins, ses possibilités et ses potentiels, ses envies avec une inscription dans la réalité, tout en garantissant le suivi et la cohérence du parcours.

Le référent s'assure que l'orientation est adaptée aux besoins de la personne. Des évaluations régulières du PPI sont effectuées avec la personne (toutes les semaines) et en équipe pluridisciplinaire.

Des actions multiples avec les partenaires et/ou le réseau sont mobilisées afin de travailler avec la personne son autonomie, son insertion et son orientation vers le logement. Tous les domaines sont pris en compte : l'emploi, la santé, la parentalité, la vie sociale et citoyenne, le rétablissement des droits, la gestion budgétaire et l'entretien du cadre de vie.

Le respect de la vie privée et la confidentialité des informations (« droit à l'oubli » légiféré par le RGPD) sont expliqués et rédigés dans le dossier de la personne.

La personne est actrice de son projet en définissant avec son référent les projets établis, lui permettant de les redéfinir selon son évolution, ses besoins ou de les évaluer à sa demande.

Le vivre ensemble

Afin de retravailler la socialisation, le CHRS/CHU propose des espaces de convivialité permettant aux personnes de se retrouver en petits groupes pour des activités ou du repos. A cet effet, une salle de télévision avec du mobilier adapté (petits fauteuils) et une bibliothèque sont en libre accès.

La salle à manger est aussi un lieu de réunion « récréative » et ludique où il est possible de participer à des jeux de société (fournis par l'établissement).

Un boulodrome et une table de ping-pong en extérieur favorisent les échanges. Cela leur redonne l'envie d'aller vers les autres.

Des activités pugilistiques et des séances de sophrologie sont proposées à l'ensemble des personnes.

La création du lien social est aussi favorisée à travers l'apprentissage des conduites sociales.

Les personnes participent pleinement au bien-vivre ensemble par leur bénévolat aux diverses tâches de la vie quotidienne (réfection des pièces communes, confection des repas...).

De même, les professionnels leur rappellent les règles de fonctionnement en les expliquant, en développant des interventions en matière de respect des droits et des devoirs de la vie en collectivité.

Le CHRS/CHU s'est doté des outils de la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale et mettant ainsi l'usager au cœur du dispositif.

Il est prodigué aux usagers une aide respectueuse de leurs droits, tout en favorisant leur participation. Ainsi, le référent socio-administratif garantit une aide et un soutien respectueux, sans porter de jugement.

Grâce au réseau et au partenariat, des compétences multiples, sociales, sanitaires et psychologiques sont mobilisées pour prendre en compte l'ensemble des besoins de la personne.



OUTIL D'EXPRESSION

La parole de l'usager, qu'elle soit individuelle ou collective, est prise en compte par :

- Les enquêtes de satisfaction distribuées chaque année et analysées lors des réunions d'équipe,
- Les groupes d'expression,
- Les Conseil à la Vie Sociale.

Chaque trimestre, un **Conseil à la Vie Sociale** est organisé, où des élections sont organisés à chaque séance.

Les représentants des usagers et le responsable se réunissent.

Cette instance fonctionne très bien. Les personnes élues prennent leurs rôles de représentants des usagers très à cœur.

Aussi, une fois par mois, un **groupe d'expression** est organisé avec la responsable, l'équipe et toutes les personnes accueillies afin de partager, échanger, améliorer les conditions d'hébergement. La parole de tous est écoutée, entendue et prise en compte dans l'évaluation des prestations proposées. Le groupe d'expression permet des échanges fructueux et la vie quotidienne est apaisée sur quelques jours. Les personnes respectent les lieux, leurs pairs et le fonctionnement.

Un point est effectué en équipe après chaque groupe d'expression ou CVS (généralement, les réponses sont données à l'instant-T) : les modalités de faisabilité sont discutées et le coût financier prévisionnel est traité avec la Direction.



La « Maison des Cimes » - CHUD (Centre d'Hébergement d'Urgence Diffus)



- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h.
- **Locaux** : Rue Couzy – 09390 L'Hospitalet-près-l'Andorre (Ariège).
- **Public** : Femmes majeures seules ou avec enfants dont enfants en âge scolaire.
- **Bâtiment** : 6 logements type 3 T2 et 3 T3, regroupés sur 2 étages, 1 salle commune (espace enfants, salle repas et buanderie).
- **Nombre de places** :
 - ✓ 8 places hébergement d'urgence,
 - ✓ 3 places femmes victimes de violences.



Durée de séjour

En 2022, nous avons été une Pension de Famille : **1 mois renouvelable** par tacite reconduction, durée variable en fonction de la situation des familles accueillies et du projet d'accompagnement personnalisé.

Que faisons-nous ?

L'équipe de la « Maison des Cimes » propose un **accompagnement global** auprès de femmes avec des enfants, au travers d'un **suivi individualisé** autour d'un projet personnalisé adapté à la famille.

Il est proposé également un **accompagnement à la parentalité** et à la réhabilitation familiale dans un cadre sécurisant et bienveillant, en lien avec les écoles et le territoire.

Le territoire nécessite un travail sur le **renforcement des liens sociaux**, ce que nous faisons autour d'activités et d'ateliers privilégiant les liens mères/enfants.

L'inscription dans une **durée d'hébergement plus longue** permet de se poser et de construire un projet adapté.



Espace de Vie Sociale (EVS)

Lieux : Les personnes et familles résidentes sur les Communes de l'Hospitalet-près-l'Andorre ainsi que de Mérens-les-Vals.

Public : Les femmes accueillies avec leurs enfants sur la «Maison des Cimes», mais également le public en difficulté et/ou isolé sur le territoire.



Le soutien à la parentalité



. **La scolarisation des enfants : une structure en lien fort avec des écoles rurales** : L'équipe participe aux « **café des parents** ». C'est un moment en classe sur le temps du matin de transition école/maison, une nouvelle forme d'invitation des familles dans l'école : une réponse de l'équipe enseignante face à la nécessité de renforcer les liens et la confiance entre les familles et l'école, pour ouvrir l'école aux différents partenaires, provoquer des rencontres, ainsi qu'à des temps de travail autour des enfants.

. **Des animations ouvertes aux habitants** : Souhait de mise en place d'intervenants ou d'actions internes autour des thématiques de la parentalité.

L'EVS : Qu'est-ce que c'est ?

L'EVS constitue un **lieu de proximité** pour l'ensemble des habitants du territoire. Il permet d'impulser une **dynamique collective pour les habitants**, en y incluant pleinement les familles présentes sur la « Maison des Cimes ».

Deux dynamiques fortes sont développées, en soutien tant aux résidentes de la MDC avec leurs enfants qu'aux habitant(e)s des deux villages :

L'inclusion et le maintien dans un territoire



- **La mise en place d'une fonction d'accueil, d'information et d'orientation** : un premier accueil de lien social et administratif sous forme de permanences sur les 2 communes.
- **Les soutiens aux aides alimentaires** : l'équipe se déplace sur les lieux de distribution que proposent les associations de la Croix-Rouge, des Restos du Cœur et le Secours Populaire, puis redistribue les colis.
- **Des animations ouvertes aux habitants** : nous proposons des animations diverses et variées au travers d'animations sportives, culturelles, ludiques, thématiques ou bien encore locales.
- **Développer la place de l'individu dans la commune** : des actions sont en cours comme le poulailler participatif communal, la collecte des déchets alimentaires et la valorisation du compost, la participation et l'organisation des actions concrètes sur ce territoire (projet vacances, dimanches Gliss, Friperie, etc.).
- **Participer au développement de la mobilité du territoire** : accompagnement aux courses, de manière hebdomadaire et structurée.



La « Maison des Cimes » (en quelques chiffres)

Composition des Familles

Femmes avec 1 enfant	2	50 %
Femmes avec 3 enfants	2	50 %



Âges des enfants

Enfants de - 3 ans	1	12,5 %
Enfants de + de 3 ans	7	87,5 %



Motifs d'Accueil

Isolement	1	25 %
Difficultés Parentales	1	25 %
Violences Conjugales	2	50 %

Données Hébergement

Nuitées Réalisées	1998
Taux Occupation	60,66 %



Origine

Département - Ariège	1	12,5 %
Hors département	3	75 %
Hors-pays	1	12,5 %

Situation à l'arrivée

Domicile conjugal	1
Logement Personnel	3

Sorties MDC 2022

Départ logement HLM	1
Familles encore présentes	3

L'Espace de Vie Sociale (en quelques chiffres)

Année 2022



	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre de colis alimentaires récupérés et distribués	72	96	120	120
Nombre de familles MDC	4	4	4	4
Nombre de famille EVS	2	4	4	4

Aide alimentaire /Accompagnement aux courses



L'accompagnement aux courses est réalisé 1 fois par semaine.

La collecte de colis auprès des associations caritatives a lieu **3 fois par semaine**, sur 3 sites différents.

La « Maison des Cimes » depuis le 1^{er} juillet 2022

Quelques photos



Feu d'artifice du 14 juillet

Font-Romeu



Goûter crêpes



Sortie au parc aquatique d'Err

Août 2022



Repas partagés

Toujours un plaisir pour les gourmands



Découverte du lac de Matemale



Le repas d'entre deux fêtes

29 décembre 2022



« Ça bouge » à l'Espace de Vie Sociale

MAISON DES CIMES
Et l'ESPACE DE VIE SOCIAL

Retour en images

Fête du village Mérens-Les-Vals



Confection de sablés de Noël
avec les enfants du village



Animation autour du compost
et du poulailler



Sortie Halloween
à Font-Romeu



L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE LA
MAISON DES CIMES
DE L'HOSPITALET
VOUS PROPOSE

La découverte aéroboxe
et ...



Avec Sandrine

Ouvert à tous les grands !
à partir de 14h00

RDV LE JEUDI 1ER
DECEMBRE
A L'ECOLE DE MERENS

Plus de renseignements
au 07.68.19.13.45



Cours de Zumba et d'Aéroboxe



Fripe d'hiver en
collaboration avec l'école

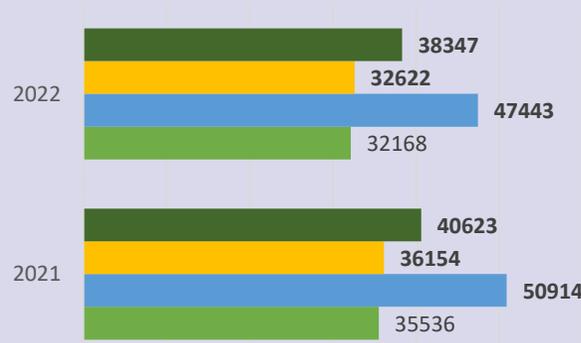
BANQUE ALIMENTAIRE



Ludovic a pour fonction principale de réceptionner et redistribuer la Banque Alimentaire dans les Accueils de jour et les CHRS de l'association ainsi que les plateaux repas de la Table de Cana pour le service LHSS de Banyuls sur Mer.



En 2022, toujours plus d'associations ont besoin de ce service, ce qui entraîne une baisse des quantités à la redistribution aux usagers.



■ Boutique Solidarité Perpignan
 ■ Accueil de jour et CHRS Etape solidarité
 ■ CHRS Mas Saint-Jacques
 ■ CHRS Saint-Joseph

12 647 tonnes de moins en une année qui s'explique par l'arrivée massive de déplacés Ukrainiens, mais aussi la montée en puissance des besoins des jeunes générations étudiantes de plus en plus précaires.



L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE



Damien, agent de maintenance sur les Accueils de Jour, les CHRS et les Pensions de Famille, a en charge toutes les petites et moyennes réparations. **Ainsi, il participe pleinement à réaliser un accueil digne au sein de chaque établissement.**

L'année 2022 a été particulièrement marquée par l'invasion de punaises de lit sur les lieux d'hébergement tout au long de l'année. Elles ont été plus que coriaces et ont fait des dégâts : piqûres, dégradation de matériel, forte dépenses en fumigènes et autres, fermeture des chambres d'hébergement, mobilisation des équipes au quotidien...



Le pôle se compose de plusieurs dispositifs autour du logement accompagné

L'Intermédiation Locative (IML)

L'intermédiation Locative Ukrainien (IML UK)

Le Service de lutte contre l'Habitat Indigne (LHI)

Le Service de lutte contre la Cabanisation

Le Service d'accompagnement en logement des personnes réfugiées et réinstallées (SALR)

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

La Médiation Santé Sociale Liée au logement (MSSLL)



Les équipes professionnelles ont pour point commun un accompagnement de proximité au domicile des personnes et sont présentes sur l'ensemble du territoire.

De 8 h 30 à 17 h, les équipes sont flexibles et adaptent leurs horaires sur une amplitude horaire pouvant aller jusqu'à 18 heures. L'objectif est de se rendre disponible pour les ménages accompagnés. Le but est de réaliser, dans la bienveillance et le respect du rythme de vie, un accompagnement social de qualité à domicile, basé sur la confiance et l'engagement réciproque.

La finalité : accompagner vers et dans le logement en soutenant l'accès et le maintien à domicile.

Principe

L'InterMédiation Locative est un dispositif qui permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social (l'association). Il s'agit d'une location/sous-location via le dispositif Solibail : le propriétaire loue son logement à l'association pour une durée de trois ans renouvelable. C'est donc l'association qui est locataire et qui assure le paiement des loyers et des charges (même en cas de vacance), l'entretien courant et la remise en état du logement (hors vétusté normale). Elle met le logement à disposition du ménage en rupture de logement.

Objectif

Il s'agit de mettre à disposition un logement temporaire à des personnes confrontées à une problématique d'accès au logement. Ce logement est indissociable d'un accompagnement social qui se déroule essentiellement sous la forme de visites à domicile. Il vise à leur donner l'autonomie suffisante pour louer, à terme, un logement pérenne de droit commun.

Public

Adulte seul, couple, famille monoparentale ou parent avec enfant(s). L'occupant doit être majeur, avoir des ressources stables et être en situation régulière en France.

Participation financière

Les occupants des logements s'acquittent d'un loyer défini au préalable avec le bailleur. Déduction faite de l'éventuelle aide au logement, le résiduel de loyer ne doit pas excéder 30 % des ressources. Toutes les dépenses du logement (assurance habitation, abonnement d'électricité, de gaz...) sont à la charge du ménage.

Capacités d'accueil

131 places réparties sur 76 logements de type Studio, T1Bis, T2 et T3.

3 situés sur le secteur du Vallespir, en milieu rural, et 73 au sud de Perpignan.



L'équipe est composée de 5 salariés diplômés :

- 2 Conseillères en Economie Sociales Familiales,
- 1 Éducatrice Spécialisée,
- 1 Assistante de Service Social,
- 1 homme d'entretien

En 2022, 8 nouveaux logements ont été captés pour améliorer notre parc locatif. 4 baux ont été dénoncés car l'environnement et/ou l'état des logements ne répondaient plus à nos attentes. Un autre logement a fait l'objet d'un bail glissant avec l'accord du propriétaire.

Modalités d'admission

Toute personne souhaitant intégrer le dispositif doit être accompagnée par un travailleur social et remplir un dossier SIAO, présenté en commission hebdomadaire. Après validation, un entretien de pré-admission est proposé en présence de la Cheffe de service et d'un travailleur social pour :

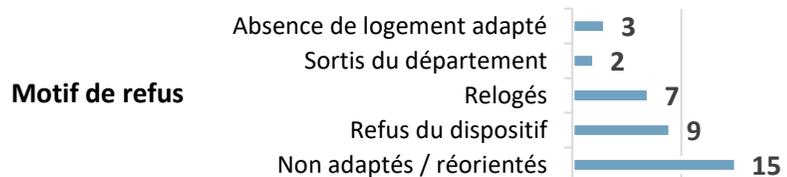
- Faire le point sur la situation du demandeur,
- Évaluer sa capacité à intégrer ce type de dispositif,
- Présenter le service,
- Préparer à une éventuelle entrée en logement.

A l'admission, les documents suivants sont signés :

- Une convention d'occupation à titre onéreux pour une période de 3 mois, renouvelable, ne pouvant excéder 18 mois,
- Un guide de l'occupant précisant le règlement intérieur du logement,
- Une convention d'accompagnement social permettant de co-construire un projet personnalisé.

Des bilans trimestriels sont réalisés pour faire le point sur la situation de la personne.

Pré-admissions en 2022 85 dossiers ont été orientés dont 36 qui n'ont pas intégré le dispositif. Parmi eux, 42 % ne correspondaient pas aux critères de l'Intermédiation Locative. Les personnes rencontraient diverses problématiques, notamment liées au soins, nécessitant une prise en charge adaptée.



Ce temps de recherche de candidats qui n'ont pas intégré le dispositif représente **74 heures sur l'année**.

Lors du premier contact téléphonique ou lors des entretiens de pré-admission, nous constatons que la situation des personnes a évolué, du fait notamment des délais d'attente.



Origine de la demande des personnes accueillies en 2022

Organismes prescripteurs	Dossiers
Accueil de jour Hébergement d'urgence	33
CHRS	14
Maison relais	2
SARL	2
AVDL	1
Chantier d'insertion	2
Structures de soins	7
SPIP	3
Dispositifs demandeurs d'asile	31
MSP	20
TOTAL	115

TÉMOIGNAGE

Le dispositif d'InterMédiation Locative est tout d'abord un tremplin qui nous aide à nous reconstruire à la suite d'aléas de la vie pour justement continuer notre vie positivement. Ce service est vital et il faut reconnaître l'investissement humain des professionnels sans qui tout ceci n'existerait pas. Reconnaissance et remerciements.

(C.L., suivie en IML)

LA GESTION LOCATIVE ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'IML s'inscrit sur 2 axes :

La gestion locative nécessite une expertise spécifique tout en gardant une approche éducative auprès du public. L'objectif est d'apporter les outils nécessaires pour que les personnes gagnent en autonomie et puissent se maintenir en logement pérenne.

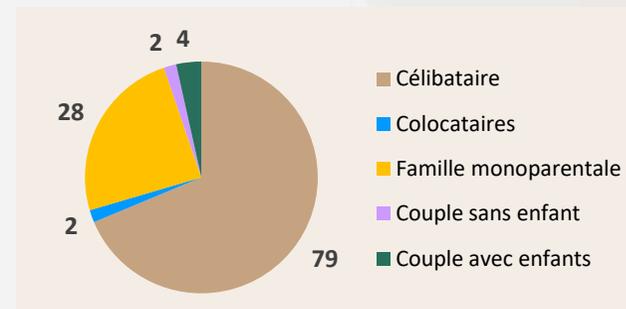
L'accompagnement social s'articule autour de 3 temps importants : l'entrée dans le logement, le suivi dans le logement et la sortie du dispositif. C'est un travail de co-construction entre le travailleur social et la personne accompagnée, où chacun apporte des objectifs et des moyens pour les réaliser.

PUBLIC ACCUEILLI

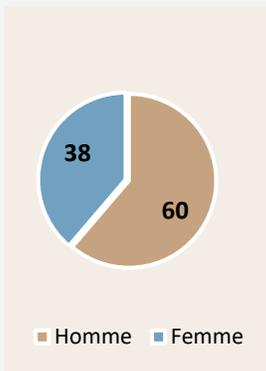
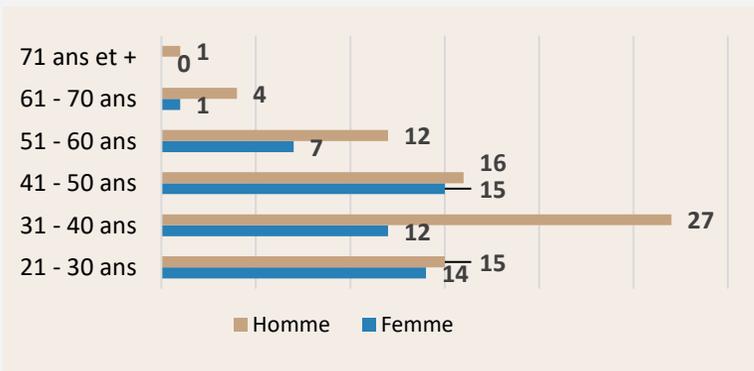
49 nouveaux ménages ont été accueillis sur un total de 115 suivis en 2022. Nous avons accompagné 124 adultes et 53 enfants.

Nous ne pouvons pas parler d'un profil type mais bien d'un public d'une grande diversité. Il s'agit souvent d'un public fragilisé par leur parcours de vie qui se retrouve isolé. Beaucoup de personnes sont confrontées à une rupture de logement, suite à un accident de la vie comme une perte d'emploi, une rupture familiale ou sentimentale. D'autres ont des parcours d'errance, un passé institutionnel, des périodes d'incarcération, des troubles psychologiques, voire psychiatriques et/ou des problématiques d'addiction. La continuité du parcours de soins pour favoriser l'insertion de ce public est essentiel.

Composition familiale



Composition par âge et sexe

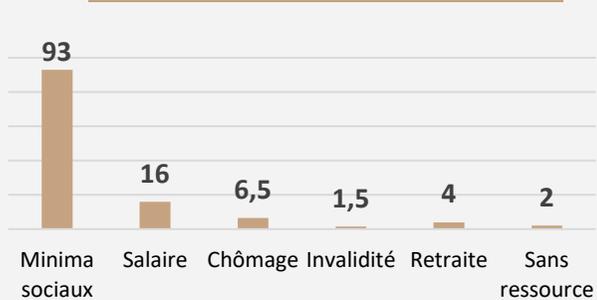


Nous avons constaté une évolution dans le public accueilli en IML. Nous sommes confrontées à des personnes qui cumulent diverses problématiques qui nécessiteraient un accompagnement global. Or, la mission de l'IML est principalement axée sur l'accompagnement lié au logement. De ce fait, nous sommes amenées à faire régulièrement des « pas de côté » pour répondre aux différents besoins des personnes afin qu'elles puissent se maintenir dans le logement.

40 ménages relevant de la protection internationale accueillis en 2022. Leur accueil a nécessité un ajustement de nos pratiques professionnelles de par la barrière de la langue.

11 personnes victimes de violences accueillies en 2022. Leur processus de reconstruction demande parfois une présence soutenue et rassurante du travailleur social.

Type de ressources



La majorité des personnes accompagnées sont des personnes isolées bénéficiaires des minima sociaux. La précarité financière est un réel frein à l'accès à un logement classique. Concernant les personnes bénéficiant d'un revenu salarial, il s'agit essentiellement de contrats d'insertion. En 2022, 10 personnes ont pu se réinsérer professionnellement durant leur présence en IML, notamment par le biais des Accompagnements Globaux de Pôle Emploi.

LES SORTIES DU DISPOSITIF IML EN 2022

Les personnes qui sont sorties du dispositif sont restées en moyenne 18 mois. 23 ménages ont dépassé le délai des 18 mois. Cela s'explique par la difficulté de trouver des logements de type T1/T2 pour les personnes isolées et bénéficiaires des minima-sociaux (soit 75 % du public).

TYPES DE SORTIES

Logement social bail classique	CHU	Logement bail privé	Dispositif demandeurs d'asile	Décès	Non connu	Autres
50 %	2 %	13 %	2 %	8 %	12 %	13 %
26	1	7	1	4	6	7

En 2022, nous déplorons 4 décès, du fait de la dégradation de l'état de santé et des conduites addictives. Pour les décès dans les logements, nous avons été contraintes de faire intervenir une entreprise spécialisée, ce qui a généré des frais importants et imprévus. Ces situations ont entraîné également des plaintes de voisinage (odeurs désagréables, présence de nuisibles) et de la vacance supplémentaire.

L'accompagnement social proposé a pour mission principale l'autonomie des personnes à leur sortie. L'objectif est donc de « faire avec » et non de « faire à la place ». Les démarches administratives sont réalisées en y associant les personnes, sous un angle éducatif.

Certaines situations complexes nécessitent un temps de présence plus important par manque d'autonomie et une certaine « passivité ». Ce sont des situations qui nécessitent des temps de réflexion en équipe importants et une recherche constante de travail en partenariat pour répondre au mieux aux besoins.

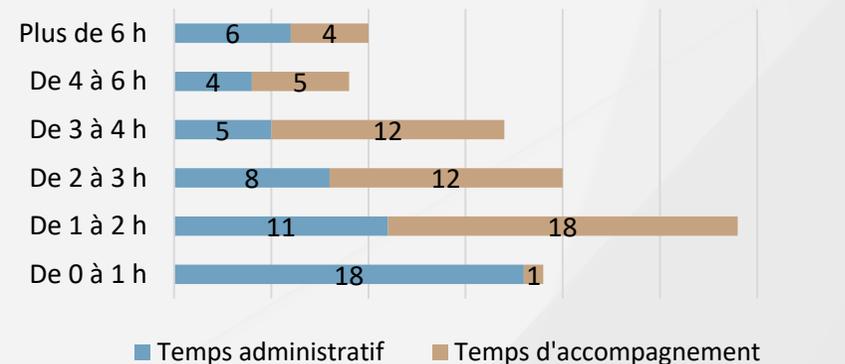
En 2022, le taux d'occupation des logements en IML s'élève à 84,80 %

La majorité du public (50 %) est relogée par le biais des bailleurs sociaux, compte-tenu de leurs ressources. 13% des personnes ont pu se reloger dans le parc privé grâce à leur insertion professionnelle durant l'accompagnement (contrat de travail, garantie, ressources suffisantes).

Pour d'autres, des fins de prise en charge ont dû être envisagées car les engagements n'étaient pas respectés (non-adhésion à l'accompagnement social, dette de loyer, agression). Pour ces sorties (6 sur l'année 2022), nous avons récupéré des logements dégradés qui ont généré de la vacance (débarrassage, nettoyage, remise en état, traitement anti nuisibles...). Faute de moyens financiers, les travailleurs sociaux sont amenés à réaliser ces tâches.

Les « autres » sorties représentent 1 personne accueillie chez des tiers, 3 qui ont fait le choix de quitter le département pour des raisons professionnelles, 2 qui ont été incarcérées et 1 personne que nous avons sorti du dispositif suite à une agression envers un professionnel de l'équipe.

RÉPARTITION DU TEMPS



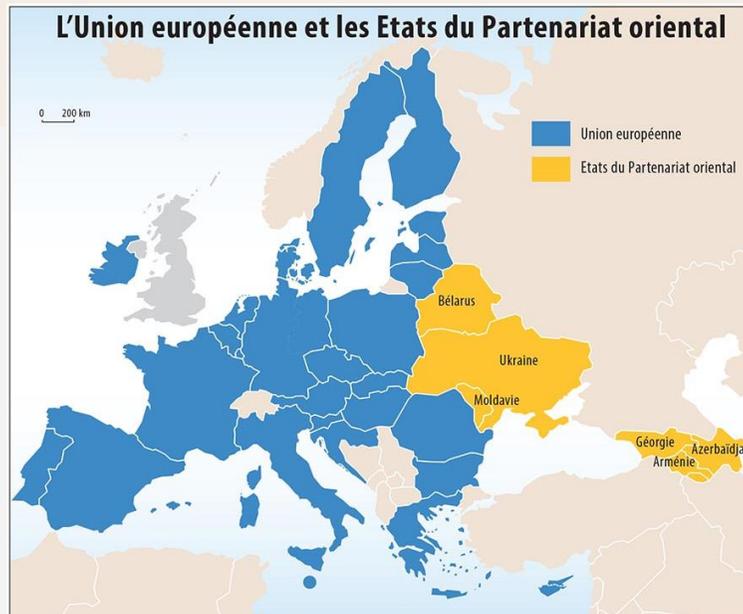
CONTEXTE

La Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine.

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une vaste offensive militaire à l'encontre de l'Ukraine, en y envoyant son armée et bombardant plusieurs villes du pays, y compris sa capitale Kiev. Cette attaque brutale survient trois jours après la reconnaissance de l'indépendance des territoires séparatistes pro-russes du Donbass par Vladimir Poutine, un acte déjà suivi de l'envoi de soldats dans la région. L'invasion russe est unanimement condamnée par les États membres et les institutions de l'Union Européenne, qui prennent de très lourdes sanctions contre Moscou.

CADRE GÉNÉRAL

La France s'organise, par l'intermédiaire de la cellule interministérielle de crise dédiée à l'accueil des réfugiés. Les services de l'État, dont les préfetures, sont totalement mobilisés pour identifier des capacités d'hébergements. La priorité est de mobiliser l'ensemble des acteurs : professionnels du secteur, collectivités territoriales, élus locaux, associations et citoyens.



ACCUEIL DES DÉPLACÉS UKRAINIEN à PERPIGNAN

Le dimanche 6 mars 2022, deux bus sont revenus de Pologne avec, à leur bord, 110 réfugiés ukrainiens.

Parmi eux : principalement des enfants, mais aussi des adolescents, des femmes et des personnes âgées. **Le gymnase du Parc des Sports de la ville a été aménagé** pour les accueillir provisoirement.

Ces réfugiés viennent de la région de Kiev, d'Odessa et de Lviv.

Des médecins et des psychologues étaient également présents pour les accueillir.



MISSIONS AUTOUR DE L'ACCUEIL ET DE L'HÉBERGEMENT

Au 1^{er} juin 2022, l'association Catalane d'Action et de Liaison (ACAL) a recensé dans les Pyrénées-Orientales 400 réfugiés Ukrainiens. Elle s'est préparée à accueillir 180 personnes supplémentaires avant fin juin 2022. Mais seuls 30 logements seraient recensés sur la plateforme départementale dédiée.

L'ACAL, en lien avec la Préfecture, s'est donc entourée des associations locales Croix-Rouge, Solidarité Pyrénées et Habiter en Terre Catalane afin de trouver des logements.

Or, dans l'urgence, ces personnes qui sont le plus souvent âgées ou des femmes seules avec leur(s) enfant(s) ont été placées dans des centres d'hébergement, des hôtels ou même chez l'habitant.

PRINCIPE : L'accès au logement des déplacés ukrainiens s'organise au sein de l'association, via le recours à l'**intermédiation locative**.

Cela permet à un propriétaire de signer un contrat de location avec l'association agréée, laquelle signera ensuite un contrat de sous-location avec le ménage. Ainsi, l'association est locataire du logement sous-loué au ménage. Il lui revient, à ce titre, d'assurer la gestion locative sociale, l'ameublement et l'équipement des logements ainsi que l'accompagnement du ménage.

PUBLIC : Personnes déplacées ukrainiennes, bénéficiaires de la protection temporaire, hébergées dans les dispositifs d'urgence de l'association ACAL.

ÉQUIPE :

- 1 Travailleuse sociale Ukrainienne, Myroslava, qui fait office de traductrice,



- 1 Cheffe de service qui participe à la commission IML UK et à la captation des logements,
- 1 Agent de maintenance mis à disposition lors de l'ameublement des logements.

OBJECTIF : Afin d'aider les Ukrainiens réfugiés dans notre pays à accéder au logement, une fois passée la phase de l'hébergement d'urgence, le gouvernement a décidé de leur ouvrir des droits aux aides personnelles au logement majorées du complément familial ainsi qu'à des prestations familiales d'entretien.

Par le biais de l'**InterMédiation locative**, il est possible de mettre à disposition un logement temporaire pour une **durée de 12 mois**. Celui-ci est **indissociable d'un accompagnement social** qui se déroule essentiellement sous la forme de visites à domicile.

BAILLEURS SOCIAUX : Depuis de nombreuses années, l'association a construit et développé un partenariat fort et de confiance avec les bailleurs sociaux du département. C'est une nouvelle fois qu'ensemble, nous avons décidé de nous unir dans cette collaboration d'IML UK.

A l'heure actuelle, notre parc est exclusivement composé de logements HLM de l'**Office 66**.

MODALITÉS D'ADMISSION : Lorsque nous captions un logement, nous le présentons à notre coordinateur de l'action IML UK (c'est-à-dire l'ACAL).

Les travailleurs sociaux des centres d'hébergements d'urgence pour les déplacés ukrainiens sont en charge de mettre en relation le ménage à qui le logement pourrait correspondre. Pour cela, une étude de la situation de la famille au niveau professionnel, scolaire et administratif est réalisée.

Après validation de la famille, un entretien de pré-admission avec l'association est proposé afin de :

- Présenter le dispositif d'IML UK,
- Faire le point sur la situation administrative du ménage,
- Évaluer sa capacité à intégrer ce logement accompagné,
- Préparer à une éventuelle entrée en logement.

A l'admission, les documents suivants sont signés :

- Une convention d'occupation à titre onéreux pour une période de 12 mois, pouvant être renouvelée,
- Le règlement de fonctionnement du dispositif lié à l'accompagnement social.

CHIFFRES CLÉS

8 mois d'activité

10 logements captés
dans le parc public

Étroite collaboration
avec l'Office 66

10 ménages
soit
37 personnes
accompagnées

Mineurs : 17
Majeurs : 20

Du studio au T5

Composition Familiale

Certaines familles arrivées dès le début de la guerre ont pu partir au complet. Mais pour la plupart, seules les femmes et les enfants sont sur le Territoire.

Les compositions familiales sont donc construites avec plusieurs générations. Le plus souvent la grand-mère, avec ses filles adultes et ses petits enfants mineurs. Mais nous avons aussi des fratries adultes.

Typologie du public



Personnes
isolées



Familles
monoparentales



Couples avec
enfants

INTERMÉDIATION LOCATIVE POUR LES DÉPLACÉS UKRAINIENS DONNÉES CHIFFRÉES DU 1^{er} MAI AU 31 DÉCEMBRE 2022

Niveau de maîtrise de la langue française

10 situations avec des personnes en incapacité de communiquer en français (même avec difficulté ou avec l'aide des enfants).

Aucune situation avec des personnes en capacité de communiquer en français.
Aucun cours de FLE (Français Langue Étrangère) n'a pu encore être proposé à ces familles.

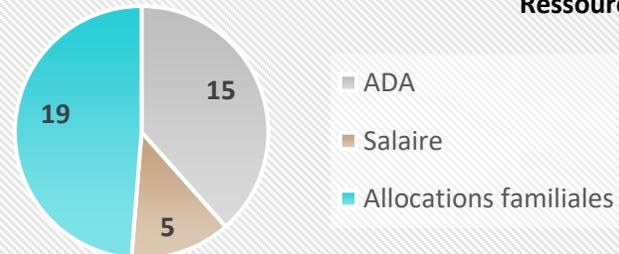
UN DISPOSITIF SUR DEUX DÉPARTEMENTS

L'association s'étend depuis juillet 2022 sur l'Ariège et les Pyrénées Orientales.

Elle accueille depuis la mi-décembre 2022 2 femmes seules Ukrainiennes en colocation dans le cadre de l'IML UK sur la commune de l'Hospitalet près l'Andorre.

Le logement appartient à la Mairie.

Ressources



L'Accompagnement Vers et Dans le Logement est un dispositif d'État qui apporte un soutien auprès de ménages dits prioritaires pour être logés, relogés ou se maintenir en logement. En 2020, les dispositifs de l'Accompagnement Vers et Dans le logement ont été remaniés dans un appel à projet par le Fond National AVDL. Grâce à cette étape, l'association a pu se repositionner sur des actions portées depuis plus de 10 ans sur notre territoire et en faire émerger une nouvelle, co-construite avec les bailleurs sociaux : l'accompagnement dans la prévention des expulsions locatives.

Refonte du dispositif
FNAVDL en 2020

Micro Appel à projet

« ONE SHOT » remporté au 1^{er} octobre 2020 sur le volet des préventions des expulsions, co-construit avec les bailleurs sociaux : Office 66.



UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE « L'ALLER VERS »

La spécificité du dispositif réside en sa capacité de se déplacer à domicile et de pouvoir accompagner les bénéficiaires à certains de leurs rendez-vous. Nous avons pu remarquer que cette pratique favorise la qualité de l'accompagnement tout en rendant actrices les personnes accompagnées.

LES ENJEUX	LES FREINS
Une évaluation immédiate du savoir-habiter	Démarche qui peut paraître intrusive
Favoriser un climat de confiance	Moyens informatiques limités pour les démarches administratives au domicile
Faciliter la rencontre en fonction de chaque situation	Non-collaboration de la personne (absence de la personne à son domicile ou refus d'ouvrir).
Pouvoir être plus réactif aux démarches à effectuer (documents administratifs sur place)	
Rassurer les personnes, les partenaires et les bailleurs	

Appel à projet FNAVDL remporté au 1^{er} avril 2021 sur les volets :

- Diagnostic DALO
 - Public du Contingent Préfectoral
 - CCAPEX
 - DALO
 - Veille Sociale
 - Prévention des Expulsions
 - Cas complexes en soutien avec l'IDE de l'association
- Ouvert à tous les autres bailleurs du département (Office 66, Habitat Perpignan Méditerranée, Cité Jardins, 3 Moulins Habitat, I3F, ...)

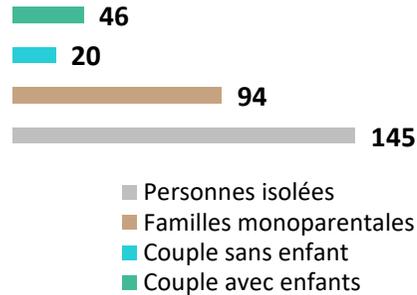
Embauche d'une CESF (1 ETP) en CDD pérennisée en CDI le 1^{er} avril 2021

Cette pratique se complète par des rendez-vous au sein de nos bureaux situés sur Perpignan. Cette deuxième forme d'intervention nous permet d'évaluer d'autres éléments concernant la personne :

- Capacité à se repérer dans l'espace et dans le temps,
- Capacité à se mobiliser dans les démarches à effectuer.

En 2022, le service AVDL a accompagné **304 ménages différents** (1 ménage = 1 mesure ouverte) ainsi que 93 mesures ouvertes les années présentes et toujours actives.

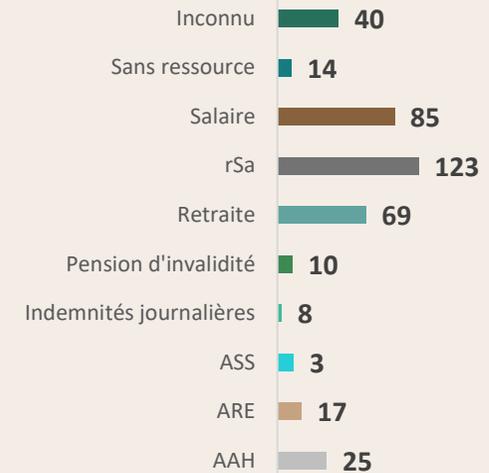
Typologie familiale



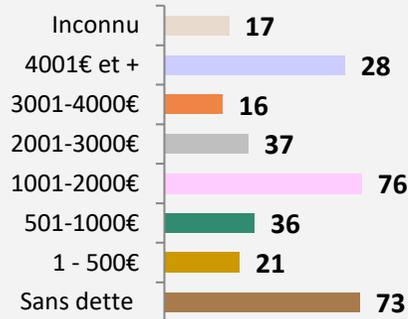
Comme l'année précédente, le nombre de personnes seules est majoritaire dans notre dispositif.

Ce qui est également le cas pour les ressources. En effet, nous accompagnons de nombreuses personnes bénéficiaires des minima sociaux.

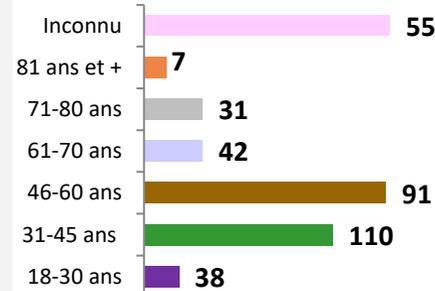
Ressources



Taux d'endettement



Âge



Profil type d'un ménage accompagné en 2022 sur le service AVDL



Un public de plus en plus vieillissant et vulnérable (71 ans et +) qui représente 11% du public accompagné en 2022

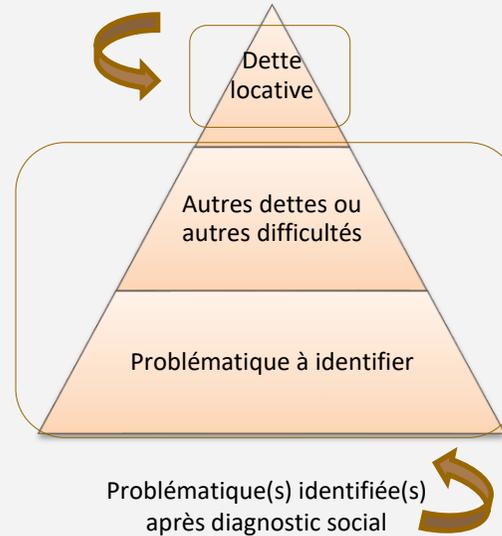


8 signalements envoyés au Procureur / 11 en 2021

ORIENTATION POUR UNE MESURE AVDL

Orienteurs		Nombre en 2022	Nombre en 2021
DDETS	DALO	19	20
	CCAPEX	79	71
	SIAO		
Veille Sociale	Accueil de jour		
	Sortants de structures	47	75
	Sortants IML		
	Autres (CD, IAE, Mairie...)		
Prévention des expulsions	Office 66	98	223
	Office HPM	40	26
	3 Moulins Habitat	3	0
	Cité Jardins	5	0
	I3F	1	0
Réservation Préfectorale	Office 66	14	34

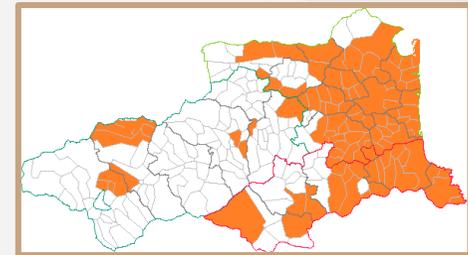
Problématique identifiée par l'orienteur



Les évaluations des travailleurs sociaux de l'AVDL viennent compléter celles des prescripteurs. En effet, les éléments nécessaires à l'orientation des dossiers (notamment les impayés de loyer) ne sont que le reflet de problématiques bien plus complexes.

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Les travailleurs sociaux de l'AVDL se sont déplacés sur tout le département. On constate que nos interventions se regroupent majoritairement sur Perpignan et sa première couronne.



Territoires d'intervention
AGLY
ASPRES-RIBERAL
CERDAGNE-CAPCIR
CONFLENT
CÔTE VERMEILLE
PERPIGNAN
1ère couronne PERPIGNAN
VALLESPIR

Très souvent, les dettes sont multiples (impayés EDF, eau, crédits revolving ...) et s'expliquent par diverses raisons : changement de composition familiale, changement de ressources, perte d'emploi, crise sanitaire, méconnaissance des droits et des dispositifs existants...

Le suivi social proposé va alors permettre de pouvoir accompagner la personne, pas uniquement dans le remboursement de sa dette locative, mais dans une réponse plus globale. En effet, en prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées par le ménage, les travailleurs sociaux y apportent des réponses adaptées et/ou réorientent vers des partenaires identifiés.



L'année 2022 a été marquée par :

- Le développement des interventions sur l'ensemble du territoire du département : déplacements en Cerdagne, Capcir, Côte Vermeille, Vallespir, Fenouillèdes ...,
- Un meilleur repérage des partenaires concernant le dispositif,
- Une précarisation de la population,
- Le nombre de mesures est moindre par rapport à l'année 2021, mais les accompagnements sont plus longs et nécessitent des rendez-vous plus réguliers. Les travailleurs sociaux sont amenés à faire de plus en plus de demandes de mesures de protection, de signalements auprès des services du Procureur de la République et de demandes de mesures administratives (MAPS de type 1 et 2), ...
- L'arrivée du service médiation santé-sociale liée au logement, auprès duquel les bailleurs sociaux ont orienté une trentaine de situations, les plus complexes, avec une problématique santé avérée. Ces situations étaient orientées sur l'AVDL avant la création de ce service.

- L'accompagnement global des personnes relogées dans le cadre du PLAI-A,
- Depuis décembre 2022, le service est présent aux commissions de validation des dossiers de Réservation préfectorale co-organisées par la DDETS et le Conseil Départemental,
- Des réunions ont été organisées auprès des partenaires dans l'objectif de mieux travailler ensemble sur le territoire,
- Amélioration des outils de communication, des fiches de saisines, création d'une enquête de satisfaction,
- La rédaction du nouvel appel à projet pour février 2023,
- L'accompagnement à la prise de décision dans le cadre des attributions des publics PDALHPH sera mis en place en 2023 par tous les bailleurs sociaux du département.

188 Personnes accompagnées, Soit 81 ménages	2 Travailleurs sociaux	1 Infirmière en santé publique
41 Personnes en situation de cabanisation, soit 20 ménages	147 Personnes en situation d'habitat indigne, Soit 61 ménages	8 Logements ALT
3 Relogements définitifs cabanisation	24 Relogements définitifs LHI	7 Relogements temporaires
12 Rencontres partenaires	Interventions dans 39 communes des Pyrénées Orientales	252 Visites à domicile



Le service Cabanisation / Habitat Indigne intervient sur deux missions spécifiques :

- L'accompagnement de personnes concernées par une procédure contentieuse au titre de la cabanisation,
- L'accompagnement de personnes reconnues victimes d'habitat indigne dont le logement est visé par un arrêté préfectoral d'insalubrité.

Dans ce cadre, nous sommes sollicités par les services de l'État afin de réaliser une évaluation globale des situations, d'évaluer les projections en termes de relogement et de construire un projet résidentiel stable et cohérent.

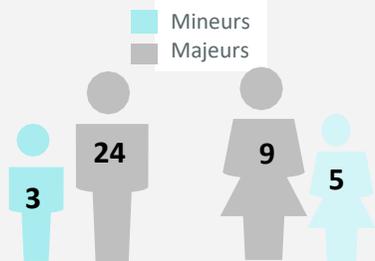
Des concertations inter-partenariales sont organisées afin :

- D'informer les acteurs de notre intervention,
- De réactualiser ou préciser la situation résidentielle de chaque ménage,
- D'appréhender les souhaits des familles,
- De concevoir une action cohérente et coordonnée entre les différents intervenants.

Pour répondre à l'urgence de certaines situations, le service dispose de 8 logements financés par l'Aide au Logement Temporaire.

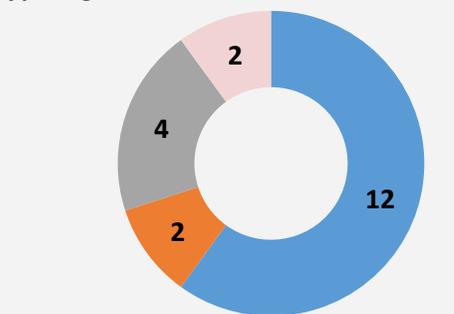
Enfin, le service propose aux personnes victimes d'habitat indigne un suivi spécifique en matière de santé afin de prévenir des risques liés à l'insalubrité et de remobiliser les personnes dans un parcours de prévention et de soins.

Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



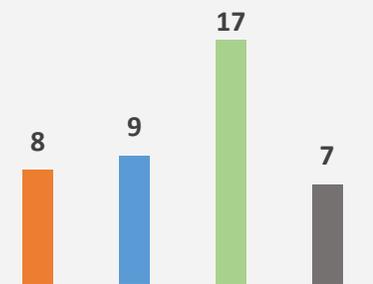
Le service a accompagné 41 personnes en situation de cabanisation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, soit 20 situations polymorphes. Il s'agit de personnes majoritairement françaises. 60 % des situations concernent des personnes seules (8 hommes et 4 femmes).

Typologie familiale



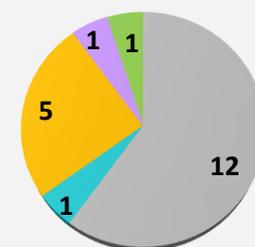
- Personne seule
- Couple sans enfant
- Parent isolé
- Famille élargie

Tranches d'âge



- Mineurs
- 18 - 25 ans
- 26 - 62 ans
- Plus de 62 ans

Type de ressources

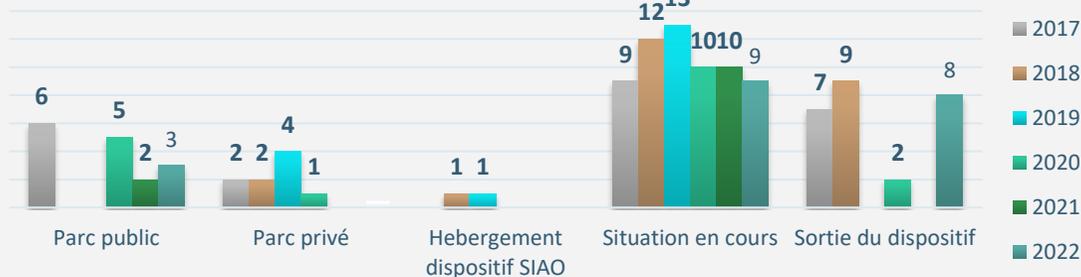


- rSa (socle, couple, activité)
- CDD, auto entrepreneur, artisan
- Retraite
- CDI
- AAH

Comme les années précédentes, la précarité économique est présente dans la majorité des situations rencontrées.

Une seule personne rencontrée en 2022 bénéficie d'un CDI.

Relogement



En 2022, 3 familles ont bénéficié d'un relogement sur le parc public contre 2 ménages 2021 et 5 en 2020. En 2018 et 2019, aucune attribution n'avait été validée, en grande partie en raison de la fragilité des situations et des parcours résidentiels.

A ce jour, les bailleurs sociaux n'ont pas signalé de difficulté concernant ces relogements. Nous espérons que ces expériences positives permettront de favoriser davantage d'attribution sur le parc public à l'avenir.

Freins liés au public

❑ La nature de l'occupation

Sur les 20 ménages cabanisés rencontrés au 31 décembre 2022, 12 sont propriétaires de leur terrain, soit 60 %.

Ces occupants/propriétaires ont construit un projet résidentiel (illégal), ce qui suppose un investissement humain, financier et temporel conséquent. Ils sont, de fait, très attachés à leur lieu de vie et aux aménagements réalisés.

Les occupants/locataires, quant à eux, ne sont pas directement concernés par le contentieux avec la Préfecture. Néanmoins, l'accompagnement des professionnels reste essentiel afin de résorber la situation de cabanisation.

❑ Un choix de vie alternatif

Pour une large proportion de ménages, cette situation résidentielle est un choix, notamment concernant les Gens du Voyage et les personnes ayant choisi un mode de vie alternatif. Pour beaucoup, nous constatons une incapacité à se projeter dans un logement « classique ».

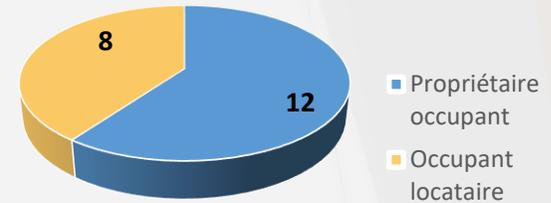
❑ Des situations complexes

La plupart des familles accompagnées présentent des situations administratives complexes : absence de ressource, absence de ressource déclarée, absence d'avis d'impôt sur le revenu...

Certaines personnes sont sous le régime d'auto-entrepreneur avec de fortes fluctuations de leurs revenus.

Nous constatons également des compositions familiales hors normes, avec notamment des familles élargies pour lesquelles il est délicat de trouver des logements adaptés.

Nature de l'occupation



La majorité des personnes rencontrées sont propriétaires de leur terrain.

Freins liés au territoire

❑ Le parc privé

Les bailleurs privés refusent, pour la plupart, de reloger les personnes en l'absence de garanties (CDI, caution solidaire, assurance loyer impayé).

❑ Le parc public

Les bailleurs sociaux peuvent émettre des réserves à positionner dans leur parc ce public spécifique qui, dans les représentations, peut être perçu comme ayant des difficultés à investir et gérer un logement dit « classique ».

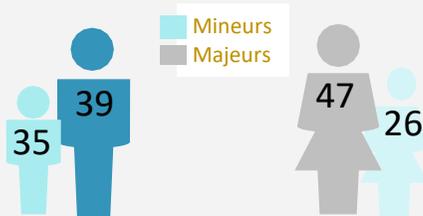
❑ Une offre de logement normalisée

En l'absence de terrain adapté, la majorité des logements disponibles se situe en zone urbaine et dans des résidences collectives.

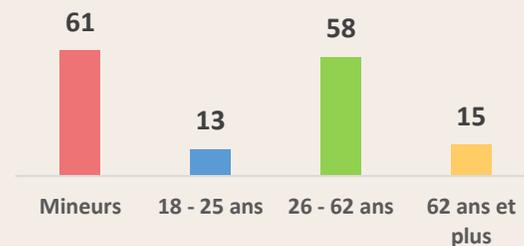
❑ Un système administratif complexe

Les personnes se trouvent confrontées à une multitude d'organismes et doivent faire face à la dématérialisation.

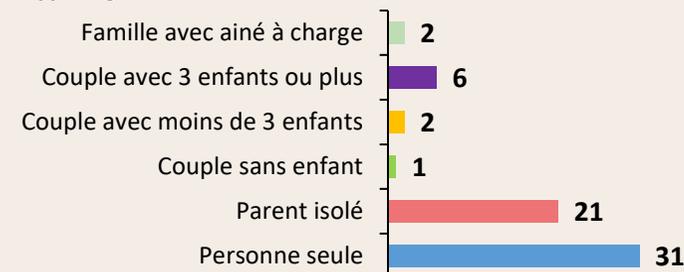
Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



Tranche d'âge



Typologie familiale



Les personnes victimes d'habitat indigne forment une population hétérogène qui comporte des spécificités. En effet, elles ont un parcours résidentiel ancré principalement sur un logement autonome, possédant les «codes» nécessaires pour s'y maintenir : relations, voisinage, gestion administrative et budgétaire...

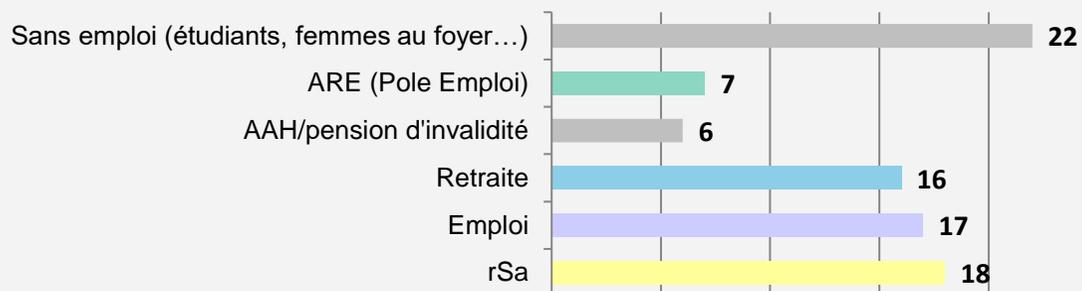
Pour autant, il semble que l'obtention d'un logement décent ne soit pas l'issue normalisée.

En effet, dans toutes les situations rencontrées, des difficultés plus ou moins importantes ont freiné l'accès à un logement digne. L'un des enjeux pour l'équipe éducative est donc d'évaluer rapidement les blocages, mais aussi les compétences sur lesquelles il est possible de construire un projet de relogement pérenne.

La population rencontrée est majoritairement française. Nous retrouvons une majorité de femmes en 2022 alors que la proportion était équilibrée jusqu'en 2021.

Il est à noter que la proportion des personnes vivant seules ou isolées avec enfants reste très élevée et représente 71,8 % des situations (21 familles monoparentales et 31 personnes seules au domicile).

Type de ressources

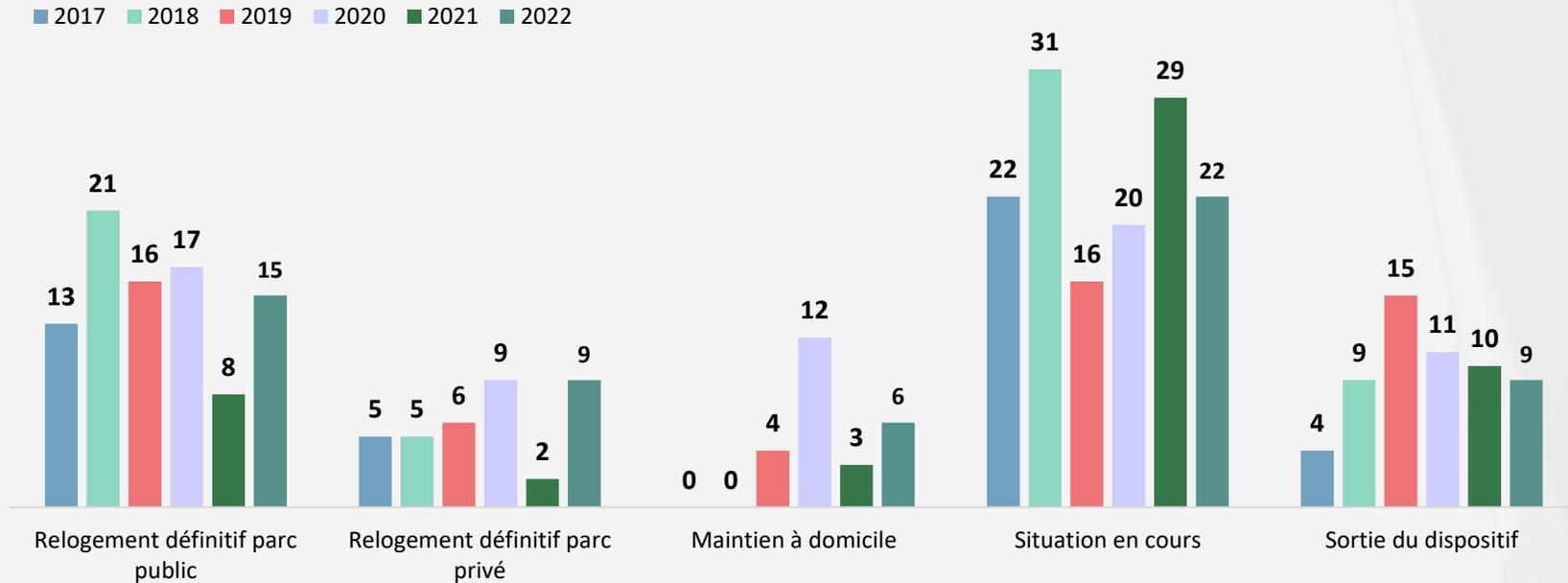


28 % bénéficient de minima sociaux (20 % perçoivent le rSa et 8 % l'AAH ou des indemnités journalières).

18,6 % sont retraités, dont la majorité qui perçoit le minimum vieillesse.

19,7 % des personnes sont en situation d'emploi.

Parmi la majorité des personnes accompagnées, l'aspect économique est une barrière au logement. Le montant des ressources est souvent insuffisant pour accéder à un logement dans le parc privé où les loyers sont plus onéreux et les propriétaires demandent des garants.



Si, durant la période de la COVID-19, nous constatons une baisse du taux de relogements définitifs sur la LHI avec, en 2021, 24 % des familles relogées, elles ont à nouveau augmenté en 2022 avec 39,3 %. Elles étaient 37 % en 2017, 36% en 2018 et 37 % en 2019 et en 2020.

Comme les années précédentes, la majeure partie des relogements est concentrée sur le parc social (15 relogements en 2022).

Le travail en lien avec les services de l'État a permis de maintenir 6 familles dans leurs logements suite à une réhabilitation (travaux effectués par le propriétaire ou travaux d'office avec le concours de l'ARS et la DDTM).

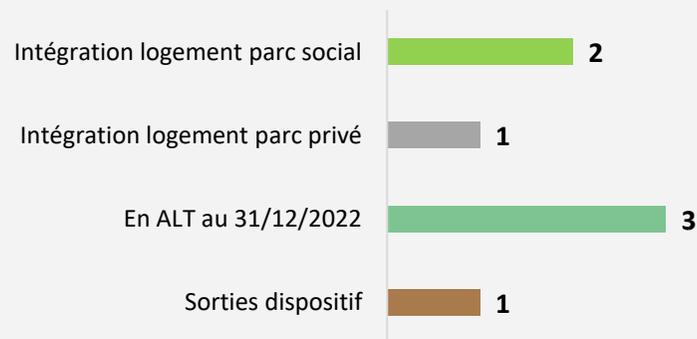
8 LOGEMENTS ALT

L'ALT a pour but de mettre à l'abri des personnes dont le logement représente un péril imminent et dont la fragilité de la situation financière ne permet pas un accès immédiat à un logement définitif.

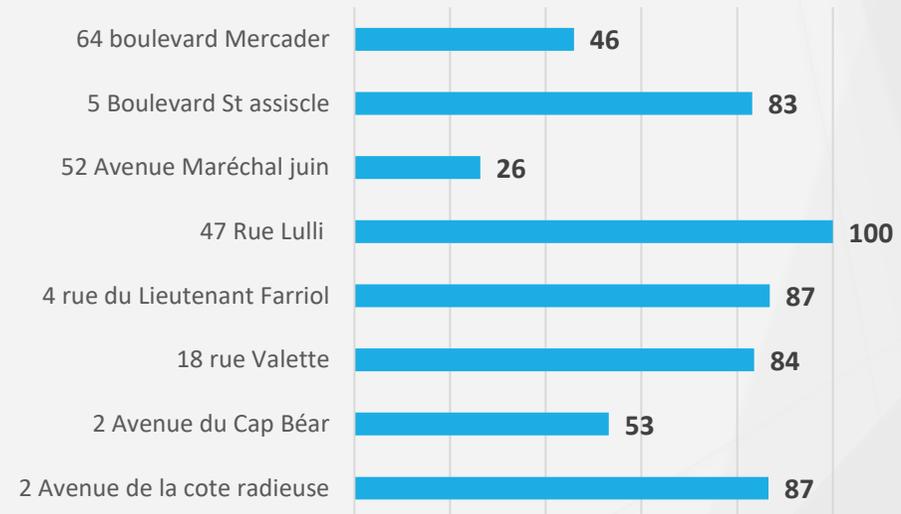
L'ALT (Aide au Logement Temporaire) est un dispositif créé par la loi du 31 décembre 1991 dans le but de loger, pour des durées de séjour limitées, des personnes défavorisées en situation d'urgence : « des personnes éprouvant, en raison de leurs faibles ressources ou de leurs conditions d'existence, des difficultés particulières pour accéder à un logement ou s'y maintenir ».

Le service dispose de 8 logements ALT (Aide au Logement Temporaire) sur la commune de Perpignan. Les besoins ayant évolué, la captation de 2 logements supplémentaires est envisagée pour 2023.

Orientations des 7 ménages bénéficiaires du dispositif ALT en 2022



Taux d'occupation par logement (%)



Le taux d'occupation global du parc ALT est de 70 % en 2022.



« La capacité à pouvoir, vouloir rencontrer autrui, le désir d'offrir des bribes de soi tout en ayant conscience de notre rôle, fonction Professionnelle » David PUAUD

Le dispositif de Médiation Santé et Sociale Liée au Logement est composé d'un binôme santé/social complémentaire : une Infirmière en santé publique et une Conseillère en Économie Sociale Familiale. Il a été mis en place en Octobre 2021. Il s'adresse aux ménages qui cumulent d'importantes difficultés sociales et de santé. Ils sont orientés par les bailleurs sociaux implantés sur le territoire de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM), composé de 36 communes.

OBJECTIFS DU SERVICE

- Faciliter le maintien dans le logement social ou travailler un relogement avec le ménage.
- Développer et/ou renforcer l'autonomie des personnes et ainsi faciliter leur ré-affiliation dans le système de droit commun.

RÔLE DU SERVICE

- Proposer à ces ménages, le temps nécessaire à l'amélioration de leur situation, un accompagnement correspondant à leurs besoins, qu'ils soient santé et/ou social.
- Être l'interface entre le bailleur social et l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès du ménage.

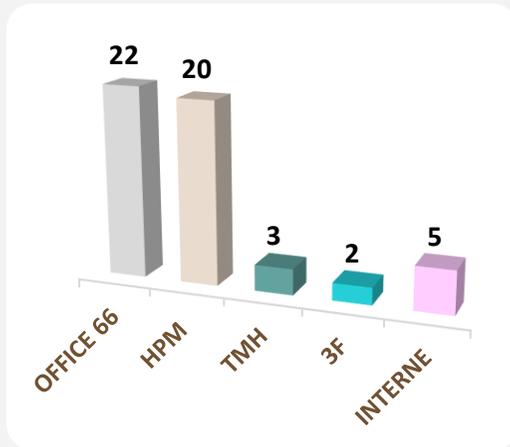
MODALITÉS D'ORIENTATION

Les bailleurs sociaux des 36 communes de PMM peuvent saisir le binôme sur des situations dégradées, dites complexes qui ne peuvent relever du droit commun sur l'instant.

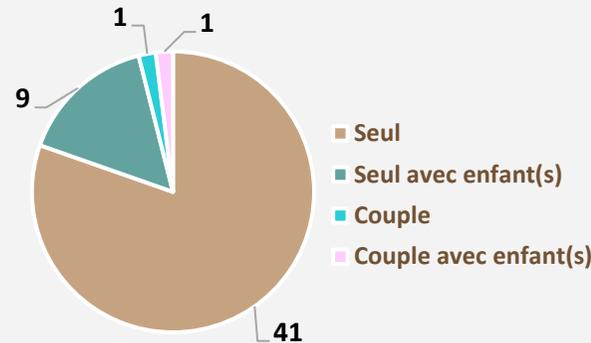
MODALITÉS D'INTERVENTION

- « **Aller vers** » les ménages repérés par les bailleurs sociaux. Par la pratique de « l'art de l'ordinaire », établir peu à peu une relation de confiance.
- S'appuyer sur les demandes exprimées par le ménage et faire « **avec** ».
- Accompagner le ménage dans sa globalité, sa singularité, en ayant une approche interculturelle.
- Adapter au plus près notre temporalité à celle du ménage.
- Faire preuve de souplesse et de flexibilité.
- Travailler en étroite collaboration et de manière coordonnée, avec les différents professionnels intervenants auprès du ménage.

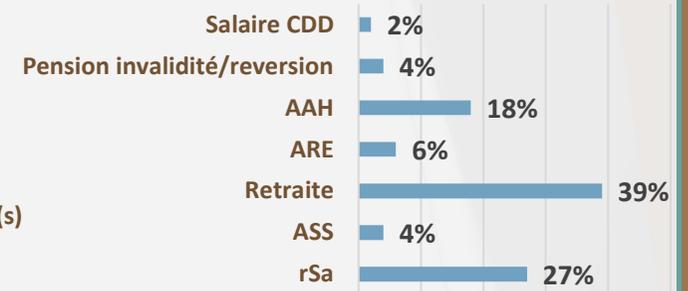
LES PRESCRIPTEURS



COMPOSITION FAMILIALE



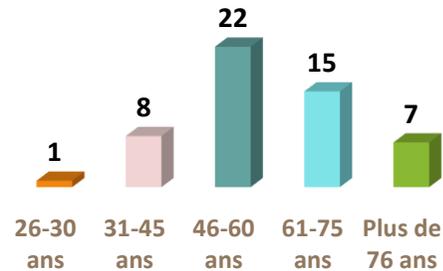
PRINCIPALES RESSOURCES DES MÉNAGES ORIENTÉS



NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

SECTEURS D'INTERVENTION	NOMBRE D'ORIENTATIONS
Perpignan	29
Hors secteur PMM	9
Cabestany	4
Rivesaltes	2
Toulouges	1
Bompas	1
Peyrestortes	1
Estagel	1
Tautavel	1
Vingrau	1
Sainte-Marie-la-Mer	1
Canet-en-Roussillon	1

TRANCHE D'ÂGE DES MÉNAGES ORIENTÉS



En 2022 :

- 52 ménages nous ont été orientés dont 9 ménages hors-secteur de l'agglomération de Perpignan.
- 81 % des ménages sont orientés par l'Office 66 et Habitat Perpignan Méditerranée.
- Une grande majorité du public réside sur la commune de Perpignan.
- 80 % des personnes orientées sont seules.

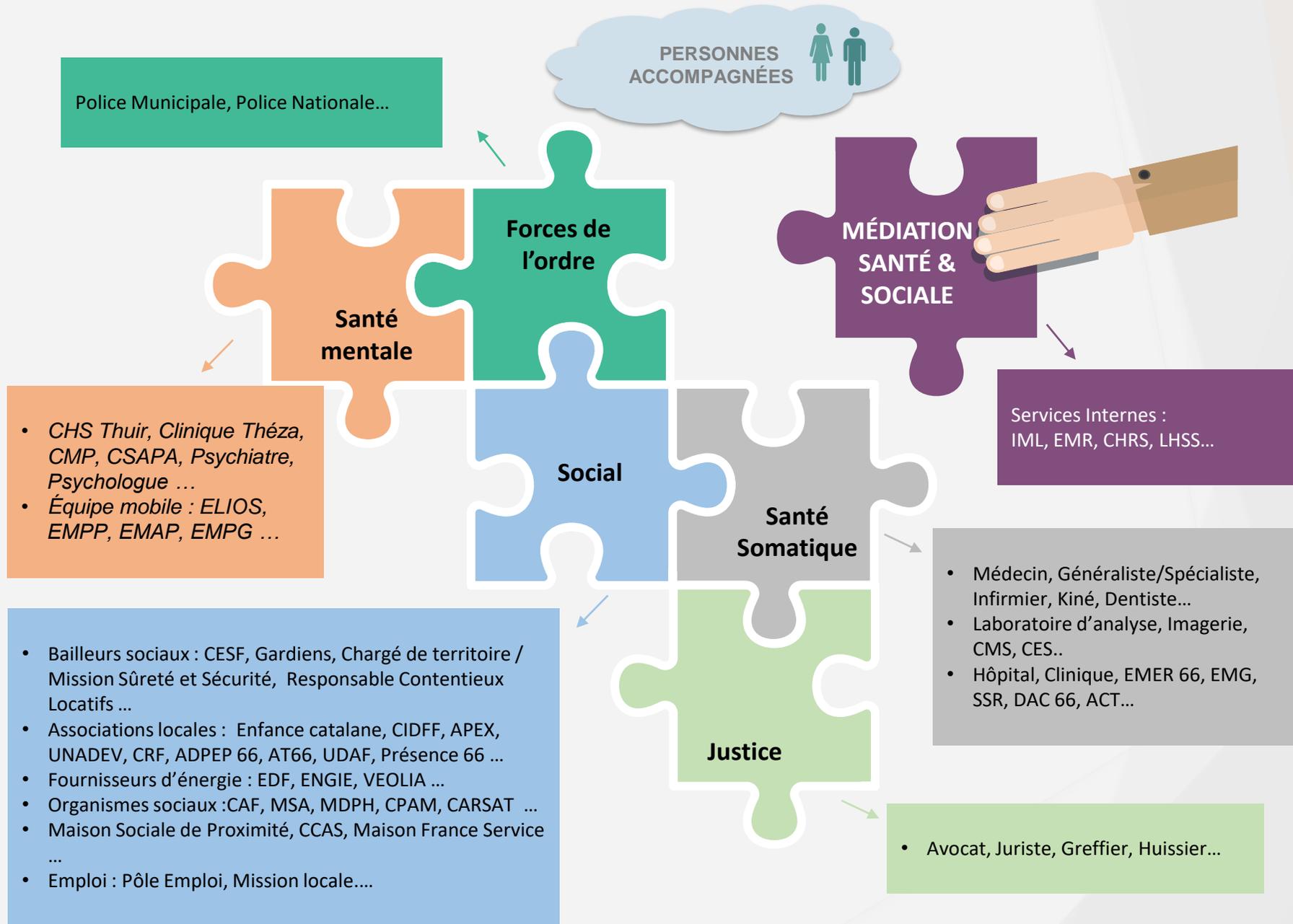
PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ		DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT ET/OU A L'ENVIRONNEMENT		DIFFICULTÉS SOCIALES	
Santé mentale	33	Difficultés d'appropriation du logement	22	Isolement, lien social altéré	34
Santé somatique	29	Difficultés d'intégration dans l'environnement / Problèmes de voisinage	12	Difficultés dans le suivi et la réalisation des démarches administratives	21
Rupture du parcours de soin	13	Accumulation d'objets / Syndrome de Diogène	9	Difficultés dans la gestion budgétaire / Endettement	18
Handicap	7	Présence de nuisibles	9	Barrière de la langue / Illettrisme / Analphabétisme	5
Incurie corporelle	2	Incurie liée au logement	5	Victimes de violences conjugales	3

Les 4 problématiques les plus représentées chez le public accompagné sont :

- **L'isolement et le lien social altéré** (absence ou rupture de liens familiaux/amicaux),
- **Les pathologies de santé mentale** (dépression chronique, schizophrénie, délire de persécution, démence, addictions alcool/médicaments/drogues...),
- **Les problèmes de santé somatique** (diabète, pathologie cardio-vasculaire, cancer, séquelles liées à des chutes/accidents, Bronchopneumopathie chronique obstructive...),
- **Les difficultés d'appropriation du logement** (aménagement / entretien du logement ...).

L'ensemble des ménages orientés cumulent diverses problématiques, souvent lourdes, qui aggravent leur situation sociale et de santé et, par conséquent, déstabilisent leur maintien en logement autonome.





LES FREINS RENCONTRÉS

- Prise de contact avec un public en non- demande d'aide,
- Non-adhésion à l'accompagnement proposé,
- Incompréhension de l'objet de notre intervention,
- Attente d'une immédiateté de la réponse face à une demande du ménage,
- Perte de confiance des personnes envers le système de droit commun.



LES LEVIERS

- Pratique de « l'aller vers » et « l'art de l'ordinaire » (*David PUAUD Le travail social ou l'« Art de l'ordinaire » - 2013*),
- Accompagnement de proximité,
- Rythme de l'accompagnement ajusté en permanence,
- Adaptabilité et souplesse du dispositif,
- Étroite coordination avec une diversité de partenaires.

L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

- 52 ménages orientés,
- 43 ménages accompagnés,
- 58 % de situations complexes,
- 204 visites à domicile,
- 65 accompagnements physiques (Médecin, Hôpital, CES, CIDFF, MSP, Véolia ...).



PERSPECTIVES

- Développer nos outils de recueil de données statistiques,
- Proposer une réunion d'information auprès des bailleurs partenaires afin d'affiner notre travail partenarial,
- Impulser des réunions d'information auprès des bailleurs sociaux ne connaissant pas l'existence du dispositif,
- Poursuivre et développer le partenariat local.

CONTEXTE

L'Europe est confrontée à la plus grave crise migratoire de son histoire récente. L'année 2015 a été marquée par l'entrée de 1,8 million de migrants dans l'espace Schengen. Pour répondre à cette vague migratoire inédite, la France a adopté, en Conseil des Ministres en juin 2015, le plan « Répondre au défi des migrations, respecter les droits, faire respecter le droit », dit « Plan migrants », afin de coordonner les efforts entrepris.

CADRE GÉNÉRAL

À l'initiative du Ministère de la Cohésion des Territoires, piloté au niveau national par la DIHAL **(1)** et au niveau départemental par la DDETS, l'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES a été désignée, en janvier 2018, pour accompagner vers le logement les personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire au titre du dispositif européen de relocalisation des demandeurs d'asile.

MISSIONS DU SERVICE

Le Service d'Accompagnement Logement des Réfugiés a pour mission de mener les **actions d'accompagnement global** destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement (logement social sur le territoire des Pyrénées-Orientales). Ces actions sont articulées avec les autres dispositifs favorisant l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés déployés sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS



Un service qui s'arrête au 31 octobre 2022

Le SALR accompagne 36 personnes. En fonction des entrées et des sorties du dispositif, nous comptabilisons au 31 octobre de l'année : 36 personnes, soit 13 situations.

Les missions sont assurées par un travailleur social (CESF) avec l'appui de la direction et des services fonctionnels de l'association.

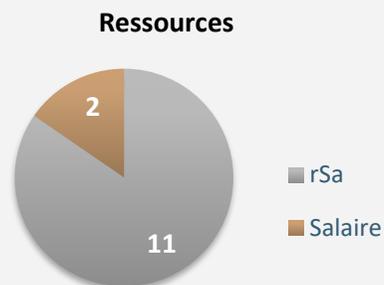
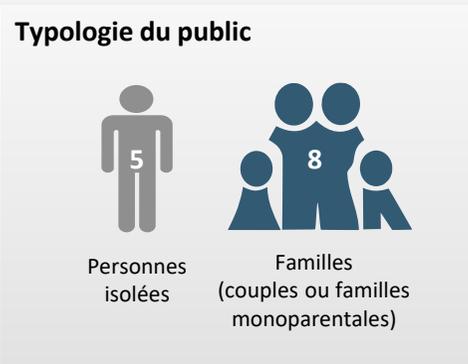
Les entrées dans le dispositif se font en fonction de l'attribution des logements par les offices HLM aux personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire ou ayant obtenu le statut de réfugié. Le dispositif s'appuie aussi sur une continuité de prise en charge des personnes hébergées en IML ayant eu une proposition de logement HLM.

La DDETS a souhaité que le SALR contribue à faciliter la mise à jour des informations relatives à la demande de logement social des personnes réfugiées et des documents nécessaires à l'instruction de leurs dossiers.

Cette mission, annexe du SALR, est désormais correctement repérée par les partenaires ADOMA et ACAL ainsi que par les bailleurs. Le SALR contribue donc, quand cela est possible, au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale. C'est d'ailleurs l'une des portes d'entrée de l'accompagnement.



(1) Depuis 2015, le pôle Migrants de la DIHAL ((Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement) est chargé de missions opérationnelles concernant le logement et l'accompagnement global des réfugiés en France



Répartition du public par tranches d'âge

Âge	Nombre d'adultes	Âge	Nombre d'enfants
[18 - 29]	8	[0 - 3]	6
[30 - 39]	9	[4 - 7]	3
[40 - 49]	1	[8 - 11]	5
[50 - 69]	1	[12 - 17]	2

Niveau de maîtrise de la langue française

13 situations avec des personnes en capacité de communiquer en français (même avec difficultés ou avec l'aide des enfants).

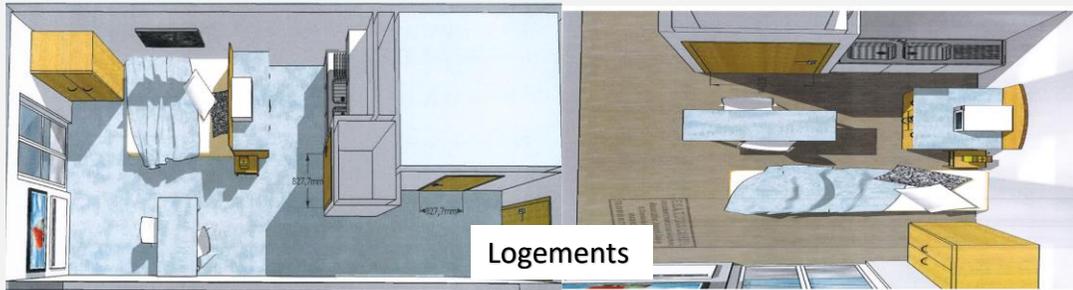
NATIONALITÉS

AFGHANISTAN	SOUDAN	SYRI E	TCHAD	CENTRAFRIQUE	SIERRA LÉONE	LIBÉRIA	NIGÉRIA
3	3	1	1	2	1	1	1

LES CONSTATS

- A l'issue de cette année écoulée et après plus de trois ans d'existence, **le service s'est stabilisé.**
- **Le SALR est repéré** par les acteurs concernés sur le territoire (DDETS, ACAL, ADOMA, bailleurs...).
- **Le nombre des personnes accompagnées est de 34 personnes, en fonction des entrées et des sorties.**
- L'intensité de **l'accompagnement reste variable en fonction des personnes accompagnées.** L'hétérogénéité du public, le niveau de maîtrise de la langue française, l'âge, les parcours de vie, les origines géographiques conditionnent l'intensité de l'accompagnement.
- Le suivi demande une forte disponibilité et réactivité pour répondre aux diverses demandes des personnes accompagnées ainsi que de se réinventer dans les outils utilisés.
- Une **forte volonté d'intégration** : capacité à mobiliser le réseau de compatriotes et une grande énergie est confirmé ; une capacité à s'intégrer dans les différents dispositifs, notamment pour les enfants.
- Un travail important dans le cadre de l'insertion professionnelle est mené en partenariat avec les différentes institutions et associations.

La Pension de Famille est une forme particulière de résidence sociale, associant la jouissance de logements privés à la présence de lieux collectifs. Deux hôtes de maison sont chargés du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité.



La Pension de Famille accueille, sans limitation de durée, des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, sans relever, toutefois, de structures d'insertion de type CHRS.

Conçue pour favoriser le lien social, elle offre un environnement de vie à taille humaine : les logements y côtoient des espaces collectifs pour favoriser la convivialité et les relations quotidiennes entre résidents. Les « hôtes » salariées, actrices clés du projet social, organisent des animations et apportent aux résidents une aide dans la vie quotidienne.

La mission confiée à l'hôte est celle d'une « gestion rapprochée » : organiser la vie quotidienne de la maison, assurer une présence sociale et l'animation, être en capacité de rassurer les résidents.

Les logements sont de type studios, avec équipements sanitaires et cuisine semi-équipée. Les espaces collectifs comportent une cuisine familiale, un espace détente avec un point informatique et une télévision, deux buanderies avec machine à laver, ainsi que des extérieurs (terrasses et jardin).

Le résident, locataire de son logement, paie une redevance, loyer et prestations, pour laquelle il bénéficie d'une aide « APL Foyer ».

La Pension de famille est constituée de **17 studios** sur la résidence principale ainsi que **4 appartements « diffus »**, localisés dans les communes du Boulou et de Céret.

Les pensions de famille étant une solution de logement durable, il y a peu de roulement dans les places disponibles. Les habitants restent plusieurs années et ainsi vieillissent au sein de la résidence.

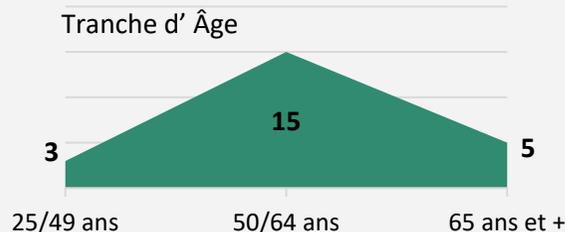
Prochainement, les logements en « diffus » seront restitués et les places seront transférées sur une nouvelle Pension de Famille située à Saint-Laurent de la Salanque. Entre mer et montagne, la diversité des lieux de vie permettra d'ouvrir à un public plus autonome, travailleurs en insertion ou saisonnier, tout en offrant une stabilité en termes d'habitat, inclus dans un fonctionnement communautaire : celui des Pensions de Famille/ Maison Relais.

Le public

Le public accueilli est composé d'adultes isolés, sans enfant, en rupture sociale et /ou professionnelle et bénéficiaires de minima sociaux.

Les difficultés d'insertion sociale qui compose le parcours de vie des résidents peuvent revêtir plusieurs dimensions :

- **Économique** : les difficultés sont essentiellement liées à l'emploi, à la formation et aux ressources.
- **Relationnelle et sociale** : les difficultés portent sur les liens avec les proches et sur l'inscription administrative des personnes.
- **Géographique** : les difficultés sont relatives, une instabilité géographique du lieu d'habitation qui génère des difficultés à l'accès aux droits et au maintien de ces derniers (domiciliation, inscription dans les établissements scolaires, ouverture des droits à l'assurance maladie et à la caisse d'allocation familiale, etc.).
- **Santé** : les difficultés correspondent aux différentes problématiques de santé physique et psychique que peuvent rencontrer les personnes en difficulté sociale. Ces difficultés peuvent être brutales (accident, diagnostic tardif d'une maladie grave à évolution très rapide, décompensation psychique brutale, etc.), liées à des pathologies chroniques se déclarant au cours de l'hébergement ou la conséquence d'addictions.

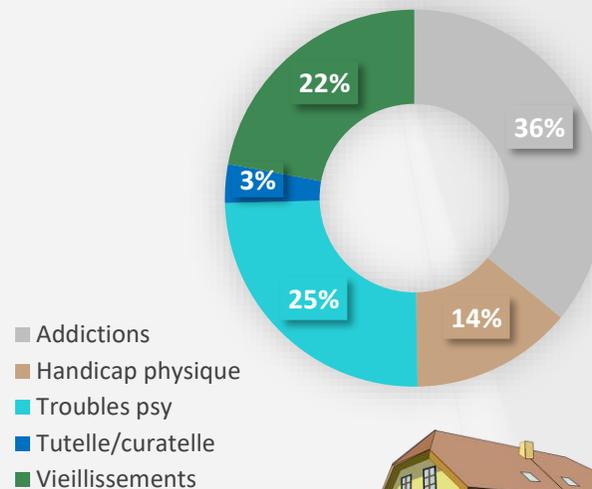


Il y a une dizaine d'années, l'âge moyen était 35-45 ans. Aujourd'hui, nous vivons un véritable vieillissement des résidents. Mais pas seulement... en effet, on remarque une augmentation du nombre de dossiers orientés via le SIAO où les personnes ont 60 ans et plus.

Les personnes âgées qui sont encore autonomes, bénéficiaires du minimum vieillesse et qui souffrent d'isolement, sont de plus en plus nombreuses.

PENSION DE FAMILLE « EN EL CAMI » - CÉRET PUBLIC

Problématiques repérées



Nous constatons que les problématiques les plus récurrentes sont liées aux addictions. Il en découle souvent des troubles psychologiques, voir psychiatriques.

La vie autonome classique est souvent difficile au vu des problématiques rencontrées par les habitants.

La vie collective prend donc tout son sens car elle favorise une stabilité émotionnelle qui limite les déviances de consommation et/ou de comportement. Cela explique également que le retour à l'emploi est difficile et freiné par l'ensemble de ces problématiques.

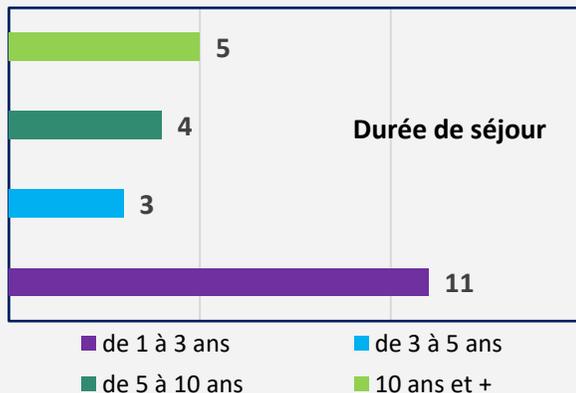
Dans le cadre de leur accompagnement, les salariées s'appuient sur un solide réseau composé d'infirmières libérales, du Centre Médico Psychologique, de l'hôpital de jour, des organismes tutélaires (UDAF et AT66), d'un médecin bénévole ainsi que de l'ensemble des salariés de l'association.

Entrées et Sorties 2022

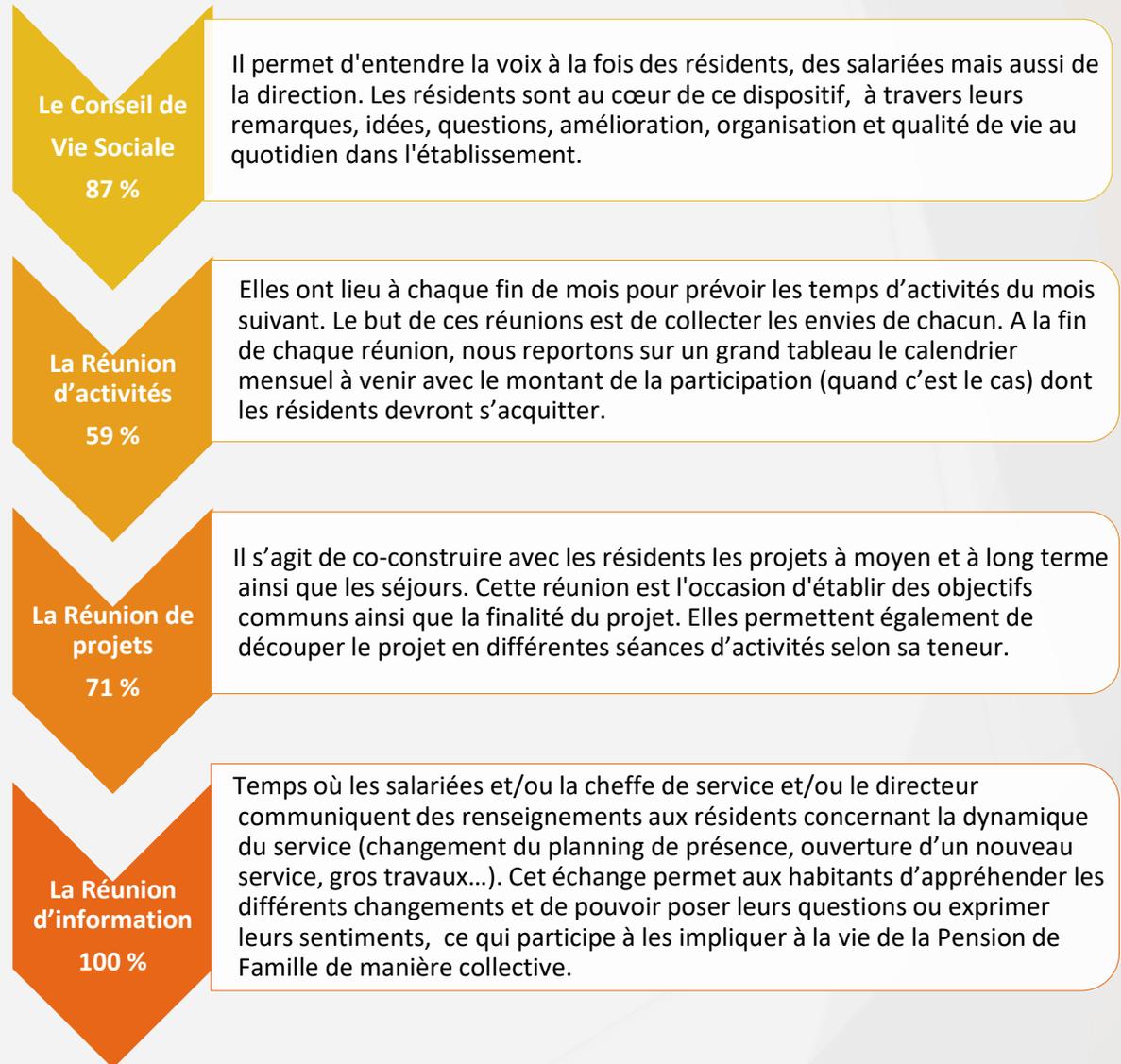


Ces données nous indiquent qu'il y a peu de « turn-over » au sein de la Pension de Famille. Cela s'explique par la mission principale du dispositif qui est de proposer un logement durable et de permettre aux personnes accueillies de prendre le temps de se (re)construire.

Par conséquent, la durée de séjour en Pension de Famille est souvent longue ! Une fois installés et de nouveaux repères pris, les habitants ne font que peu la demande d'un logement ordinaire. Les espaces, à la fois privés et collectifs, leur permettent de se réassurer et de rompre l'isolement. Actuellement, 5 habitants ont des demandes de logement social autonome actives.



LES TEMPS D'EXPRESSION DES HABITANTS & Taux de participation



Le travail social est un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

La veille professionnelle peut avoir plusieurs objectifs : se former et s'informer sur des sujets précis, ou au contraire, servir à anticiper les évolutions de la profession. Elle peut servir pour alimenter un projet ou permettre de suivre l'actualité de la profession, du cadre législatif ou les publications.

Les travailleurs sociaux ont dû et ont su, depuis toujours, adapter leurs pratiques en tenant compte des évolutions de la société, des attentes de la population, des évolutions des politiques d'action sociale et de la législation.

Leurs analyses critiques et constructives de ces évolutions permettent de trouver des réponses adaptées, portées par du sens et des valeurs.

Dans ce sens, l'association Solidarité Pyrénées met à disposition et/ou permet aux salariées plusieurs outils :

Réunions de synthèse interne	Elles sont l'occasion d'échanger de manière pluridisciplinaire sur des situations et ainsi de croiser les regards et les savoirs. En plus de créer de la cohésion au sein des salariées de l'association qui sont positionnées sur des services différents, ces temps d'échange favorisent le partage des connaissances et participent à étayer un solide réseau sur lequel s'appuyer pour accompagner la personne accueillie.
Analyse de la pratique professionnelle	Organisée par la Fondation Abbé Pierre, elle a lieu une fois par mois à Nîmes. Se retrouvent lors de cette instance des hôtes de maison des Pension de Famille du Sud de la France pour échanger sur des situations rencontrées sur le terrain.
Formations	Elles peuvent être qualifiantes. Ainsi, une hôte de maison a passé le diplôme de Maitresse de maison et une autre celui de Monitrice-Éducatrice. Il s'agit aussi de formations proposées par la FAP se déroulant sur une session de quelques jours à Paris portant sur un sujet précis. Cette année, les Hôtes de maison ont ainsi pu suivre des formations sur les thématiques suivantes : développer ses compétences de mise en œuvre de projets culturels partagés/ travailler avec les capacités des personnes en souffrance psy.
Participation à des colloques & journée de sensibilisation	Cette année les salariées ont pu participer à une rencontre régionale du réseau des Pensions de Famille de la FAP, à une journée de sensibilisation sur la prise en charge des femmes victimes de violences et viols conjugaux, prévention et gestion de conflits.
Participation à un copil	La FAP organise sur l'année 2022 et 2023 un COPIL pour réfléchir sur le rôle, la fonction et les missions des Hôtes de maison en Pension de Famille car le métier a évolué ces dernières années. Une Hôte de la Pension de Famille de Céret a été conviée à participer à ces réunions de réflexion qui ont lieu à Paris.



Dans quel but ?

L'activité permet de s'ouvrir au monde, de découvrir des nouveautés autour de soi et peut développer la créativité.

L'accompagnement proposé passe par la co-construction et par la valorisation des compétences de chacun.

L'animation est une méthode qui permet l'intégration et la participation de ses membres. Mais aussi de découvrir de nouvelles activités et se découvrir de nouvelles capacités. Elle permet de donner confiance, d'apprendre à respecter les règles ainsi que l'environnement et à s'intégrer dans la société ainsi que dans sa ville.



Les séjours

Les personnes accompagnées connaissent des absences d'intégration qui, associées à la succession des aléas de leur parcours de vie, provoquent un grand repli sur soi.

Cet univers laisse très peu de place à l'imprévu. Elles ont peu ou pas de projets, à moyen ou à long terme, et vivent, pour la plupart, sous l'emprise du temps présent.

C'est pourquoi les pratiques associatives, les loisirs, les sociabilités sont importantes pour s'ouvrir de nouvelles perspectives.

Nous participons chaque année aux rassemblements proposés par la FAP (que ce soit à Sète lors d'un tournoi de sport solidaire ou encore à Avignon pour le festival culturel « C'est Pas Du Luxe » ou prochainement un rassemblement sur le thème du « bien-manger »).

C'est l'occasion pour les participants de faire de nouvelles connaissances sans a priori, ni tabou et aux professionnels de croiser leurs regards et leurs pratiques.



Directrice
Dany Fourment

L'équipe



Coordinatrice Pédagogique
Emanuelle Gentilhomme

De par la **fusion des associations Mireille Bonnet Petite enfance & Handicap et Solidarités Pyrénées**, l'année 2022 a été synonyme d'évolution pour le Pôle Développement Compétences, devenu **Organisme de formation : HPS Formation**.

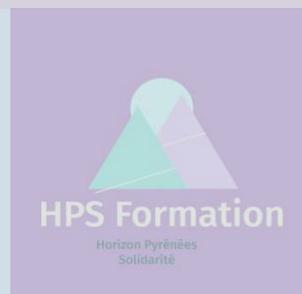
Toutes les actions initiées par le Pôle Développement Compétences (APP, Formation/Sensibilisation, VAE) ont été maintenues et HPS Formation a été **certifié Qualiopi le 23 mai 2022**, au titre des actions de formation et des actions permettant de faire valider les acquis d'expériences.

Depuis fin 2022, HPS Formation se situe au siège de l'association Solidarité Pyrénées au 10, rue du Docteur Baillat - 66100 PERPIGNAN.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



Intervenants

- Éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants et psychologues pour ce qui relève des actions précédemment citées ;
- Professionnels de la petite enfance (plus particulièrement de la micro-crèche La Barbotine, gérée par Solidarité Pyrénées) concernant l'animation d'ateliers parents-enfants au sein des maisons de quartier de Perpignan.

Ont été nommées au cours de cette année :

- ✓ Une référente Égalité Hommes Femmes : **Delphine Rose**
- ✓ Une référente Qualité : **Pascale DAGUZAN**
- ✓ Une référente Handicap : **Emanuelle Gentilhomme**
- ✓ Une référente siégeant au conseil d'Administration de Solidarité Pyrénées : **Christine Maille**

HPS Formation se donne toujours pour mission de **contribuer à la réflexion, l'analyse et l'évolution qualitative des pratiques professionnelles**, dans le secteur de la petite enfance, mais également dans le secteur social et médico-social.

En ce sens, il mène les actions suivantes :

- Accompagnement de groupes d'**Analyse de la Pratique Professionnelle (APP)** en organisme de formation ou en milieu professionnel ;
- **Sensibilisation et Formation** de professionnels de divers secteurs et d'apprenants, issus de filières variées, dans différents organismes de formation, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales ;
- Accompagnement à la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**;
- **Organisation et animation d'évènements ponctuels** : soirées débats, groupes d'échange, tables rondes ou encore conférences.

En organismes de formation

- Janvier à Juin 2022 : **18 éducateurs spécialisés** en 2^{ème} et 3^{ème} années de formation,
- Septembre à décembre 2022: **21 moniteurs éducateurs** en 1^{ère} et 2^{ème} année de formation + **10 éducateurs de jeunes enfants** en 3^{ème} année de formation + **15 éducateurs spécialisés** en 2^{ème} et 3^{ème} année de formation.

121
étudiants

A l'IRTS 64 apprenants accompagnés

- Janvier à Juin 2022: **20 apprentis moniteurs éducateurs** en 2^{ème} année de formation,
- Septembre à décembre 2022: **37 apprentis moniteurs éducateurs** en 2^{ème} et 3^{ème} année de formation.

Au CPFP La Rouatière: 57 apprenants accompagnés

Représentativité du nombre de groupes accompagnés en APP



En établissements, institutions et associations

- **4 EAJE** : 3 crèches municipales à Perpignan et 1 crèche municipale à Rivesaltes;
- **1 micro-crèche** à Perpignan;
- **2 RPE** : 1 à Rivesaltes et 1 à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

SOIT 16 groupes de professionnels

7 structures petite enfance



- Un **Groupe d'Échange et d'Élaboration de la Pratique (GEEP)** auprès des **bénévoles du Mas Grand**o géré par Solidarité Pyrénées,
- L'accompagnement en APP d'une équipe d'**assistantes de service social scolaire** à la demande de la **DSDEN**.

SOIT 2 groupes de bénévoles/professionnels

Deux nouveaux projets ont également vu le jour

- **1 IME** et **2 SESSAD** gérés par l'association Joseph Sauvy;
- **1 EAM, 1 FH, 1 ESAT**, 1 équipe de Direction et 1 équipe administrative gérés par l'association Sésame Autisme Occitanie EST.

SOIT 12 groupes de professionnels

6 ESSMS

En établissements, institutions et associations

Intitulé de la formation	Date	Durée	Lieu	Participants	Intervenants
Formation « La place des émotions dans l'accompagnement du jeune enfant »	Juin 2022	7 heures	Micro-crèche P'ti Lou à Saint-Génis des Fontaines	1 groupe 7 participantes	P. Granier
Sensibilisation au Handicap	Juillet 2022	5 heures	Centre pénitentiaire Perpignan	2 groupes de 10 à 12 participants (hommes uniquement)	E. Gentilhomme & I. Bonfils
Sensibilisation « Poser des limites à l'enfant »	Août 2022	7 heures	EAJE Prades	2 groupes d'une douzaine de participants	C. Battle

En organismes de formation



Nos interventions correspondent à des **guidances, jurys, interventions ponctuelles** sur des **thématiques diverses et variées** :

- A l'**AEHP** auprès d'**auxiliaires de puériculture**;
- A l'**IRTS** auprès de **Moniteurs Éducateurs, Éducateurs spécialisés, Éducateurs de jeunes enfants, Moniteurs d'atelier** et dans le cadre du **dispositif Oasis** - formation préparatoire aux métiers du social et du médico-social à destination des travailleurs handicapés;
- Au **CPFP La Rouatière** auprès d'**apprentis Moniteurs éducateurs**;
- A la **Faculté d'Éducation** dans le cadre de la **licence professionnelle** « Coordination des structures d'accueil de la petite enfance »;
- A l'**Académie Lax** dans le cadre du **CAP AEPE**.





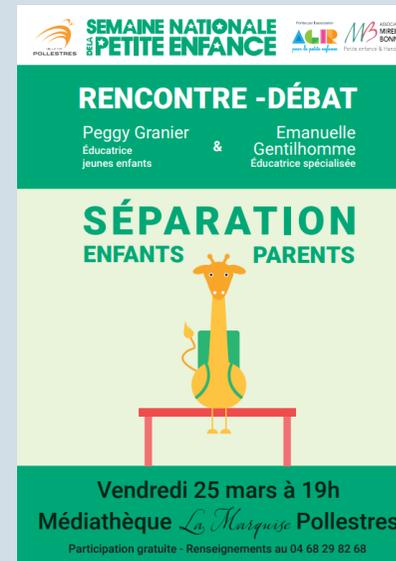
ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATIONS DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

- 4 accompagnements réalisés en tant que prestataire de l'IRTS : 2 vers le **diplôme de moniteur-éducateur** et 2 vers le **diplôme d'éducateur spécialisé**;
- Aucun accompagnement interne n'a été effectué;
- 2 éducateurs spécialisés ont rejoint l'équipe afin d'assurer ce type d'accompagnement;
- Formation en distanciel de 2 jours pour 3 professionnels en interne + 1 bénévole : « devenir accompagnateur VAE ».

ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

Les interventions suivantes ont également toutes été réalisées sur demande :

- **Rencontre-débat « Séparation enfants parents »** – Mars 2022 - Médiathèque Pollestres
- **Soirée d'échange « Écrans et jeunes enfants... Et si on en parlait »** - Juin 2022 – Foyer rural St Laurent de la Salanque.



INTERVENTIONS EN MAISON DE QUARTIER

HPS Formation conçoit et met en œuvre des ateliers parents enfants dans les maisons de quartiers de la ville de Perpignan. Cette année les professionnelles de La Barbotine ont été sollicitées pour animer ces ateliers au Centre social Les Baléares. La responsable de la micro-crèche, en lien avec la Directrice de l'association et les référentes familles , a élaboré un planning sur la base d' 1 atelier par mois. L'objectif était de créer du lien entre parents et enfants autour d'ateliers créatifs, d'ateliers de baby gym et d'un atelier autour du livre. Les retours sont positifs et le projet pérennisé en 2023.

La demande en **Analyse de la Pratique Professionnelle** est croissante, d'autant plus que le territoire est peu pourvu en intervenants.

Il est prévu de :

- Élargir l'équipe et diversifier les profils en intégrant des travailleurs sociaux, formés à cet accompagnement et selon différentes approches (systémique, psychanalytique ou autre) mais également sensibilisés aux enjeux institutionnels, inter-relationnels, communicationnels en travail social,
- Développer les domaines d'intervention : milieu ouvert, associations de bénévoles par exemple,
- Étendre notre périmètre d'intervention : territoires isolés des Pyrénées-orientales et autres départements.

Cet axe de développement est prioritaire.

Dans le cadre de nos **sensibilisations/formations**, l'objectif consiste à :

- Enrichir l'offre, d'une part, en proposant des thématiques non-plus uniquement tournées vers la petite enfance et d'autre part, en restant attentif aux besoins émergents (parentalité, égalité filles-garçons, management en EAJE, etc.),
- Finaliser la conception ou l'actualisation de différents outils tels que le site internet, le catalogue de formation, les flyers, au 1^{er} trimestre 2023,
- Mener une stratégie de communication afin d'offrir une pleine lisibilité sur nos actions.

L'**accompagnement à la VAE** est en réflexion ; HPS Formation souhaite, en effet, accompagner des publics spécifiques dont l'accès à la VAE n'est pas toujours aisé (en difficulté d'écriture, ayant des troubles DYS ou des TSA) ; cet axe de travail est actuellement secondaire.

HPS Formation projette à moyen terme de s'installer dans de **nouveaux locaux** composés, a minima, de 3 bureaux et d'une grande salle de formation/réunion ; la sous-location de cette dernière pouvant être envisagée.

Conformément à notre dispositif de certification **QUALIOPI** répondant aux exigences du décret n°2019-565 du 6 juin 2019, nous devons réaliser un audit de surveillance entre le 14^{ème} et 22^{ème} mois suivant la date d'obtention de notre certification QUALIOPI, soit entre le 23 juillet 2023 et le 23 mars 2024.

Cette phase de surveillance doit être clôturée avant la fin du 22^{ème} mois (23 mars 2024). A ce jour, la date n'a pas encore été fixée.

La Table de Cana Perpignan est une entreprise d'insertion qui a pour mission de former aux métiers de la restauration, tout en accompagnant des chemins de vie et des personnes éloignées de l'emploi.

Pendant 2 ans, ils apprennent un métier au sein d'une équipe, au côté d'un Chef expérimenté afin de les guider, et avec l'aide d'une accompagnatrice socio-professionnelle, vers un retour à l'emploi durable.

La Table de Cana Perpignan, c'est aussi un engagement sur la qualité des produits reposant sur une démarche globale qui privilégie l'achat de produits frais, naturels, de saison, gorgés de goût, bio, en étant en soutien des producteurs locaux et des circuits courts, qui donne à notre cuisine fait-maison tout son sens et révèle toute sa saveur.



<https://latabledecana-perpignan.com>

NOS ENGAGEMENTS

Pari sur l'homme, ses talents et ses capacités de progrès et choisir l'entreprise comme lieu privilégié d'insertion,

Accompagner les personnes éloignées de l'emploi et leur donner accès à une formation pour qu'elles retrouvent leur place dans la société,

Réconcilier la logique économique, la logique environnementale et la logique sociale, comme une « solution du futur » aux questions d'aujourd'hui.

Ces engagements sont portés par un réseau national en plein développement avec des implantations à Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nogent/Oise, Orléans, Montpellier, Perpignan et d'autres à venir...

Durant l'année 2022, 3 salariés ont été accompagnés dans le cadre de leur CDDI.

Après le départ du Chef Antoine CABALLERO, nous avons recruté Gilbert ALLART (qui était le Chef de cuisine quand La Table de Cana gérait un restaurant) et faisons appel à un Chef en extra quand nous avons de fortes activités (Wilfried GIANOLY).



L'ACTIVITÉ EN 2022

L'activité de La Table de Cana a été très perturbée par la crise sanitaire et les restrictions imposées au secteur de l'évènementiel et au monde de l'entreprise, en particulier de janvier à avril ainsi qu'en décembre 2022.

La Table de Cana a une activité de traiteur tous publics (entreprises, particuliers, associations, institutionnels...). L'activité est assurée par un Chef de cuisine expérimenté et trois commis en contrat d'insertion.

4 salariés
dont 3 en insertion

600 repas mensuels
pour les accueillis des
Lits Halte Soins Santé

950 plateaux repas
livrés en 2022

Les salariés en
insertion sont suivis
par l'accompagnatrice
socio-professionnelle
(Astrid LASZLOFFY) à
raison d'un entretien
physique toutes les 2
semaines et un contact
téléphonique par
semaine.

35 évènements
de particuliers

1 opération de
livraison de repas à
domicile
(Saint-Valentin)

1 opération d'aide aux
réfugiés Ukrainiens

115 cocktails
d'entreprises

Un partenariat avec La
Croix-Rouge pour une
livraison mensuelle de
repas améliorés et frais
pour les SDF accueillis
dans leur centre
d'hébergement

2023 : UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX

L'association investit dans l'achat d'un local et l'équipement d'une cuisine professionnelle afin de doter La Table de Cana d'un outil lui permettant de développer son activité commerciale et développer son offre d'insertion.

Le nouveau local sera opérationnel fin juin 2023.

L'AMBITION COMMERCIALE À FIN 2023

- Développer notre offre de services vers les associations et entreprises,
- 50 manifestations de type mariages, fêtes de famille ,
- Conclure des partenariats sur des livraisons régulières,
- Se positionner sur les appels d'offres publics pour la fournitures de prestations traiteur,
- Développer la livraison de repas pour les personnes âgées sur des communes rurales autour du futur site de production, basé à ESTAGEL.



L'AMBITION D'INSERTION

4 personnes en insertion professionnelle à fin 2023.



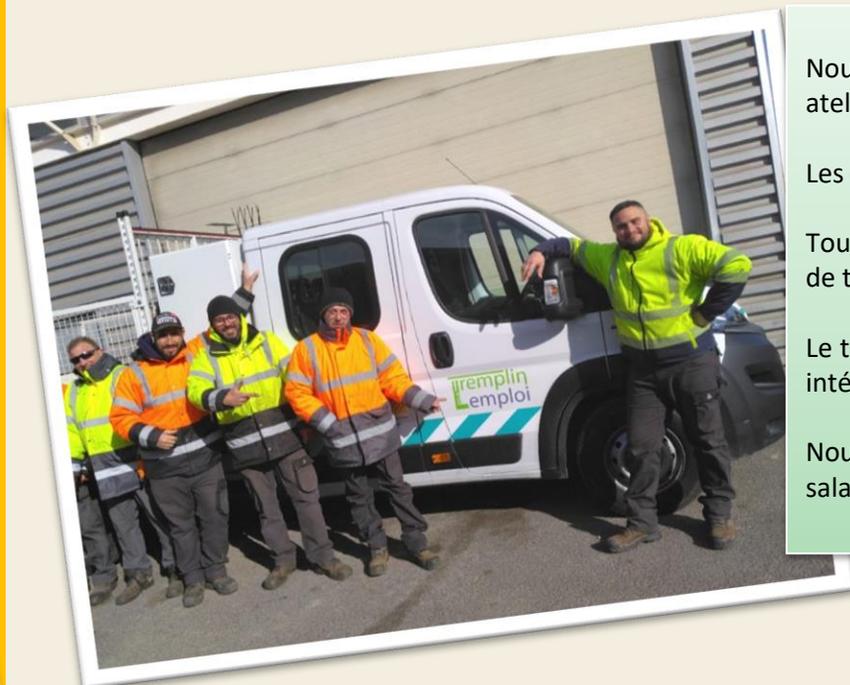
Plateaux, saladiers et assiettes en pulpe de canne biodégradable et recyclable. Gobelets pour vos boissons chaudes et froides en fibre de bambou 100 % naturel et biodégradable.



Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle a pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté et d'emmener les salariés à l'emploi ou la formation.

Une fois par semaine, les salariés rencontrent individuellement l'Accompagnatrice Socio-Professionnelle (ASP) pour faire un point sur leur projet professionnel et leur situation sociale.

Entretien des espaces naturels afin de lutter contre les incendies et les inondations par les deux équipes sur les communes clientes.



Nous avons trois équipes depuis le 1^{er} juin 2021. Elles sont toutes basées au sein des ateliers municipaux de Torreilles en attendant d'avoir nos locaux.

Les entretiens individuels ont lieu à notre siège de Torreilles.

Toutes les communes nous ont renouvelé leur confiance en nous offrant davantage de travail et donc plus d'heures, sécurisant ainsi notre chiffre d'affaires.

Le travail en équipe est aujourd'hui totalement efficient et permet d'avoir des sorties intéressantes.

Nous avons eu, comme chaque année, des difficultés au niveau du recrutement de salariés en CDD.

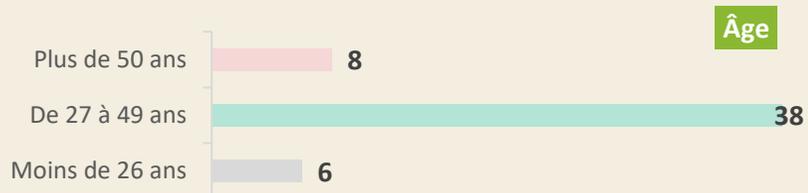


Tremplin Pour l'Emploi a obtenu des chantiers conventionnés avec :

- La Mairie de TORREILLES,
- La Mairie de CLAIRA,
- La Mairie de SAINT-HIPPOLYTE,
- La Mairie de BOMPAS
- La Mairie de SAINTE-MARIE LA MER,
- La Mairie de SALSES.

	7 000 heures		<p>Entretien des terrains communaux (désherbage, enlèvement des débris comme bouteilles, verres, poches plastiques..)</p>
	7 000 heures		<p>Nettoyage des bassins de rétention d'eau (enlèvement des débris)</p>
	4 400 heures		<p>Nettoyage des fossés (désherbage manuel, enlèvement des débris de tous genres)</p>
	3 500 heures		<p>Désherbage des rues des villages</p>
	3 000 heures		<p>Nettoyage de la plage après de forts orages et crues des rivières environnantes, renforcement des ganivelles.</p>
	2 000 heures		

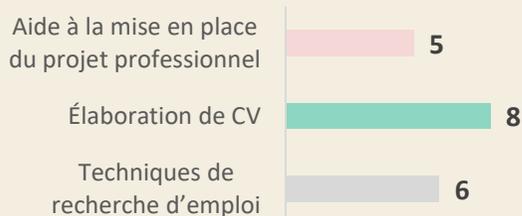
52 salariés en insertion
7 salariés de quartiers prioritaires
3 salariés reconnus travailleurs handicapés



Formations individuelles suivies par les salariés en insertion

Intitulé	Nombre de bénéficiaires
Chauffeur poids lourds	3
Titre Pro Agent Magasinier	1
BTSA Gestion et maîtrise de l'eau	1

Sessions collectives



Résultats d'insertion dans l'emploi et de sorties dynamiques pour les personnes restées 3 mois et plus dans la structure ou 150 heures et plus dans les AI	2020	2021	2022
Nombre de sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois - hors SIAE et contrats aidés -, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique)	3	4	0
Nombre de sorties dans l'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE)	0	2	1
Nombre de sorties positives (formation, embauche par une autre SIAE, autres sorties reconnues comme positives)	8	4	9
Nombre total de sorties dynamiques	11	10	10
Nombre total de sorties	21	23	27



« Je tenais à vous remercier de m'avoir donné l'opportunité de travailler au sein de votre entreprise et également de la confiance que vous m'avez accordée. Cela m'a permis d'arriver à la retraite sereinement. »

Georges





Au sein de l'association, des dispositifs innovants pour l'accompagnement santé des publics en grande fragilité, dans le logement, à la rue ou sur les aires d'accueil de Gens du Voyage, se développent.

Privilégiant une stratégie de « l'aller vers », ces actions en promotion de la santé ont pour but de réduire les inégalités sociales de santé.

Les projets financés par l'ARS et Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) continuent à se développer et l'année 2022 a été marquée par :

- Le développement coordonné des actions dans le cadre du programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), sur tout le territoire, avec la reprise des réunions mensuelles de coordination entre les 4 infirmiers de santé publique et l'appui de l'IREPS, ainsi que les réunions partenariales mutualisées.
- Le développement et la montée en charge de l'action de médiation santé-sociale liée au logement.
- Le développement de l'accompagnement des personnes en situation d'incurie majeure /syndrome de Diogène, à l'échelle du Pôle Logement.

A partir d'un diagnostic santé et social, un accompagnement global est proposé aux ménages locataires en logement social qui rencontrent un cumul de difficultés impactant leur vie quotidienne.

LA MÉDIATION SANTÉ

L'IDE en santé publique intervient auprès des personnes orientées par les bailleurs publics sur le territoire de l'agglomération Perpignan Méditerranée Métropole, mais également auprès des Gens Du Voyage résidant sur les aires d'accueil (Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage).

La file active pour 2022 est de **45 personnes prises en charge** : 24 femmes et 21 hommes, dont 1 femme et 1 homme issus de la communauté des Gens Du Voyage.

Pathologies Somatiques	Femmes	Hommes
Cardio-vasculaire	6	6
Endocrinienne	7 dont 5 diabètes	5 dont 3 diabètes
Séquelles accidents/trauma	2	6
Rhumatismale	4	4
Cancer	4	1
Respiratoire	6	4
Neurologique	2	
Obésité	2	1
Digestive	1	1
Gynécologique	1	/
Dermato	/	1
Handicap visuel	/	1

Pathologies mentales	Femmes	Hommes
Syndrome anxieux et/ou dépression chronique	9	6
Syndrome de persécution	6	0
Schizophrénie	2	2
Syndrome Diogène	5	2
Addictions (1 voire plusieurs addictions)	10	11
▪ Alcool	3	6
▪ Tabac	5	10
▪ Médicaments	2	0
▪ Cannabis	0	5

- **270 interventions,**
- 97 VAD (durée : 2 heures en moyenne),
- 126 séances de coordination avec les professionnels (durée : 30 minutes par professionnel , dossier administratif : 1 heure),
- 60 entretiens téléphoniques : écoute/soutien (durée : en moyenne 30 minutes).

La coordination et le partenariat avec les différents services sociaux, médico-sociaux et médicaux du département sont des enjeux majeurs : en 2022, la coopération avec la psychiatrie, notamment avec les CMP, ELIOS, a permis la mise en place et/ou la reprise d'un suivi médical et d'un traitement pour plusieurs personnes accompagnées. Un travail important est aussi à souligner avec l'EMER66 (équipe mobile d'évaluation et de réadaptation) avec qui deux personnes en situation d'handicap ont pu bénéficier d'une évaluation globale et d'une prise en charge adaptée.

Principales orientations

- 42 vers la médecine spécialisée (psychiatrie, cardiologie...),
- 16 vers une médecine générale,
- 12 vers un laboratoire d'analyses et ou imagerie,
- 16 structures médico-sociales (SSR...),
- EMER66 (équipe mobile d'évaluation et de réadaptation) : 6
- Prévention : 14 (Centre d'Examen de Santé, ELIOS..).

- 90 % des personnes accompagnées ont une pathologie somatique et/ou de santé mentale, voire plusieurs pathologies associées.
- 6 % (13 personnes) sont en rupture de soins (pas de médecin référent, pas de suivi médical malgré une pathologie chronique et une non-observance thérapeutique).
- 9 % (20 personnes) n'ont pas de médecin généraliste référent.
- 11 % (25 personnes) ont un médecin généraliste référent.
- 10 % ont un suivi médical et observent leur traitement.
- 9 % n'ont pas un suivi médical régulier, ni une bonne observance thérapeutique (peuvent arrêter pendant un certain temps de prendre leur traitement).

Monsieur S, 48 ans, a eu une enfance traumatisante, une vie où l'alcool a laissé des séquelles. A ce jour, Monsieur a arrêté l'alcool mais poursuit ses autres addictions tabac/cannabis.

Dans un premier temps la médiatrice santé a accompagné Monsieur vers le Centre Municipal de Santé. Après des examens complémentaires, un diagnostic a pu être posé ainsi qu'une demande de RQTH. A ce jour, Monsieur a retrouvé un médecin généraliste et a commencé une diminution de sa consommation de tabac.

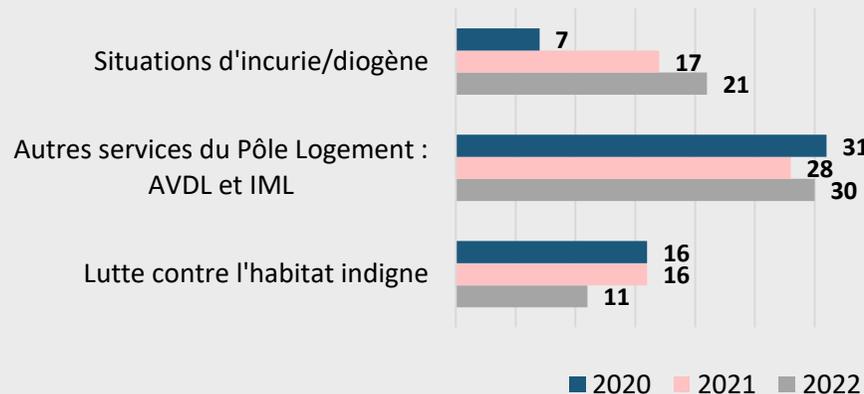
Madame C, 78 ans, vit seule, isolée, en rupture de lien familial. Après une première VAD avec la Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) du dispositif, l'évaluation globale montre que Madame présente un syndrome de Diogène avec des troubles délirants de persécution.

Madame ne consulte plus son médecin traitant avec qui elle est en désaccord. De plus Madame met en avant des capacités d'auto-soins (magnétisme). Un travail de coordination a été entrepris avec l'équipe mobile de psycho-gérontologie (EMPG), l'assistante sociale du service autonomie du Conseil Départemental et l'équipe de liaison et d'orientation en santé mentale (ELIOS). A ce jour, Madame est toujours prise en charge par ELIOS ; un traitement a été mis en place ainsi qu'un suivi médical. Madame est toujours dans son appartement.

- Poursuivre le développement d'une prise en charge globale en santé par l'intervention d'une infirmière de santé publique à 0,6 ETP, en charge de l'évaluation de l'état de santé des occupants, de l'orientation et de l'accompagnement vers les dispositifs existants adaptés, dans une stratégie de « aller vers ».
- Permettre aux personnes souffrant d'incurie de se réappropriier leur logement, exempt de risques sanitaires pour eux-mêmes et le voisinage, sur du long terme.

Depuis 2020, l'action a été étendue aux autres services du Pôle logement, InterMédiation Locative (IML) et Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), qui rencontrent de plus en plus de situations complexes avec des problématiques de santé non-accompagnées.

62 personnes accompagnées (61 en 2021) dont 50 % de situations complexes cumulant problématiques santé et sociales, addictions et pathologies psy et/ou somatiques, en situation de renoncement aux soins ou absence de coordination de soins



- 220 interventions (202 en 2021), dont 90 visites à domicile (97 en 2021) et 66 orientations vers les services de prévention et de soins (61 en 2021),
- 55 ans de moyenne d'âge (59 en 2021),
- 64 % d'hommes, (60 en 2021),
- 54% des personnes accompagnées sont seules sans enfants (90 % en 2021).

La dynamique partenariale est toujours très présente : 16 partenaires identifiés avec lesquels un lien privilégié est maintenu (services du Centre Hospitalier de Perpignan et de l'Hôpital psychiatrique de Thuir, services rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la MSA, Dispositif d'Appui à la Coordination, le Conseil Départemental, les services médico-sociaux, etc.)

Un nouveau partenariat avec l'Équipe Mobile d'Évaluation et de Réadaptation a vu le jour en 2022. Cette équipe a pour objectif de faciliter le retour et le maintien dans son lieu de vie, d'une personne en situation de handicap moteur et/ou cognitif, temporaire ou prolongée.

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT DE SITUATION COMPLEXE

- Monsieur C, 68 ans, vit dans le logement depuis sa naissance. À la suite du décès de sa mère et sa tante, il devait hériter du logement mais il n'a pas pu payer les frais de succession et n'est donc toujours pas propriétaire. Il perçoit l'ASPA.
- Le logement, très étroit, sur 3 niveaux, s'est dégradé au fil du temps. Il n'y a pas de douche, les toilettes rudimentaires sont partiellement bouchées et le plancher du 2^{ème} étage semble s'affaisser.
- Le logement n'est pas entretenu, beaucoup de poussière et ménage non-fait. Monsieur C. se dit isolé, ne peut se laver que sommairement et nous dit être rejeté du fait de l'odeur qu'il dégage.
- Il nous dit avoir fait un infarctus il y a quelques années et prend un traitement pour le cœur. Il ne voit son médecin généraliste que pour son renouvellement d'ordonnances.
- Ses dents sont en très mauvais état et il évoque une très mauvaise vue. Il n'a plus consulté de spécialiste depuis son infarctus.
- Dès notre 1^{ère} visite, il adhère à l'accompagnement et accepte de se rendre au centre d'examen de santé pour un bilan de prévention.
- Afin de le préparer à la consultation, nous l'accompagnons la veille, à l'accueil de jour tenu par l'association, pour qu'il puisse prendre une douche. L'assistante sociale de secteur lui a préparé des vêtements propres.
- Il est très heureux de pouvoir se doucher. C'est aussi l'occasion de prendre soin de ses pieds et de pouvoir lui couper les ongles.
- Le bilan au centre d'examen de santé met en évidence des problématiques non-prises en charge.
- La mise en place d'un parcours de soin se poursuit pour Monsieur C, avec un accompagnement auprès du médecin généraliste.
- Dans le même temps, un travail est en cours pour l'accompagnement au relogement. Monsieur C. adhère bien à l'accompagnement.

Les échanges et la mise en place d'une coordination entre IDE de santé publique, travailleurs sociaux du service de lutte contre l'habitat indigne et autres services de l'association, assistante sociale du Conseil Départemental, mairie, centre d'examen de santé, médecin traitant et spécialistes ont été indispensables à une meilleure compréhension de la situation et un accompagnement adapté.
Il s'agit d'un accompagnement de longue durée, en place depuis août 2022.

LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ REPÉRÉES SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DU PÔLE LOGEMENT

Pathologies ou syndromes repérés

- Troubles psychiques : syndrome anxiodépressif, pathologie psy non-suivie ou non-diagnostiquée...
- Syndrome de Diogène ou d'incurie majeure,
- Addictions,
- Pathologies chroniques (endocrinienne, cardiovasculaire, rhumatismale, neurologique...),
- Troubles cognitifs,
- Problèmes dentaires et ophtalmologiques,
- Personnes porteuses d'un handicap moteur et/ou psychique.

Difficultés dans le parcours santé

- Méconnaissance du système de santé,
- Renoncement aux soins ou absence de coordination de soins,
- Difficulté d'accès aux actions de prévention, non jugées prioritaires par le public accompagné,
- Difficulté à trouver un médecin généraliste,
- Difficultés d'accès à la médecine spécialisée.

L'objectif est de réduire les inégalités sociales de santé par des actions de médiation en santé auprès des publics les plus précaires et éloignés du système de prévention et de soins des Pyrénées-Orientales, en favorisant leur accès aux soins et le retour vers le droit commun.

Les actions PRAPS sont développées par 3 IDE, totalisant 0,8 ETP :

- Sur les territoires de Perpignan et Céret pour le public en grande précarité, sans domicile fixe,
- Auprès des Gens Du Voyage, principalement via des actions collectives, sur l'ensemble des aires du département.



Les point forts 2022

- Diffusion du dépliant de communication travaillé avec IREPS et ARS,
- Évolution de l'outil de recueil de données pour pouvoir améliorer l'analyse globale territoriale,
- Renforcement du partenariat avec la Croix-Rouge Française avec déploiement de permanences à l'abri de nuit,
- Développement des actions collectives et de suivis individuels complexes auprès des Gens Du Voyage,
- Renforcement des réunions cas complexes avec l'EMPP,
- Reprise des actions « Mois sans tabac »,
- Difficulté au maintien des actions de vaccination sur les aires des Gens Du Voyage suite aux représentations générées par la COVID,
- Collaboration avec le Centre Municipal de santé de Perpignan.

PERPIGNAN : ABRI DE NUIT + ACCUEIL DE JOUR + ÉQUIPE MOBILE DE RUE

- File active : 85 patients, dont 15 issus de la communauté des Gens Du Voyage,
- 51 permanences tenues, dont 34 à l'Accueil de jour et 17 à l'Abri de nuit,
- 191 interventions comptabilisées dont 22 auprès des Gens Du Voyage,
- 164 entretiens individuels réalisés,
- 80 orientations vers le droit commun, 34 vers les services de prévention,
- Actions collectives : vaccination avec le SMIT, pharmacie collective, mois sans tabac.

ACCUEIL DE JOUR CÉRET

- File active : 88 patients dont 20 femmes (22 %),
- 58 permanences tenues,
- 167 interventions comptabilisées,
- 167 entretiens individuels réalisés,
- Proposition de vaccination COVID sur place à l'Accueil de Jour : 17 personnes vaccinées,
- 188 orientations vers le droit commun, 64 vers les services de prévention,
- Action collective mois sans tabac.

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Les problématiques de santé sont diverses et correspondent aux problématiques rencontrées chez le public en grande précarité :

- Pathologies cardio-vasculaires,
- Pathologies endocriniennes (diabète, thyroïde),
- Pathologies dermatologiques (parasitoses, eczémas, psoriasis, lésions diverses),
- Troubles psychiques et psychiatriques,
- Épilepsie,
- Cancer ou suspicion de cancer,
- Complications liées à la prise de toxiques et d'alcool,
- Pathologies respiratoires,
- Douleurs dentaires,
- Plaies, entorses, fractures, morsures, coups,
- Problèmes ophtalmologiques,
- Douleurs diverses,
- Problèmes gynécologiques (dont suspicion de grossesse, IST, absence de contraception),
- Grossesses non-prises en charge,
- Besoin de mise à jour des vaccins et d'accès à la vaccination COVID.



On trouve également de nombreuses situations de renoncements aux soins, principalement :

- Refus de suivi psy pour des personnes pourtant en grande souffrance psychique ou avec des troubles psychiatriques avérés,
- Manque d'accès à la contraception et à un suivi gynécologique pour les femmes,
- Manque d'accès aux soins dentaires et ophtalmologiques,
- Manque d'accès aux services de prévention et aux dépistages.

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ / SOCIAL

Madame X., 59 ans, de nationalité française, est arrivée à l'Accueil de jour de Céret via le 115.

- Madame était expulsée de son logement pour dettes locatives.
- Elle a connu un parcours de soins compliqué, avec des antécédents cardiovasculaires lourds.
- À son arrivée, elle se trouvait en situation de renoncement aux soins et ne souhaitait pas déranger son fils.
- Hébergée en statut d'urgence au CHRS, le lien de confiance s'est établi petit à petit avec les professionnels et Madame a commencé à entreprendre des démarches pour se soigner et régulariser sa situation administrative.
- Compte-tenu de la fragilité de Madame, une orientation vers les LHSS nous a paru pertinente.
- Pendant son séjour aux LHSS, les projets de Madame se sont concrétisés, elle a repris sa santé en main ainsi que sa situation administrative.
- La possibilité d'occuper une place en Pension de Famille s'est présentée et Madame a adhéré à ce projet.
- Ainsi, Madame a quitté les LHSS pour intégrer son logement individuel.

L'accompagnement conjoint santé/social, la reprise de confiance pendant son séjour en CHRS, la consolidation avec le séjour en LHSS, ont permis à Madame de concrétiser un vrai projet avec une continuité dans la prise en charge de sa santé et une stabilisation de sa situation administrative.

Sur la commune de Banyuls sur Mer, rattaché au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Saint-Joseph, le service LHSS accueille un public en grande exclusion qui a besoin d'un suivi et d'un soutien médico-social.



Pour rappel, les services Lits Halte Soins Santé sont des structures médico-sociales qui offrent un accompagnement médical et socio-éducatif aux personnes sans domicile dont l'état de santé, sans nécessiter une hospitalisation, n'est pas compatible avec la vie dans la rue.



Nos objectifs sont :

- Éviter une rupture dans la continuité des soins,
- Éviter une aggravation de l'état de santé,
- Favoriser la réinsertion sociale.

Pour être accueilli dans le service LHSS, un dossier de demande d'admission doit être validé par le médecin régulateur en concertation avec le Directeur Général de l'association. Ce dossier, composé d'un volet médical et d'un volet social, doit être constitué par le service orienteur avec les éléments nécessaires pour comprendre la situation actuelle de la personne dans sa globalité.

L'accompagnement médical est prioritaire pendant le séjour de chaque patient. Pour autant, un accompagnement social est mis en place pour aider ce dernier à avancer dans ses démarches administratives, à accéder à ses droits et lui proposer une solution d'hébergement ou de logement durable à son départ du service.

Le travail en partenariat permet à l'équipe d'aborder les problématiques, les besoins de chaque patient de façon individuelle et d'adapter l'accompagnement global à son projet personnalisé.

La présence régulière des étudiants en médecine qui accompagnent le médecin régulateur nous apporte un soutien technique complémentaire. Le service LHSS et son public accueilli ont, à plusieurs reprises, été choisis comme sujets pour réaliser plusieurs thèses et publications dans des revues de médecine générale.

Pour faire face à la crise sanitaire COVID-19, les patients et les salariés ont appliqué de façon rigoureuse les mesures de prévention et de protection mises en place. L'organisation de dépistages réguliers et la mise en place de séances de vaccination selon les besoins détectés nous ont permis de travailler sur l'immunité collective.

Nous tenons à conserver ces mesures tout en nous adaptant aux directives de nos autorités compétentes (ARS, HAS, DDETS).

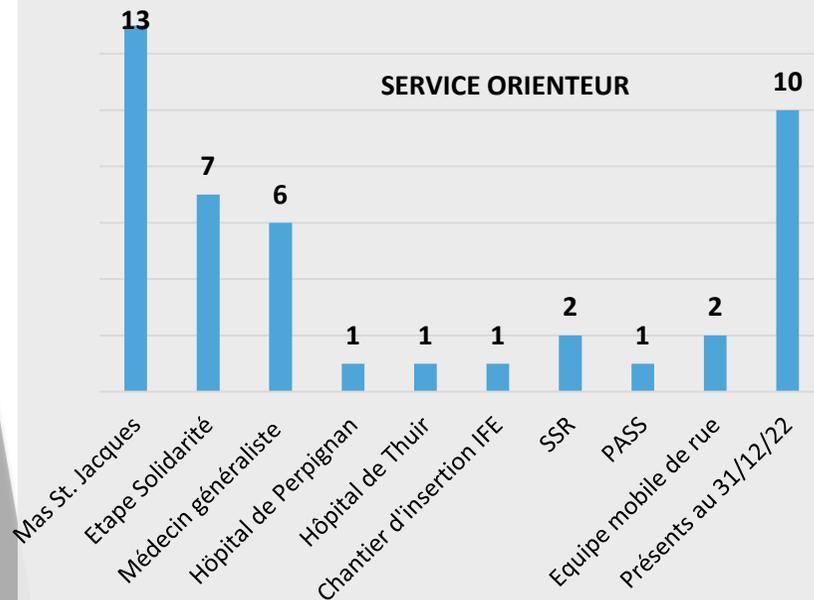
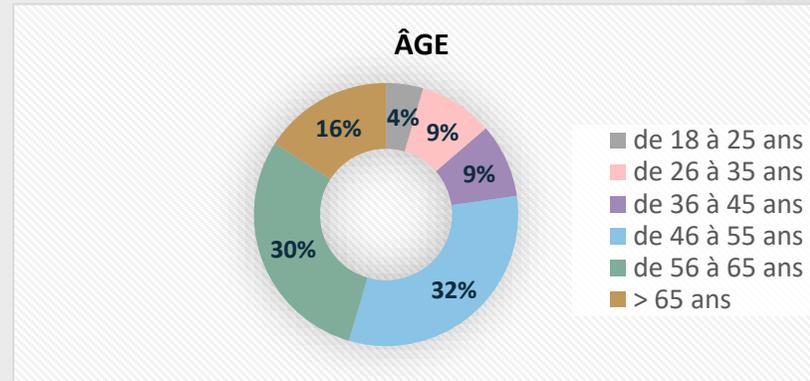
44 personnes accueillies
34 hommes – 10 femmes
75 demandes d'admission
Taux d'occupation annuel : 85 %
Moyenne annuelle de nuitées / personne : 71

10 PLACES FINANCÉES :

7 PLACES HOMMES
3 PLACES FEMMES

L'actuelle configuration des locaux nous permet d'accueillir dans des espaces distincts le public masculin et féminin. Actuellement, 2 studios sont dédiés à l'accueil des femmes (capacité de 3 places).

Nationalité des personnes accueillies	
Française	35
Union Européenne	7
Hors-Union Européenne	2



PATHOLOGIES À L'ADMISSION	Nb
Altération de l'état général	16
Décompensation pathologie chronique	7
Traumatologie	4
Dermatologie	1
Maladie infectieuse	1
Décompensation pathologie psychiatrique	0
Pathologie chronique sans décompensation	11
Post-chirurgie	1
Autre (cancer)	3

MOTIFS DE SORTIE

Fin contrat de soins	9
Décès	1
Non-respect du règlement de fonctionnement	5
A la demande de la personne	6
Orientation spécifique	13
Présents le 31 décembre 2021	10

ORIENTATION A LA SORTIE

Domicile	7
CHRS/CHU	2
M. Retraite / Foyer logement	1
Centre de soins	3
Dispositif 115	7
Rue - Squat	1
Inconnu	7
Présents au 31 décembre 2022	10
Décès	1
Domicile tierce	5

**Quelques indicateurs
de l'accompagnement vers les soins**

Consultations médecin généraliste	220
Séances Kinésithérapie	177
Consultations Santé mentale	25
Consultations Podologie/pédicure	4
Suivi addictologie	5
Consultations Soins Bucco-dentaire	19
Gynécologie	3
Suivi maladie infectieuse	1
Dépistage du cancer	5
Dépistage tuberculose	20
Dépistage IST	11
Vaccination	28
Biologie	41
Imagerie	51
Éducation thérapeutique	2
Éducation à la santé	38

47 % des patients ont eu une solution de sortie autre que la rue.



La mise en place d'une **enquête de satisfaction depuis quelques années** permet à l'équipe de recueillir les avis et les attentes des patients, dans le cadre d'une volonté d'amélioration de l'accompagnement proposé.

Cette enquête permet d'évaluer :

- Les impressions au moment de l'arrivée dans l'établissement,
- La satisfaction au regard du contact avec l'équipe (professionnels de santé, paramédicaux et de nuit),
- L'intégration dans le collectif,
- Les prestations proposées,
- Et le ressenti sur la qualité de l'accompagnement.

Une analyse de 22 enquêtes recueillies tout au long de l'année met en évidence :

- 92 % des personnes interrogées sont satisfaites de leur séjour dans le service, appréciant particulièrement l'attitude et la disponibilité de l'équipe de jour et de nuit.
- 99 % des patients interrogés sont satisfaits de l'information reçue sur les modalités de prise en charge et sur leurs droits.
- 91 % des patients interrogés sont satisfaits de la qualité des repas proposés.
- 95 % se sentent mieux à la fin de leur séjour.
- 95 % des patients questionnés sont satisfaits de l'accompagnement de l'équipe soignant et du médecin.
- 95 % des personnes interrogées sont satisfaites de la qualité des informations reçues concernant le traitement et la poursuite de leurs soins à l'issue de leur séjour dans le service.
- 82 % des patients interrogés sont satisfaits des propositions de réorientation pour leur sortie.

VIGNETTE

Madame M. a été orientée cet été vers le service des LHSS par l'équipe de Médiation Santé de l'Accueil de Jour Étape Solidarité. Madame est d'origine française, âgée de 69 ans, à la retraite, célibataire et a 1 enfant de 39 ans.

Madame s'est retrouvée à la rue pour des problèmes financiers. Elle est en rupture de soins. Ses droits n'étaient pas à jour et son état de santé nécessitait un suivi et un contrôle régulier à cause d'une pathologie cardiaque chronique.

Pendant son séjour dans le service LHSS, Madame a pu bénéficier d'un suivi médical précis qui a permis la mise en place d'un traitement adapté, d'un accompagnement global vers le soin ainsi que d'un accompagnement socio-éducatif qui lui ont permis de récupérer ses droits ainsi que de faire une demande de logement en Pension Famille. Deux mois et demi depuis son admission au service, Madame est partie dans une Pension de Famille.

Cette situation est un exemple de l'importance du travail en commun de l'équipe soignante et de l'équipe socio-éducatif pour un accompagnement global adapté aux besoins de notre public.



POINTS FORTS

- Depuis l'augmentation de la capacité d'accueil de 2 places supplémentaires l'année dernière, notre objectif d'adapter et de différencier les espaces d'accueil pour les hommes et les femmes a été atteint et les séjours des deux populations sont plus sereins.
- Faible impact de la maladie Covid-19 sur le service : nous avons fait front à l'épidémie en respectant les uns et les autres les mesures de prévention et les gestes barrière. Les dépistages et la vaccination sont toujours d'actualité dans le service.
- La majorité des usagers sont satisfaits de leur séjour dans le service. Cela nous encourage à continuer notre travail et à nous améliorer dans notre accompagnement vers le soin et la santé.
- Soutien primordial de nos partenaires et des autorités de contrôle et de tarification : ce travail de coopération nous permet d'évoluer dans notre accompagnement auprès des patients dans l'objectif de proposer une prise en charge globale, pluridisciplinaire et de qualité.

FREIN

- Difficulté d'isoler les cas positifs Covid-19.
- Malheureusement, un décès s'est produit pour un de nos patients, atteint d'une grave maladie.

LES LITS HALTE SOINS SANTÉ POINTS FORTS – FREIN ET PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

L'association continue les démarches pour obtenir de nouveaux locaux adaptés aux besoins des LHSS et CHRS, suite à l'obligation d'accueillir les patients dans des chambres individuelles. Cela sera l'occasion :

- D'élaborer un nouveau projet d'établissement,
- D'envisager une augmentation de places si un financement y était dédié. Si un appel à projet se présente, l'association y répondra favorablement.

OBJECTIFS À POURSUIVRE

- Accompagner les patients dans l'application des mesures de prévention et de protection face à la pandémie,
- Travailler le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité de notre service, notamment à partir des recommandations de l'évaluation externe.
- Entretenir les liens avec les différents partenaires malgré le contexte sanitaire actuel.

Soutenu par la FRAMAFAD Occitanie, le SPIP et le Conseil Départemental, le Mas Grando offre un service dédié à l'accueil des familles et amis ayant un proche incarcéré au Centre Pénitentiaire de Perpignan.

OBJECTIFS

Le Mas Grando permet de :

- Favoriser le maintien des liens familiaux,
- Soutenir les adultes dans leur fonction parentale,
- Prévenir les situations à risque : suicide et radicalisation.

FONCTIONNEMENT

Du mardi au samedi selon les horaires des parloirs, l'accueil est assuré au quotidien par une équipe de bénévoles fonctionnant, dans la mesure du possible, en binôme sur des temps définis ensemble.

Depuis le mois d'octobre 2022, cet accueil a lieu au fond du parking, dans un algéco mis à disposition par l'administration pénitentiaire. Cette situation est temporaire.

Malgré cela, notre situation géographique nous permet d'être un interlocuteur privilégié auprès des familles et un 1^{er} maillon dans la chaîne de communication avec le centre pénitentiaire.



RÔLE

Les bénévoles ont pour rôle :

- De proposer un accueil convivial et anonyme aux familles/amis ayant des droits de visite au parloir du centre pénitentiaire,
- D'écouter, échanger, renseigner, orienter selon les besoins identifiés et les demandes exprimées par les familles.

PRESTATIONS

- Des boissons (café, thé, sirop...) et friandises à distribuer,
- Un système de consigne pour garder les effets personnels des familles le temps des parloirs,
- Des jeux pour les enfants,
- Une documentation étoffée sur le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et les différents acteurs intervenant dans ce domaine pour renseigner au mieux les familles en fonction de leurs demandes et besoins.



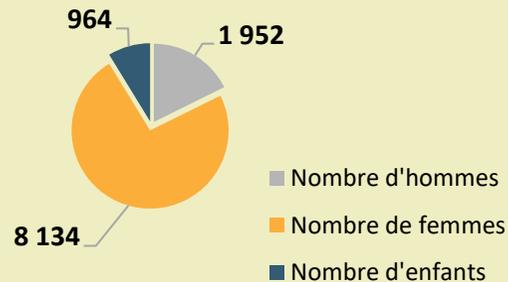
+13 %
par
rapport
à 2021

8 663 ménages accueillis,
soit 11 050 personnes

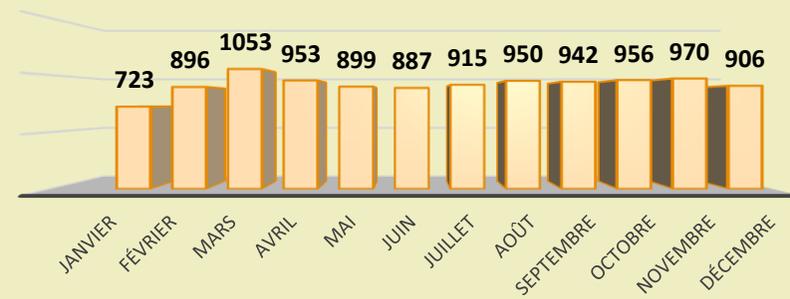
246 jours d'ouverture,
soit une hausse de 28 jours
comparativement à 2021

45 personnes accueillies par
jour en moyenne

Typologie des personnes accueillies



Fréquentation par personne



Le nombre de visiteurs autorisé par prévenu/détenu (2 personnes maximum) n'a guère changé par mesure sanitaire depuis 2020.

Nous constatons comme les années précédentes que :

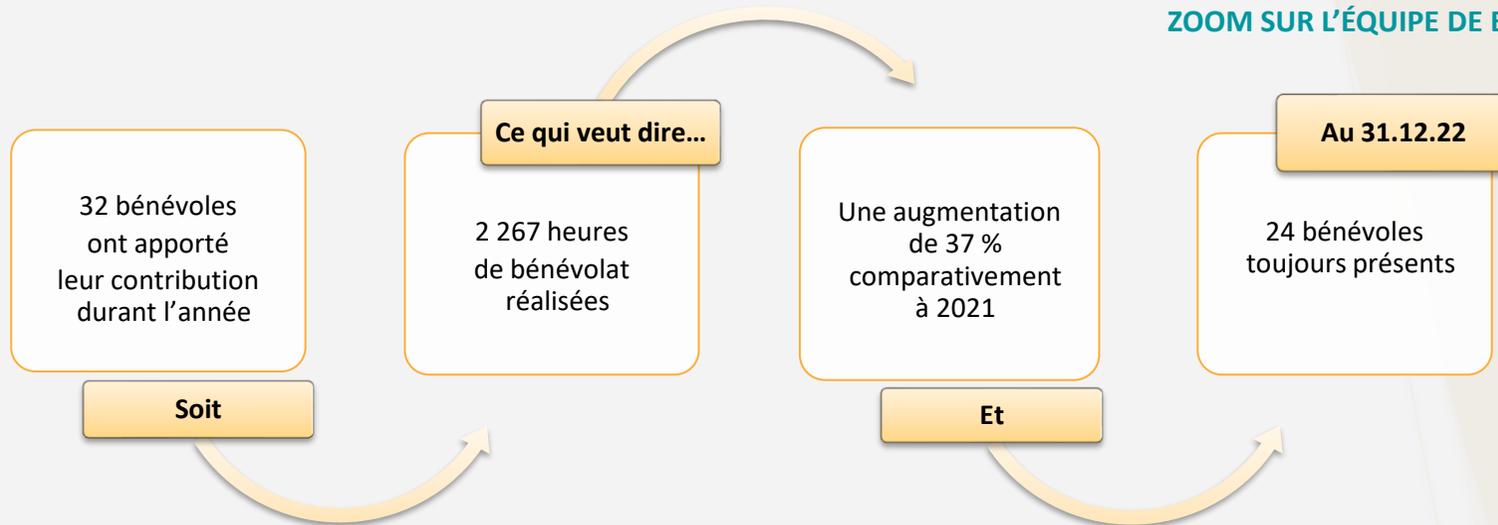
- La présence des adultes est prédominante, représentant 91 % du public accueilli, dont 73 % des femmes,
- La fréquentation des enfants reste minoritaire et en baisse permanente depuis 2020, passant de 16 à 11 % en 2021 et à 9% en 2022.

Nous remarquons aussi que le nombre de passages mensuel est en forte augmentation. Il est en moyenne à 921 personnes en 2022 contre 797 en 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de jours d'ouverture en 2022.

Données
similaires
à 2021

PRESTATIONS DÉLIVRÉES AUX FAMILLES

- 46 % des familles nous ont sollicités dans l'année pour que nous leur gardions leurs effets personnels,
- 40 % pour avoir une boisson,
- 10 % pour simplement échanger,
- 3 % pour bénéficier de renseignements,
- 1 % pour être aidées dans les démarches.

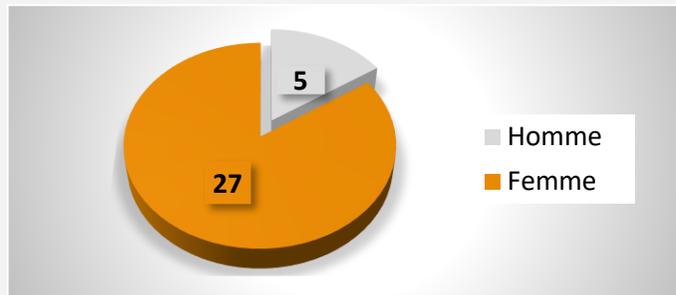


Les interventions des bénévoles sont très variables en fonction de leurs situations professionnelle et personnelle. Certains assurent de façon régulière des permanences 1 à 2 fois par semaine alors que d'autres ne viennent qu'une à 2 fois par mois.

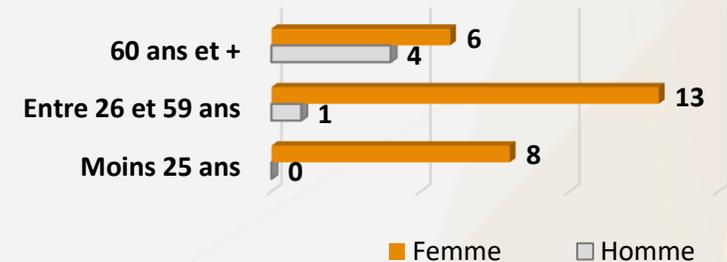
Pour autant, l'engagement de chacun a permis d'augmenter les jours d'ouverture du service comparativement à l'année 2021 et de répondre ainsi davantage aux besoins des personnes accueillies.

L'effectif de l'équipe oscille en moyenne entre 20 et 25 personnes depuis 2 ans, avec notamment un noyau de bénévoles actifs dès les premiers mois de reprise de l'activité (soit 6 personnes).

Cet équilibre reste toutefois fragile et nécessite d'être régulièrement disponible pour nourrir, dans la mesure du possible, leur motivation.



PROFIL DES BÉNÉVOLES



Afin de soutenir l'intérêt de l'équipe quant à la qualité du service rendu aux familles, les bénévoles ont eu l'opportunité de bénéficier de formations collectives et individuelles.

- **Avril 2022**



Formation d'une journée proposée par l'UFRAMA sur la thématique des « familles face à l'institution carcérale - Les démarches auprès des organismes sociaux ».



7 bénévoles ont participé à ce temps d'échanges et de sensibilisation.



Formation institutionnelle d'une journée organisée par le SPIP comprenant une visite guidée du centre pénitentiaire.



13 bénévoles ont bénéficié de cette action.

- **Juin 2022**



Formation aux premiers secours.



6 bénévoles y ont assisté.



- **Novembre 2022**



Formation à Agen sur l'accueil et l'écoute, impulsée par La FRAMAFAD Occitanie et la FRAMAFAD-GSO.



1 bénévole a pu faire le déplacement.

LE GROUPE D'ÉCHANGES ET D'ÉLABORATION DES PRATIQUES

Depuis le mois de juin 2022, un groupe d'échanges et d'élaboration des pratiques est proposé aux bénévoles, toutes les 6 à 8 semaines par une professionnelle, salariée de l'association Solidarité Pyrénées et certifiée dans l'analyse des pratiques professionnelles dans le secteur social et médico-social.



6 à 7 bénévoles y ont participé selon leur disponibilité.



« Donner c'est recevoir !

Je suis bénévole au Mas Grando depuis le mois de juillet 2022.

Salariée et travaillant à temps plein, j'arrive à me rendre disponible deux après-midi par mois pour l'association.

Au début, lorsqu'on m'a proposé ce bénévolat, j'étais sceptique car je ne connaissais pas le milieu carcéral. J'avoue que je me demandais ce que j'allais apporter aux familles. Aujourd'hui, je suis très heureuse de cette expérience. La gratitude que je perçois chez les familles qui bénéficient de nos services m'apporte énormément de satisfaction et me donne envie de continuer cette action auprès d'eux. »

Anna

« Être bénévole au Mas Grando c'est dépasser ses a priori sur la prison et tout ce qui gravite autour. C'est découvrir un nouveau rapport aux autres en général, apprendre à ne pas juger la vie d'autrui.

Être bénévole au Mas Grando m'a permis de découvrir cet univers tout en aidant les autres.

Cela m'a également fait découvrir les difficultés auxquelles sont confrontées les familles des détenus. C'est humainement très enrichissant! »

Laetitia



EN RÉSUMÉ

Tout au long de l'année, les bénévoles ont démontré leur capacité d'adaptation et leur intérêt pour les missions qui leur sont confiées. Leur implication a été appréciée des familles. Celles-ci ont régulièrement témoigné de leur satisfaction au regard de la gentillesse et de la disponibilité de l'équipe.

Afin de maintenir cette dynamique collective qui peut parfois s'essouffler, il s'avère pertinent de poursuivre :

- Notre coopération avec le centre pénitentiaire en étant vigilants au circuit de l'information,
- Nos actions de formations en faveur des bénévoles,
- L'animation du groupe d'échanges et d'analyse des pratiques.

Par ailleurs, durant le mois de janvier 2023, nous allons emménager dans de nouveaux locaux mis à disposition par l'Administration Pénitentiaire. Cette situation nous demandera de penser autrement notre fonctionnement de manière à toujours garantir aux familles un accueil de qualité, conforme à nos valeurs.



LA BARBOTINE

- **Activité** : Micro-crèche
- **Adresse** : 600, rue Félix trombe – 66100 PERPIGNAN
- **Public** : Enfants de 2 mois et demi à 4 ans / Parents domiciliés ou non à Perpignan / Parents exerçant ou non une activité professionnelle
- **Agrément** : 10 places
- **Types d'accueil** : Régulier ou occasionnel / Temps partiel ou temps complet
- **Horaires** : 7 h 30 à 18 h 30.

L'ÉQUIPE

- **Une Responsable** - Éducatrice de Jeunes enfants
- **Une Responsable Adjointe** – CAP petite enfance
- **Deux Agents petite enfance**
- **Un médecin** – Intervenant une fois tous les deux mois.

Ouvert en 2015, la micro-crèche La Barbotine a toujours mis en avant les missions suivantes :

- Accueillir tout enfant dans son individualité quelle que soit sa situation familiale (conditions de ressources, emploi...),
- Garantir une sécurité affective et physique aux enfants,
- Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité, grâce à une équipe qualifiée dans le domaine de la petite enfance et du handicap. Cet accueil doit contribuer au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant,
- Favoriser le développement, l'éveil, l'autonomie et la socialisation des enfants,
- Faire de cette première expérience de vie en collectivité une étape positive dans sa construction identitaire,
- Accompagner les parents dans leur parentalité, en proposant une écoute bienveillante et attentive.

Afin de répondre au mieux à ces missions, l'équipe est susceptible de solliciter des partenaires tels que la PMI, le CAMSP, le service Hand' Avant 66.

2022

Nos valeurs éducatives

- La prise en compte de l'individualité de chaque enfant,
- Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant,
- Le cheminement vers l'autonomie,
- L'alliance parents-enfants-professionnelle : accueillir l'enfant, c'est accueillir sa famille.

La micro-crèche est installée dans des locaux neufs et climatisés, un espace extérieur a été aménagé pour le confort des enfants. L'aménagement des espaces de vie est repensé régulièrement en fonction de l'âge, des besoins et des capacités des enfants accueillis.

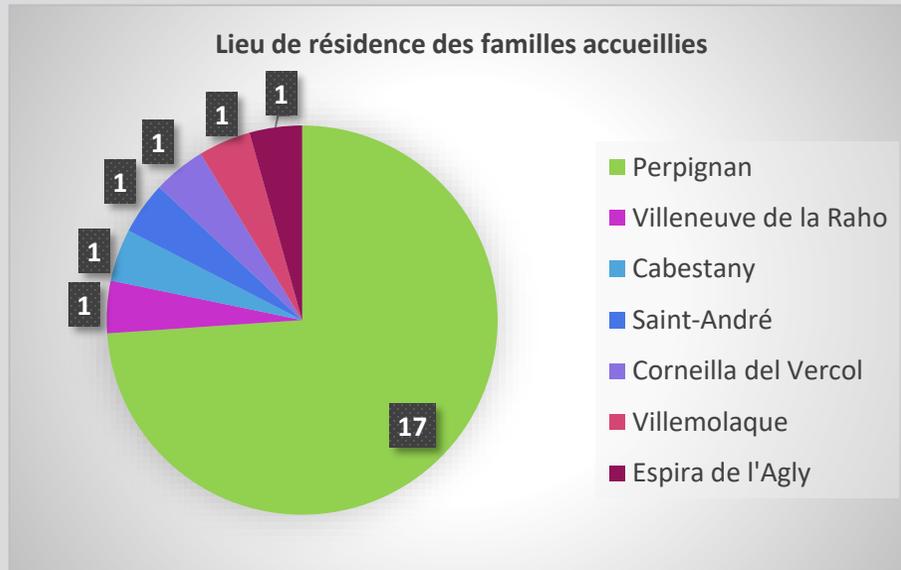
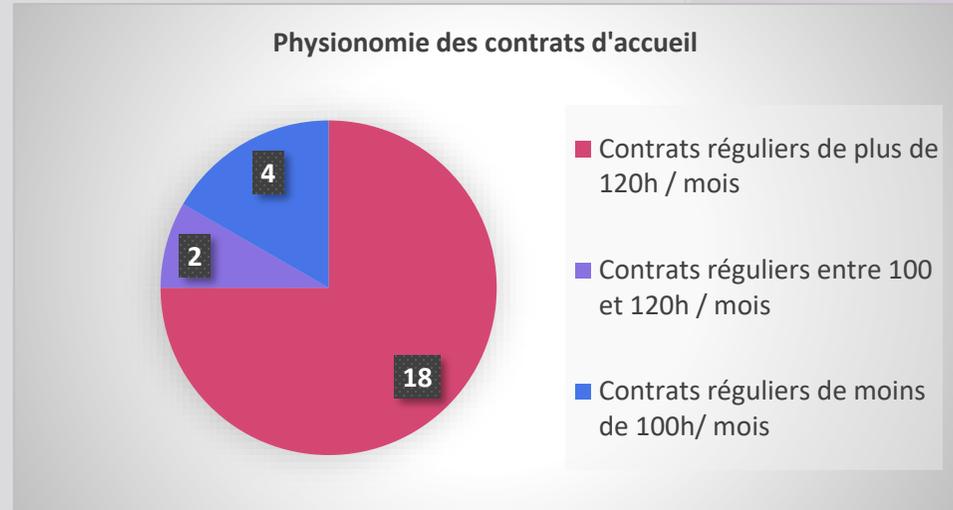
11 réunions d'équipe autour de sujet du quotidien, comme des propositions de projets ou de thématiques petite enfance

6 Analyses des pratiques

Formation (PSC1 et sur les moyens de secours et évacuation en entreprise et ERP)

1 rencontre avec le CAMSP dans les locaux du multi-accueil

Heures facturées	20 903
Capacité d'accueil théorique (en heure)	27 480
Taux d'occupation global	76,06 %
Participation financières	142 506 €
Nombre d'enfants inscrits	25
Prix moyen de la micro-crèche à l'heure	7,40 €



Bilan

- Une augmentation de ces heures facturées (+ 1 204 heures sur 2022),
- Le taux d'occupation a augmenté de 4,38 % en 2022,
- Une augmentation dû au nombre de familles inscrites de 22 à 25,
- Les participations financières ont augmenté de 8 334 euros,
- Après une belle progression en 2021, l'année 2022 continue sa progression en termes financiers.

Nous avons accueilli en 2022 6 stagiaires dont :

- 2 Bac Pro SAPAT (Service aux personnes et aux territoires)
- 2 DE EJE (éducateur de jeunes enfants)
- 2 CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)
- 1 stage d'observation Lycée

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Février – **Activité Snoezelen** : éveil sensoriel en petit groupe dans la salle de dortoir pour un retour au calme ou, pour les plus jeunes, la découverte des 5 sens.

Mars - **Semaine Nationale De La Petite Enfance** : 3 ateliers parents-enfants ont été proposés, sur le thème **des retrouvailles**.



Avril - **Peinture au yahourt** : pouvoir découvrir la peinture avec les doigts, mais aussi le goûter sans risque.

Atelier cuisine : petits sablés : initiative d'une stagiaire accompagnée par l'équipe.

Mai - **Pique-Nique avec les enfants dehors** : ils ont confectionné eux-mêmes leur sandwich.

Juillet - **Fête de fin d'année** : Parents et enfants conviés à partager un temps convivial avec l'équipe.

Octobre - **Halloween** : confection de gâteaux et code couleur pour les habits des enfants.

Novembre - **Projet de fabrication de tableau sensoriel** fait avec des récups des familles et des différents services de l'association, grâce à un article dans le petit journal de l'association. Montage sur début 2023.

Décembre - **Calendrier de l'avent** : Tous les jours du mois de décembre, une activité a été proposée aux enfants, passant de la confection de décorations de Noël à de la pâtisserie (exemple : boules de Noël, fabrication de neige, sablés de Noël, matinée chocolat chaud, journée pulls de Noël...).

Activité autour de matériel de récup !



Peinture avec les pieds



Jeux d'eau



Activité Snoezelen



En 2022, l'équipe a trouvé une stabilité déjà amorcée en 2021. Elle a pu mettre au cœur de ses actions et réflexions l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Suite à la fusion avec l'association Solidarité Pyrénées, nous avons réécrit le règlement de fonctionnement et revu les protocoles incendies / PPMS.

La fusion a permis l'achat de lits au sol pour la salle des dortoirs, l'acquisition d'un lave-vaisselle et d'un nouveau sol pour la salle de vie. Cela a redynamisé l'équipe et a permis d'optimiser la qualité de notre travail auprès de l'enfant et de sa famille.

La fusion apporte également de nouvelles perspectives quant aux formations.



Pour mettre en avant la pédagogie, les actions et les missions de la Barbotine, l'équipe souhaite terminer l'écriture du projet d'établissement au cours du 1^{er} semestre 2023.

Pour un rééquilibrage financier, les tarifs de la Barbotine seront revalorisés à compter du 20 août 2023 (révisibles chaque année).

Nous participerons, cette année encore, à l'action de la semaine nationale de la petite enfance. L'équipe préparera cette action en amont lors des réunions d'équipe.

L'accueil des familles et des enfants est au cœur des projets et réflexions au quotidien et 2023 est une nouvelle étape pour toujours affiner et améliorer nos pratiques et projets.



LA TOUPIE

- **Activité:** Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants
- **Adresse:** 25, rue des mésanges – 66000 PERPIGNAN
- **Public:** Enfants de 11 mois à 6 ans / Parents domiciliés ou non à Perpignan / Parents exerçant ou non une activité professionnelle
- **Agrément:** 15 places
- **Types d'accueil:** Régulier ou occasionnel / Temps partiel ou temps complet.

L'ÉQUIPE

- **Une Responsable** - Éducatrice de Jeunes enfants
- **Une Responsable Adjointe** – Auxiliaire de puériculture
- **Un agent petite enfance** – Référente des enfants à besoins particuliers
- **Trois Agents petite enfance**
- **Un médecin** – Intervenant une fois par mois;

Le Multi-accueil La Toupie était initialement géré par l'Association Mireille Bonnet, qui a vu le jour sous l'impulsion de parents d'enfants en situation de handicap ; ces parents étant désireux d'offrir un lieu d'accueil chaleureux, adapté mais non-spécialisé à leurs enfants. Un lieu qui puisse également apporter une aide au répit.

Ainsi, avec le soutien et l'investissement d'un kinésithérapeute de Perpignan, ce projet a pu aboutir en 1988.

Depuis ce jour, le multi-accueil La Toupie, plus largement l'association Mireille Bonnet et depuis le 1^{er} juillet 2022 l'association Solidarité Pyrénées, portent les valeurs d'un accueil inclusif.

La Toupie s'appuie sur les principes de mixité, de non-différenciation et d'inclusion. C'est pour cela qu'elle est un service d'accueil, permettant à tous les parents, domiciliés ou non à Perpignan, travaillant ou non, de confier leurs enfants en toute sécurité dans un lieu chaleureux et convivial.

C'est un lieu d'accueil et d'éveil sans vocation thérapeutique, pour apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge, dans le respect des différences.

Nos valeurs éducatives

- Un accueil inclusif,
- Un accueil individualisé dans un collectif,
- Le développement de l'autonomie,
- La découverte de la socialisation,
- L'accompagnement des familles dans un esprit de collaboration parents-professionnelles,
- Une collaboration permanente avec les partenaires.

Tout ceci, dans le respect des besoins et désirs de chacun !



ZOOM SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

Afin de répondre au mieux à nos valeurs inclusives et afin de garantir un accueil cohérent et adapté, l'une des professionnelles de l'équipe occupe le poste de **référente des enfants à besoins particuliers**.

Son rôle

- Collaborer avec le Service Hand'avant 66,
- Collaborer avec les établissements médico-sociaux et les professionnels libéraux qui assurent la prise en charge des enfants à l'extérieur,
- Collaborer avec les parents,
- Faire le lien avec la responsable de la structure et le reste de l'équipe.

Quels outils à disposition ?

- Un protocole d'accueil commun aux deux EAJE de l'association,
- Un cahier d'observations commun à l'équipe,
- Du temps hebdomadaire dégagé pour mener à bien ces missions,
- Des entretiens téléphoniques ou physiques,
- Des participations à des réunions extérieures (écoles, CAMSP...).

2022

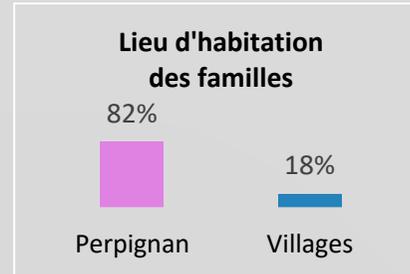
7 entretiens physiques familles

3 entretiens avec la coordinatrice du dispositif Hand'avant66

1 situation éducative à l'école

1 rencontre avec le CAMSP dans les locaux du multi-accueil

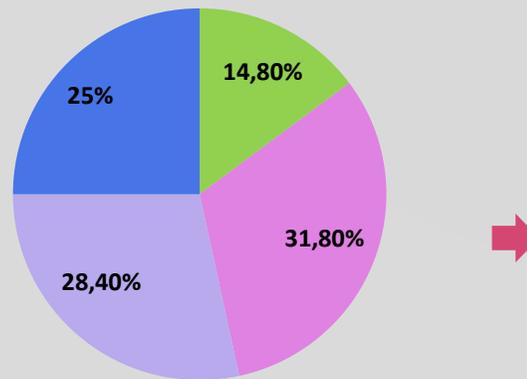
Enfants accueillis sur l'année	49
Familles accueillies sur l'année	44
Heures facturées	24 258
Heures réalisées	21 373
Taux de facturation (écart entre le réalisé et le facturé)	113,50 %
Moyenne des absences non-déductibles / enfant	7,6
Taux Régime Général	100 %
Tarif horaire moyen	0,50 €
Inscrits sur liste d'attente au 31/12/2022	27
Familles bénéficiaires du rSa	23 %



Taux d'activité des familles

Les deux parents exercent une activité professionnelle / sont en formation	39 %
Un seul parent exerce une activité professionnelle / est en formation	41 %
Les parents n'exercent pas d'activité professionnelle / ne sont pas en formation	20 %

Étude des contrats



■ Occasionnels ■ Moins de 50 h par mois
■ Entre 50 et 100 h par mois ■ Plus de 100 h par mois

- ❖ Les demandes d'accueil sont majoritairement (75 %) des temps partiels.
- ❖ Une place est occupée en moyenne par 1,8 enfants.
- ❖ Le taux d'absentéisme non-justifié et donc non-déductible est caractéristique du public accueilli.
- ❖ La gestion des effectifs enfants est une tâche complexe qui demande un investissement, non seulement du binôme de direction, mais également des autres membre de l'équipe.

Ceci afin d'optimiser au mieux les places, de maintenir un taux de facturation correct et d'être au plus près des besoins des familles.

En 2022, 12 enfants à besoins particuliers ont été accueillis.

QUELLE ORIENTATION ?	
Orientation CAMSP (Centre d'Action Médico Social Précoce)	3
Double orientation CAMPS / AJEP (Accueil Jeune Enfant Perpignan)	1
Orientation Hand'avant-66	2
Droit commun	1
Enfants sans orientation spécifique, dont les besoins particuliers ont été découverts en cours d'accueil	5

Dans la majorité des cas, lorsqu'une famille s'adresse à La Toupie, la situation de handicap de l'enfant est connue et communiquée lors de l'inscription.

Toutefois, il se peut que la situation soit plus complexe et que les parents et le corps médical n'aient pas encore été en mesure de déceler la problématique de développement de l'enfant, du fait notamment de son jeune âge. Dans ce cas, l'équipe de professionnelles s'appuie sur des observations fines et répétées afin de faire le lien avec le médecin de la structure. Une visite médicale est alors proposée à la famille. Visite durant laquelle le médecin observe à son tour l'enfant, procède à un examen minutieux et s'entretient avec le parent.

S'en suit généralement une orientation vers un spécialiste ou un établissement médico-social.

En 2022, le médecin de La Toupie a ainsi procédé à 5 orientations :

- 4 orientations vers le CMP (Centre Médico Psychologique),
- 1 orientation vers un spécialiste.



DISPOSITIF AJEP
(Accueil du Jeune Enfant Perpignan)
La prévention dans l'intérêt de l'enfant

Dispositif porté par La Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et la Ville de Perpignan.

L'objectif est de repérer les demandes prioritaires pour une population orientée par les équipes Enfance Famille des Maisons Sociales de Proximité vers les EAJE (Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants) .

Les motivations peuvent être diverses :

- Besoin de prévention et de protection de l'enfance,
- Troubles dans la relation parents-enfants,
- Besoins de stimulation éducative,
- Besoin de socialisation progressive,
- Enrichissement de l'environnement social de l'enfant.

En 2022, l'équipe de La Toupie a accueilli 3 enfants orientés dans le cadre de l'AJEP.

Les commissions ont lieu à la Maison Sociale de Proximité Nord, une fois tous les deux mois. Une fiche d'orientation est alors adressée à la responsable, sur laquelle figure, entre autres, les coordonnées du travailleur social à l'origine de la demande.

L'objectif étant de pouvoir garder le lien avec le référent tout au long de l'accueil de l'enfant.



Les formations
Mars : PSC1
Décembre: Formation incendie

Mars - Semaine Nationale De La Petite Enfance : 5 ateliers parents-enfants ont été proposés, sur le thème **des retrouvailles**.



Juin - Fête de fin d'année : Parents et enfants conviés à partager un temps convivial avec l'équipe dans le jardin de la Toupie.

Septembre - Réunion de bienvenue : Une réunion où étaient conviés les parents, pour se présenter et commencer cette nouvelle année scolaire sur de bonnes bases.

Octobre - Semaine du goût : Une semaine sur le thème de « la cuisine du monde » avec pour invités d'honneur, les parents !

Fête d'Halloween : Déguisements et gâteau à la citrouille de rigueur !

Décembre - Fête de Noël : Quand le Père Noël vient distribuer des chocolats aux enfants...

Chaque mois, un atelier parents-enfants sur des thématiques diverses.

Quel plaisir, à la réouverture de septembre, de retrouver une crèche fraîchement repeinte!
Merci Damien et Michel !



Nous avons accueilli en 2022

- **1 professionnelle titulaire du CAP AEPE en contrat aidé**
- **10 stagiaires dont :**
 - 3 Bac Pro SAPAT (Service aux personnes et aux territoires)
 - 1 Projet professionnel MLJ
 - 3 CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
 - 2 stages d'observation collègue
 - 1 AES (Accompagnant Educatif et Social)

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2023

La Fusion / absorption des associations Solidarité Pyrénées et Mireille Bonnet a marqué sans commune mesure l'année 2022. Fragilisé par un contexte économique peu favorable, le multi-accueil La Toupie a néanmoins pu poursuivre son activité, au service des familles et des enfants.

Les chiffres de l'année en sont la preuve, La Toupie poursuit sans nul doute son engagement à vocation d'inclusion. La collaboration avec les établissements médico-sociaux et les services de prévention demeure l'une de nos priorités.

En filigrane de tous les projets menés, l'équipe accorde la plus grande importance à l'accompagnement des parents. Nous savons à quel point notre attention et notre respect à leur égard sont importants.

L'année 2023 sera déterminante quant à l'avenir de La Toupie.

L'équipe reste confiante, motivée et désireuse de porter les valeurs humaines et associatives de Solidarité Pyrénées.

Nous savons d'ores et déjà que l'année 2023 sera ponctuée par :

- L'intervention d'une lectrice bénévole de l'association Lire et Faire Lire (suite à la convention de partenariat signée en 2022),
- Une formation de 15 heures sur les Troubles du Neurodéveloppement,
- L'accueil d'une étudiante Éducatrice de Jeunes Enfants pour un stage à responsabilité de plus d'un an,
- La reprise des séances d'Analyse de la pratique,
- Le retour des « Petit'dej familles ».

Une année riche qui se profile...

Piloté depuis 2011 avec l'association d'éducation populaire les Francas, le pôle ressources multiplie ses interventions au niveau départemental, afin de faciliter l'accueil de mineurs à besoins particuliers dans les structures collectives petite enfance et de loisirs.

Pour ce faire, 2 coordinateurs sont chargés de mener à bien cette action :

- 1 ETP, salarié de Solidarité Pyrénées, intervient auprès des enfants de moins de 5 ans,
- 1 ETP, salarié des Francas, intervient, avec l'appui d'une apprentie Éducatrice Spécialisée, auprès des enfants de plus de 5 ans et des adolescents.

Le pôle bénéficie d'un soutien technique et financier de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la MDPH, du Conseil Départemental et du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Mineurs à besoins particuliers?



Le dispositif concerne des enfants, âgés de 3 mois à 17 ans, susceptibles d'avoir un retard de développement, un trouble de la santé, reconnu en situation de handicap ou en cours de reconnaissance.

Conformément à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le pôle Hand'Avant 66 s'inscrit dans une démarche inclusive.

Qu'est-ce qu'une démarche inclusive ?

Notre démarche vise à :

- Prendre en compte la singularité de chacun pour permettre à tous de vivre ensemble,
- Garantir à tous l'égal accès et effectivité de leurs droits,
- Permettre à chacun de respecter et de comprendre ses pairs, participer avec eux à la construction de cette société, faire de la diversité une richesse.

« Une société inclusive est une société sans privilège ».

Charles GARDOU





INFORMER

ACCOMPAGNER

SENSIBILISER



LES FAMILLES

- Formaliser conjointement la mise en place d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM),
- Les informer sur leurs droits,
- Les accompagner dans leur démarche d'inscription et permettre, dans la mesure du possible, aux enfants à besoins particuliers d'accéder à un accueil collectif de droit commun en milieu ordinaire,
- Les aider à dépasser leurs craintes et leurs peurs.

LES PROFESSIONNELS PETITE ENFANCE/JEUNESSE

- Faciliter la prise de contact entre les parents et les équipes d'accueils collectifs,
- Être disponibles pour répondre à leurs questions et apaiser leurs inquiétudes,
- Proposer aux équipes des modalités d'intervention garantissant un accueil adapté aux besoins des enfants concernés,
- Les sensibiliser à l'accueil et l'accompagnement des enfants à besoins particuliers.

LES GESTIONNAIRES EAJE/ACM

- Proposer des actions de sensibilisation à tous les Élus dont la collectivité détient les compétences Petite Enfance et/ou Enfance-Jeunesse,
- Leur permettre d'identifier, sur leur territoire, les enfants à besoins particuliers afin de répondre ainsi aux besoins/demandes des familles,
- Assurer la promotion du dispositif auprès des Élus,
- Leur permettre d'introduire ou de réaffirmer comme priorité l'accueil des enfants en situation de handicap dans les politiques éducatives locales.



Le pôle ressources peut être sollicité par les familles, les directions des EAJE/ACM, les gestionnaires des structures, les acteurs sanitaires (CMP, Hôpital de jour ...) ou les professionnels médico-sociaux (CAMSP, CMPP...).

En chiffres



219 familles comptabilisées en 2022 :

- 189 enfants suivis (soit 15% de plus par rapport à 2021),
- 33 fins d'accompagnement programmés (dossiers conservés plus de 2 ans)

Notre démarche

- Envoi d'un formulaire en ligne destiné aux parents (après avoir obtenu leur accord),
- Rencontre avec les parents et selon la situation, en présence de la Direction de la structure accueillante concernée et/ou des professionnels médico-sociaux intervenant auprès de l'enfant,
- Complétude d'un recueil d'informations relatif aux habitudes de vie et aux besoins spécifiques de leur(s) enfant(s),
- Transmission, après accord parental, dudit document à l'équipe accueillante,
- Echanges avec les professionnels de la structure concernée et selon les besoins et les demandes, différentes modalités d'intervention sont mises en place (visites sur site, réunions, échanges téléphoniques, transmissions de documents ressources, propositions d'outils etc),
- Lien avec les parents,
- En l'absence de besoin/demande de la structure d'accueil et/ou des parents, le suivi reste en veille pendant 2 ans.

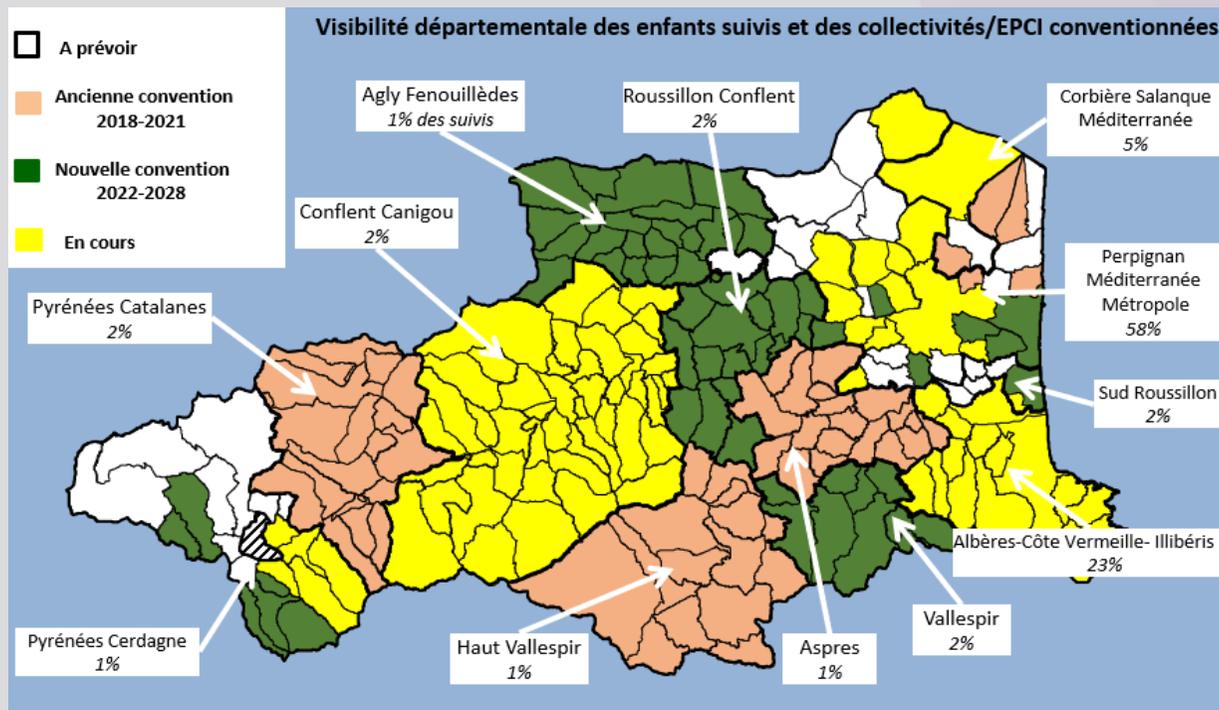
Sur les 189 suivis, il est à noter que :

- 64 concernent des nouveaux suivis (données similaires à 2021),
- 19 sont des suivis actifs ayant débuté les années précédentes,
- 106 situations sont en veille.

Depuis Janvier 2022, une nouvelle convention est proposée aux EPCI ou aux collectivités qui ont la compétence Petite Enfance, Enfance et/ou Jeunesse.

Cette convention instaure une contribution financière annuelle de la part des gestionnaires des EAJE/ACM, à hauteur de 50 euros par structure déclarée.

Les collectivités et les EPCI devront être à nouveau sollicités cette année afin que la coopération avec le pôle ressources soit formalisée, dans la mesure du possible, sous le nouveau format sur l'ensemble du territoire des Pyrénées-Orientales.



Nous constatons que plus des ¾ des suivis sont réalisés sur les secteurs de Perpignan Méditerranée Métropole et des Albères-Côte Vermeille-Illibéris.

LA SENSIBILISATION

Nous intervenons prioritairement auprès des professionnels de la petite enfance et de l'animation. Nous proposons aussi des actions de sensibilisation dans les cursus de formation. Ainsi :

- 443 personnes ont bénéficié, cette année, de nos actions (animateurs, assistantes maternelles en formation initiale, professionnels de crèche, auxiliaires de puériculture en formation, étudiants en licence professionnelle coordination des structures petite enfance), ce qui représente 45 sessions de 3 heures,
- 215 enfants ont été sensibilisés, soit 15 sessions de 3 heures (au sein des Accueils Collectifs pour Mineurs, lors de manifestations comme la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre qui a lieu au Mas Bresson...).

- Création du nouveau logo Hand'Avant 66 qui met en exergue le partenariat entre les associations Solidarité Pyrénées et les Francas, tout en gardant l'origine du portage du dispositif Petite Enfance- Enfance par l'association Mireille Bonnet,
- Animation d'une conférence, à la MDPH, aux « Vendredis du handicap » initiés par le Conseil départemental sur « L'accès aux structures collectives petite-enfance et loisirs des enfants et des adolescents en situation de handicap -un droit pour tous- » (mois de juin),
- Participation à la 1^{ère} journée de l'inclusion scolaire dans les Pyrénées-Orientales, organisée par la Fédération des Conseils des Parents d'Elèves à Sainte -Marie- La- Mer (mois d'octobre),
- Animation d'un stand :
 - A la fête de l'Enfance et de la Jeunesse à Canet-en- Roussillon (mois de septembre),
 - A la semaine du Handicap organisée par la Mairie de Perpignan au Couvent des Minimes (mois d'octobre),
 - Au Congrès des Maires à Saillagouse (mois d'octobre).



INSCRIPTION DU PÔLE DANS UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE ET NATIONALE

Participation à :

- Un séminaire du Collectif National des Pôles d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion à Tours (mois de juin),
- Une rencontre régionale des Pôles Ressources Handicap Occitanie à Leucate (mois d'octobre).



LES PERSPECTIVES

- Renouveler les supports de communication (dépliants, affiches ...),
- Être en mesure de recueillir les modalités d'accueil décidées par les structures pour évaluer l'adéquation entre les besoins des parents recensés par Hand'Avant 66 et l'offre d'accueil,
- Accompagner les gestionnaires conventionnés dans la mise en œuvre de leurs démarches inclusives,
- Poursuivre les conventionnements avec les gestionnaires des structures EAJE/ACM,
- Formaliser notre coopération avec les acteurs médico-sociaux,
- Créer un logiciel qui améliore la gestion des suivis et qui favorise la continuité éducative avec les acteurs externes.

Les « Bulles de Part'âges » sont des ateliers parents-enfants, qui ont lieu deux samedis par mois, de 10 heures à 12 heures. Depuis 2020, les ateliers sont proposés en alternance sur le Multi-accueil La Toupie et la Micro-crèche La Barbotine. Ils sont ouverts à toutes les familles du département et pour des enfants âgés de 12 mois à 7 ans.



Accompagner et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

Les intervenantes font en sorte que les parents prennent conscience de leurs compétences, de leur savoir-faire et qu'ils en développent de nouveaux.

Les parents peuvent échanger avec des professionnelles sur des questionnements liés à la parentalité et se confier sur les difficultés rencontrées dans leur quotidien.

Les professionnelles offrent une écoute sans jugement et font en sorte de déculpabiliser le parent, de le rassurer et le conforter dans son rôle parental de premier éducateur de son enfant. Tout ceci a pour objectif de favoriser des relations sereines entre parents et enfants.

Les parents peuvent devenir co-acteurs de ces ateliers.

Les animatrices sont à l'écoute et adaptent les programmes afin de satisfaire au mieux les familles. Le souhait est d'impliquer les parents dans le montage de l'action.

Favoriser, enrichir, consolider ou restaurer le lien parents-enfants autour du « faire ensemble ». Développer l'attachement

Parents et enfants partagent un temps ludique et de créativité dans un espace pensé à cet effet.

Ils ont l'opportunité d'expérimenter et faire des découvertes sans avoir à se préoccuper de l'organisation matérielle.

Les parents sont alors entièrement disponibles et peuvent prendre le temps d'écouter, encourager, stimuler et accompagner leurs enfants par une participation active ou tout simplement à travers une écoute attentive. C'est l'occasion de mettre de côté, pendant un moment, la routine et le rythme effréné du quotidien.

L'activité est un support à la connaissance et à la reconnaissance entre parents et enfants.

Les parents accompagnent également leurs enfants dans leurs premières expériences de socialisation et de « vivre ensemble ».

Les professionnelles sont présentes pour accompagner et gérer la logistique sans influencer ou juger.



Créer du lien social, Rompre l'isolement. Faire se rencontrer les parents

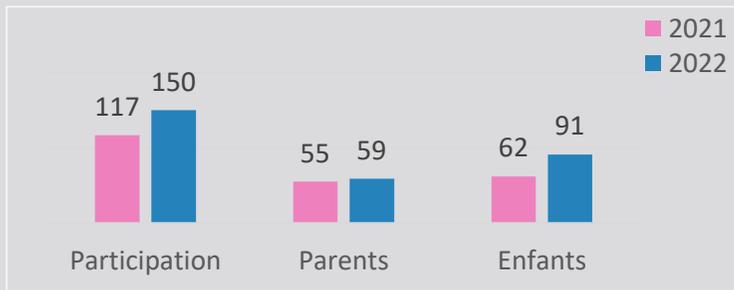
Il s'agit de donner la possibilité à des personnes qui n'en auraient pas eu l'occasion dans un autre contexte, de se rencontrer.

Lors d'un temps convivial et autour d'un accueil café, les parents sont invités à discuter et échanger sur leur expérience en tant que parents.

De ces échanges, des solutions aux problématiques parentales peuvent alors émerger.

Il est intéressant de retrouver les mêmes familles d'un atelier à l'autre, cela contribue à davantage de proximité.

Les professionnelles veillent à ce que les nouveaux arrivants se sentent intégrés et suffisamment à l'aise au sein du groupe.



Cette année, nous constatons un chiffre en hausse par rapport à l'année-2021. En 2022, les jauges relatives aux protocoles sanitaires ont été levées et nous ont permis d'accueillir plus de familles et d'enfants sur chaque atelier.



18
Familles différentes

25
Enfants différents

18
Parents différents

Les animatrices observent un noyau de parents - enfants fidèles et investis dans les ateliers.

Des nouvelles familles (grâce aux inscriptions dans les structures et la communication du REAAP) arrivent chaque année. Le nombre fluctue peu car les enfants qui grandissent ne reviennent pas mais sont compensés par de plus jeunes arrivants.

Les professionnelles veillent à leur réserver un accueil de qualité, pour que chacun trouve sa place et se sente à l'aise.

Le partenariat de VJAM (Viens Jouer Avec Moi), animation organisée par la Mairie de Perpignan et en collaboration avec le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents), permet d'élargir notre communication sur nos ateliers et d'accueillir de nouvelles familles.



Le programme, établi par la référente technique de la Barbotine, est transmis à nos partenaires et aux familles (celles participant aux ateliers et aussi aux familles des structures).

**Programme ateliers parents-enfants
Bulles de Part'âges**

- 15-janv-22 Animaux et accessoires de recyclage
À partir d'un an - Barbotine 
- 29-janv-22 Crêpes party
À partir d'un an - Toupie 
- 12-fev-22 Peinture avec accessoires de recyclage
À partir d'un an- Barbotine 
- 26-fev-22 Masques de Carnaval
À partir d'un an - Toupie 
- 12-mars-22 Jardinage
À partir d'un an - Barbotine 
- 26-mars-22 Poisson d'Avril
À partir d'un an - Toupie 

- 8-Oct-22 Peinture sur papier bulles
À partir d'un an - Toupie 
- 22-oct.-22 Atelier cuisine avec Nathalie Léal diététicienne
À partir d'un an- Barbotine 
- 5-Nov-22 Fabrication de sets de table plastifiés
À partir d'un an - Toupie 
- 19-Nov-22 Atelier crêpes
À partir d'un an - Barbotine 
- 3-Dec-22 Atelier cuisine avec Nathalie Léal diététicienne
À partir d'un an - Toupie 
- 17-Dec-22 Création de Noël
À partir d'un an - Barbotine 

- 23-avr-22 Fabrication d'un arbre de Printemps
À partir d'un an - Toupie 
 - 07-mai-22 Fabrication de craies
À partir d'un an- Barbotine 
 - 21-mai-22 Crée ton joli muguet!
À partir d'un an - Toupie 
 - 11-juin-22 Peinture avec les pieds
À partir d'un an - Barbotine 
 - 25-juin-22 Pique-nique (Lieu à définir) 
- Viens Juillet Avec Moi**
- 09-juil-22 Viens-Juillet Avec Moi: Peinture récup!
(Barbotine)
 - 23-juil-22 Viens Juillet avec moi: Découvertes sensorielles dans le jardin.
(Toupie)
- Ateliers gratuits / Inscriptions auprès de la Mairie ou 04 68 66 34 45

De 10h00 à midi.
Micro-crèche La Barbotine, 600 rue Felix Trombe, Tecnosud 1, Perpignan
Multi-accueil La Toupie: 25 rue des mésanges , Perpignan

Renseignements et inscriptions:
poleparentalite@associationmireillebonnet.fr
04 34 10 21 21 ou 06 14 11 06 34

BILAN

- Le traditionnel pique-nique de fin d'année prévu en juin n'a pu avoir lieu cette année. Son but est de réunir les 4 animatrices et toutes les familles pour un moment de partage. Pour 2023, nous le programmerons à une date plus adéquate et nous optimiserons la communication autour de cet événement.
- Deux ateliers, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, ont pu être réalisés. Madame Nathalie LÉAL, diététicienne, a proposé des ateliers culinaires autour des thématiques suivantes (en fonction des demandes des parents inscrits) :



- *Comment faire manger des légumes aux enfants ?* avec pour résultat des gaufres aux légumes.
- *Prendre plaisir à cuisiner avec les enfants,* avec pour résultat des croquettes de légumes et des crêpes avec de la pâte à tartiner maison.

4 parents et 6 enfants ont participé à ces ateliers qui sont très appréciés.

- Nous avons proposé des ateliers le samedi, même pendant les vacances scolaires, et le bilan est positif. Les familles étaient présentes. Rendez-vous en 2023 !



A.A.F	Association Addictions France
A.A.H	Allocation aux Adultes Handicapées
A.C.I	Ateliers et Chantiers d'Insertion
A.C.M	Accueil Collectif de Mineurs
A.C.T	Appartement de Coordination Thérapeutique
A.D.A	Allocation pour Demandeur d'Asile
A.D.E.P.A.P.E	Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance
A.E.H.P	Association Educative de l'Hospitalisation Privée
A.E.M.O	Action Éducative en Milieu Ouvert
A.E.P.E	Accompagnement éducatif petite enfance
A.H.I	Accueil, Hébergement, Insertion
A.L.D	Affection Longue Durée
A.L.T	Aide au Logement Temporaire
A.M.E	Aide Médicale d'État
A.N.E.S.M	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
A.P.A	Aire Permanente et d'Accueil
A.P.A	Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.P.P.A	Aire Permanente de Petit Passage
A.P.P	Analyse des Pratiques Professionnelles
A.R.E	Allocation Retour à l'Emploi
A.R.S	Agence Régionale de Santé
A.S.E	Aide Sociale à l'Enfance
A.S.L.L	Accompagnement Social Lié au Logement
A.S.P	Agence de Service et de Paiement
A.S.S	Allocation de Solidarité Spécifique
A.S.U	Union d'Associations
A.T66	Association Tutélaire 66
A.V.D.L.	Accompagnement Vers et Dans le Logement
B.S	Boutique Solidarité
C.A.A.R.U.D	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usager de Drogues
C.A.F	Caisse d'Allocations Familiales
C.A.M.P.S	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
C.A.R.S.AT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
C.A.S.F	Code de l'Action Sociale et des familles
C.A.S.N.A.V	Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

C.C.A.S	Centre Communal d'Action Sociale
C.C.A.P.E.X	Commission Départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives
C.C.I	Chambre de Commerce et d'Industrie
C.D	Conseil Départemental
C.D.D	Contrat à Durée Déterminée
C.D.I	Contrat à Durée Indéterminée
C.D.D.I	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
C.E.S.F	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
C.F.A	Centre de Formation d'Apprentis
C.H	Centre Hospitalier
C.H.R.S.	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.H.U	Centre d'Hébergement d'Urgence
C.L.A.D	Classe d'Adaptation
C.L.A.T	Centre de Lutte Anti Tuberculose
C.M.P	Centre Médico-Psychologique
C.M.P.P	Centre Médico-Psychologique Pédagogique
C.M.S	Centre Médico-Scolaire
C.P.A.M	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.P.OM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
C.R.F	Croix Rouge Française
C.S.A.P.A	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
C.P.T.S	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
C.S.E	Comité Social et Économique
C.S.S	Complémentaire Santé Solidaire
C.U.I-P.E.C	Contrat Unique d'Insertion - Parcours Emploi Compétences
C.V.S	Conseils de Vie Sociale
D.A.C	Dotation Annuelle Complémentaire
D.A.L.O	Droit au Logement Opposable
D.D.C.S	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
D.D.T.M	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
D.D.E.S	Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
D.I.H.A.L	Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
D.R.E.E.T.S	Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
D.S.D.E.N	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
D.U.D	Document Unique de Délégation

D.U.E.R.P	Document Unique d'Évaluation des Risques	O.F.I.I	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
Professionnels		O.P.C.O	Opérateurs de compétences
D.Y.S	Troubles spécifiques du langage et apprentissages	O.P.H.L.M	Office Pour l'Habitat à Loyer Modéré
E.A.J.E	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant	O.P.H 66	Office Pour l'Habitat 66
E.A.M	Établissements d'Accueil Médicalisé	P.A.S.S	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
E.D	Élections de domicile	P.C.H	Prestation de Compensation du Handicap
E.L.I.O.S	Équipe de Liaison et d'Orientation en Santé mentale	P.D.A.H.L.P.D	Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées
E.M.H	Équipe Mobile Hépatites	P.F	Pension de Famille
E.M.P.G	Équipe Mobile de Psycho-Gérontologie	P.I.A.M	Projet d'Inscription d'un Accueil pour Mineurs
E.M.P.P	Équipe Mobile Psychiatrique Précarité	P.M.I	Protection Maternelle et Infantile
E.M.R	Équipe Mobile de Rue	P.M.M	Perpignan Méditerranée Métropole
E.P.C.I	Établissement Public de Coopération Intercommunale	P.M.R	Personne à Mobilité Réduite
E.S.S.M.S	Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux	P.R.A.P.S	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
E.T.P	Équivalent Temps Plein	R.E.A.A.P	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
F.A.P	Fondation Abbé Pierre	R.P	Réservation Préfectorale
F.H	Foyer d'Hébergement	R.P.E	Relais Petite Enfance
F.L.E	Français Langue Étrangère	R.Q.T.H	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
F.N.A.S.A.T	Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage	rSa	Revenu de Solidarité Active
F.N.A.V.D.L	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement	R.S.I	Régime Social des Indépendants
F.R.A.M.A.F.A.D	Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'Accueil de Familles et proches de personnes Détenues	S.A.R.L	Service d'Accompagnement Logement des Réfugiés
G.D.V	Gens Du Voyage	S.C.I.C	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
G.E.E.P	Groupe d'Échange et d'Élaboration de la Pratique	S.D.F	Sans Domicile Fixe
I.A.E	Insertion par l'Activité Economique	Score Epice	Indicateur Individuel de précarité
I.D.E	Infirmière Diplômée d'État	S.E.S.S.A.D	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
I.D.E.A	Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence	S.G.D.V	Service des Gens Du Voyage
I.M.E	Les Instituts Médico-Éducatifs	S.I.A.E	Insertion par l'Activité Économique
I.M.L	Inter Médiation Locative	S.I.A.O	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
I.R.E.P.S	Instance Régionale d'Éducation Pour la Santé	S.M.I.T	Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
H.A.S	Haute Autorité de Santé	S.P.I.P	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
L.H.I	Lutte contre l'Habitat Indigne	S.S.R	Soins de Suite et de Rééducation
L.H.S.S	Lits Halte Soins Santé	T.S.A	Trouble du Spectre de l'Autisme
M.D.P.H	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées	U.D.A.F	Union Départementale des Associations Familiales
M.O.U.S	Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale	U.E	Union Européenne
M.S.J	Mas Saint-Jacques	U.F.R.A.M.A	Union nationale des Fédérations Régionales des Associations de Maisons d'Accueil de familles et proches de personnes détenues
M.S.P	Maison Sociale de Proximité	U.N.A.D.E.V	Union Nationale des Aveugles et Déficiants Visuels
		V.A.D	Visites A Domicile
		V.A.E	Validation des Acquis de l'Expérience